

LE

CURÉ DE VILLAGE

SCÈNE DE LA VIE DE CAMPAGNE.

PAR

H. de Balzac.

2

PARIS,

HIPPOLYTE SOUVERAIN, ÉDITEUR

de *F. Soulié, de Balzac, J. Lecomte, A. de Bast, Gozlan, A. Brot, Luchet, etc.*

Rue des Beaux-Arts, 5.



1841

Madame Graslin à Montégnac.

Quand, après une longue maladie qui l'obligeait à de fréquentes réclusions, madame Graslin put quitter le lit, vers le milieu de l'année 1829, elle entendit alors parler à son mari d'une affaire assez considérable qu'il

voulait conclure. La maison de Navarreins songeait à vendre la forêt de Montégnac et les domaines incultes qu'elle possédait à l'entour. Graslin n'avait pas encore exécuté la clause de son contrat de mariage, par lequel il était tenu de placer la dot de sa femme en terres, il avait préféré faire valoir la somme en banque et l'avait déjà doublée. A ce sujet, Véronique parut se souvenir du nom de Montégnac, et pria son mari de faire honneur à cet engagement en acquérant cette terre pour elle.

Monsieur de Grandville fit observer à madame Graslin que l'assassin du vieux Pingret était né dans ce village, il lui dit la part que le curé Bonnet avait eue dans le triomphe de la religion, lors de l'exécution de Jean-François Tascheron, dont personne ne lui avait parlé, mais qu'alors il lui raconta.

Monsieur Graslin désira beaucoup voir monsieur le curé Bonnet, afin d'avoir des rensei-

gnemens sur la forêt et les terres que le duc de Navarreins voulait vendre, car le duc prévoyait la lutte horrible que le prince de Polignac préparait entre le libéralisme et la maison de Bourbon et il en augurait fort mal ; aussi était-il un des opposans les plus intrépides au coup d'état. Il avait envoyé son homme d'affaires à Limoges, en le chargeant de céder devant une forte somme en argent. Le duc se souvenait trop bien de la révolution de 1789, pour ne pas mettre à profit les leçons qu'elle avait données à toute l'aristocratie.

Cet homme d'affaires se trouvait en ce moment face à face avec Graslin, le plus fin matois du Limousin, le seul homme signalé par tous les praticiens comme capable d'acquérir et de payer immédiatement une terre considérable.

Sur un mot que lui écrivit l'abbé Dutheil, monsieur Bonnet accourut à Limoges et vint à l'hôtel Graslin. Véronique voulut prier le

curé de dîner avec elle ; mais le banquier ne permit à monsieur Bonnet de monter chez sa femme, qu'après l'avoir tenu dans son cabinet durant une heure, et avoir pris des renseignemens qui le déterminèrent. Pendant la conférence de Véronique et de monsieur Bonnet, le banquier, illuminé par les détails que le curé venait de lui donner, conclut l'achat de la forêt et des domaines de Montégnac pour cinq cent mille francs. Il acquiesça au désir de sa femme en stipulant que cette acquisition et toutes celles qui s'y rattacheraient étaient faites pour accomplir la clause de son contrat de mariage, relative à l'emploi de la dot. Graslin s'exécuta d'autant plus volontiers, que cet acte de probité ne lui coûtait alors plus rien.

Au moment où Graslin traitait, les domaines se composaient de la forêt de Montégnac qui contenait environ trente mille arpens inexploitables, des ruines du château, des jardins et

d'environ cinq mille arpens dans la plaine inculte qui se trouve en avant de Montégnac. Graslin fit immédiatement plusieurs acquisitions pour se rendre maître du premier pic de la chaîne des monts Corréziens, où finit l'immense forêt dite de Montégnac.

Depuis l'établissement des impôts, le duc de Navarreins ne touchait pas quinze mille francs par an de cette seigneurie, jadis une des plus riches mouvances du royaume, et dont les terres avaient échappé à la vente ordonnée par la Convention, autant par leur infertilité que par l'impossibilité reconnue de les exploiter.

Quand le curé vit la femme célèbre par sa piété, par son esprit, et de laquelle il avait entendu parler, il ne put retenir un geste de surprise. En ce moment, Véronique était arrivée à la troisième phase de sa vie, à celle où elle devait grandir encore par l'exercice des plus hautes vertus, et pendant laquelle elle fut une toute autre femme.

A la madone de Raphaël, ensevelie à onze ans sous le manteau troué de la petite-vérole, avait succédé la femme belle, noble, passionnée; et de cette femme, frappée par d'intimes malheurs, il sortait une sainte. Le visage avait alors une teinte jaune semblable à celle qui colore les austères figures des abbesses célèbres par leurs macérations. Les tempes attendries s'étaient dorées. Les lèvres avaient pâli, on n'y voyait plus la rougeur de la grenade entr'ouverte, mais les froides teintes d'une rose de Bengale. Dans le coin des yeux, à la naissance du nez, les douleurs avaient tracé deux places nacrées par où bien des larmes secrètes avaient cheminé. Les larmes avaient effacé les traces de la petite-vérole, et usé la peau. La curiosité s'attachait invinciblement à cette place où le réseau bleu des petits vaisseaux battait à coups précipités, et se montrait grossi par l'affluence du sang qui se portait là, comme pour nourrir les pleurs. Le tour des yeux seul conservait

des teintes brunes, devenues noires au-dessous et bistrées aux paupières horriblement ridées. Les joues étaient creuses, et leurs plis accusaient de graves pensées. Le menton, où dans la jeunesse, une chair abondante recouvrait les muscles, s'était amoindri, mais au désavantage de l'expression : il annonçait alors une implacable sévérité religieuse que Véronique exerçait seulement sur elle. A vingt-neuf ans, Véronique, obligée de se faire arracher une immense quantité de cheveux blancs, n'avait plus qu'une chevelure rare et grêle : ses couches avaient détruit ses cheveux, l'un de ses plus beaux ornemens. Sa maigreur effrayait. Malgré les défenses de son médecin, elle avait voulu nourrir son fils. Le médecin triompha dans la ville en voyant se réaliser tous les changemens qu'il avait pronostiqués au cas où Véronique nourrirait malgré lui.

— Voilà ce que produit une seule couche chez une femme, disait-il. Aussi, adore-t-elle

son enfant. J'ai toujours remarqué que les mères aiment leurs enfans en raison du prix qu'ils leur coûtent.

Les yeux flétris de Véronique offraient néanmoins la seule chose qui fût restée jeune dans son visage : le bleu foncé de l'iris jetait un feu d'un éclat sauvage, où la vie semblait s'être réfugiée en désertant ce masque immobile et froid, mais animé par l'expression d'une angélique beauté, d'une pieuse expression dès qu'il s'agissait du prochain. Aussi la surprise et, disons-le, l'effroi du curé cessèrent-ils à mesure qu'il expliquait à madame Graslin tout le bien qu'un propriétaire pouvait opérer à Montégnac, en y résidant. Véronique redevint belle pour un moment, éclairée par les lueurs d'un avenir inespéré.

— J'irai, lui dit-elle. Ce sera mon bien. J'obtiendrai quelques fonds de monsieur Graslin, et je m'associerai vivement à votre œuvre religieuse. Montégnac sera fertilisé, nous trou-

verons des eaux pour arroser votre plaine inculte. Comme Moïse, vous frappez un rocher, il en sortira des pleurs!

Le curé de Montégnac, questionné par les amis qu'il avait à Limoges sur madame Graslin, en parla comme d'une sainte.

Le lendemain matin même de son acquisition, Graslin envoya un architecte à Montégnac. Le banquier voulut rétablir le château, les jardins, la terrasse, le parc, et aller gagner la forêt par une plantation. Il mit à cette restauration une orgueilleuse activité.

En 1830, madame Graslin fut atteinte d'un grand malheur. Au mois d'août, immédiatement après les journées de juillet, Graslin, surpris par les désastres du commerce et de la banque, y fut enveloppé malgré sa prudence. Il ne supporta ni l'idée d'une faillite, ni celle de perdre une fortune de trois millions acquise par quarante ans de travaux. La maladie morale qui résulta de ses angoisses,

aggrava la maladie inflammatoire toujours allumée dans son sang, et il se mit au lit pour mourir.

Depuis sa grossesse, une sorte d'affection de Véronique pour Graslin s'était développée et avait renversé toutes les espérances de son admirateur, monsieur de Grandville. Elle essaya de sauver son mari par la vigilance de ses soins, elle ne réussit qu'à prolonger le supplice de cet homme pendant quelques jours; mais ces quelques jours furent très utiles à Grossetête, qui prévit la fin de son ancien commis, et lui demanda les renseignemens nécessaires à une prompte liquidation de l'avoir.

Le désespoir de la veuve ne céda qu'à sa résignation chrétienne et à sa soumission à Dieu. Son premier mot fut pour abandonner sa propre fortune afin de solder les créanciers; mais celle de monsieur Graslin suffisait au-delà. Deux mois après, la liquidation, à laquelle s'employa Grossetête, laissa à madame

Graslin la terre de Montégnac et six cent soixante mille francs, toute sa fortune à elle. Le nom de son fils resta sans tache, car Graslin n'écornait la fortune de personne, pas même celle de sa femme. Francis Graslin eut encore environ une centaine de mille francs.

Monsieur de Grandville, à qui la grandeur d'âme et les qualités de Véronique étaient connues, lui demanda sa main; mais, à la surprise de tout Limoges, madame Graslin refusa le nouveau procureur-général, sous le prétexte que l'Église condamnait les secondes noces. Grossetête, homme de grand sens et d'un coup-d'œil sûr, donna le conseil à Véronique de placer en inscriptions sur le grand livre le reliquat de sa fortune et de celle de monsieur Graslin, et il opéra lui-même immédiatement ce placement, au mois d'octobre, dans celui des fonds français, qui présentait les plus grands avantages, le trois pour cent alors à quarante-cinq francs. Francis eut

ainsi sept mille livres de rentes, et sa mère quarante-cinq mille. La fortune de Véronique était encore la plus belle du département.

Quand tout fut réglé, madame Graslin annonça son projet de quitter Limoges pour aller vivre à Montégnac, auprès de monsieur Bonnet. Elle appela de nouveau le curé pour le consulter sur l'œuvre qu'il avait entreprise à Montégnac et à laquelle elle voulait participer. Le curé la dissuada généreusement de cette résolution, en lui prouvant que sa place était dans le monde.

— Je suis née du peuple, et veux retourner au peuple, répondit-elle.

Le curé, plein d'amour pour son village, s'opposa d'autant moins à la vocation de madame Graslin, qu'elle s'était volontairement mise dans l'obligation de ne plus habiter Limoges, en cédant l'hôtel Graslin à Grossetête, qui, pour se couvrir des sommes qui lui étaient dues, l'avait pris à toute sa valeur.

Le jour de son départ, au commencement du mois de novembre 1830, les nombreux amis de madame Graslin voulurent l'accompagner jusqu'au-delà de la ville. Quelques-uns allèrent jusqu'à la première poste. Véronique était dans une calèche avec sa mère. L'abbé Dutheil, nommé depuis quelques jours à un évêché, se trouvait sur le devant de la voiture avec le vieux Grossetête. En passant sur la place d'Aine, Véronique éprouva une sensation violente : son visage se contracta de manière à laisser voir le jeu des muscles, elle serra son enfant sur elle par un mouvement convulsif que cacha la Sauviat en le lui prenant aussitôt, car la vieille mère semblait s'être attendue à l'émotion de sa fille.

Le hasard voulut que madame Graslin vit la place où était jadis la maison de son père elle serra vivement la main de la Sauviat, de grosses larmes roulèrent dans ses yeux, et se précipitèrent le long de ses joues. Quand

elle eut quitté Limoges, elle y jeta un dernier regard, et parut éprouver une sensation de bonheur qui fut remarquée par tous ses amis.

Quand le procureur-général, ce jeune homme de vingt-sept ans qu'elle refusait de prendre pour mari, lui baisa la main avec une vive expression de regret, le nouvel évêque remarqua le mouvement étrange par lequel le noir de la prunelle envahissait dans les yeux de Véronique le bleu qui, cette fois, fut réduit à n'être qu'un léger cercle. L'œil annonçait évidemment une violente révolution intérieure.

— Je ne le verrai donc plus, dit-elle à l'oreille de sa mère qui reçut cette confidence sans que son vieux visage révélât le moindre sentiment.

La Sauviat était en ce moment observée par Grossetête qui se trouvait devant elle; mais, malgré sa finesse, l'ancien banquier ne put deviner la haine que Véronique avait conçue

contre ce magistrat, qu'elle avait si souvent reçu chez elle. En ce genre, les gens d'église possèdent une perspicacité plus étendue que celle des autres hommes ; aussi l'évêque étonna-t-il Véronique par un regard de prêtre.

— Vous ne regretterez rien à Limoges? lui dit monseigneur.

— Vous le quittez, lui répondit-elle. Et monsieur n'y reviendra plus que rarement, ajouta-t-elle en souriant à Grossetête qui lui faisait ses adieux.

L'évêque conduisait Véronique jusqu'à Montégnac.

— Je devais cheminer en deuil sur cette route, dit-elle à l'oreille de sa mère en montant à pied la côte de Saint-Léonard.

La vieille, au visage âpre et ridé, se mit un doigt sur les lèvres en montrant l'évêque qui regardait l'enfant avec une terrible attention. Ce geste, mais surtout le regard lumineux de ce prêtre, causa comme un frémisse-

ment à madame Graslin. A l'aspect des vastes plaines qui étendent leurs nappes grises en avant de Montégnac, les yeux de Véronique perdirent de leur feu, elle fut prise de mélancolie. Elle aperçut alors le curé qui venait à sa rencontre et le fit monter dans la voiture.

— Voilà vos domaines, madame, lui dit monsieur Bonnet en montrant la plaine inculte.

En quelques instans, le bourg de Montégnac et sa colline où les constructions neuves frappaient les regards, apparurent dorées par le soleil couchant et empreintes de la poésie due au contraste de cette jolie nature jetée là comme une oasis au désert. Les yeux de madame Graslin s'emplirent de larmes. Le curé lui montra une large trace blanche qui formait comme une balafre à la montagne.

— Voilà ce que mes paroissiens ont fait pour

témoigner leur reconnaissance à leur châtelaine, dit-il en montrant ce chemin. Nous pourrons monter en voiture au château. Cette rampe s'est achevée sans qu'il vous en coûte un sou, nous la planterons dans quelques jours. Monseigneur peut deviner ce qu'il a fallu de peines, de soins et de dévoûment pour opérer un pareil changement.

— Ils ont fait cela? dit l'évêque.

— Sans vouloir rien accepter, monseigneur. Les plus pauvres y ont mis la main, en sachant qu'il leur venait une mère.

Au pied de la montagne, les voyageurs aperçurent tous les habitans réunis qui firent partir des boîtes, déchargèrent quelques fusils; puis les deux plus jolies filles, vêtues de blanc, offrirent à madame Graslin des bouquets et des fruits.

— Etre reçue ainsi dans ce village! s'écria-t-elle en serrant la main de monsieur Bonnet comme si elle allait tomber dans un précipice.

La foule accompagna la voiture jusqu'à la grille d'honneur. De là, madame Graslin put voir son château dont jusqu'alors elle n'avait aperçu que les masses. A cet aspect, elle fut comme épouvantée de la magnificence de sa demeure.

La pierre est rare dans le pays, le granit qui se trouve dans les montagnes est extrêmement difficile à tailler ; l'architecte, chargé par Graslin de rétablir le château, avait donc fait de la brique l'élément principal de cette vaste construction, ce qui la rendit d'autant moins coûteuse que la forêt de Montégnac avait pu fournir et la terre et le bois nécessaires à la fabrication. La charpente et la pierre de toutes les bâtisses étaient également sorties de cette forêt. Sans ces économies, Graslin se serait ruiné. La majeure partie des dépenses avait consisté en transports, en exploitations et en salaires. Ainsi l'argent était resté dans le bourg et l'avait vivifié.

Au premier coup-d'œil, et de loin, le château présente une énorme masse rouge rayée de filets noirs produits par les joints, et bordée de lignes grises, car les fenêtres, les portes, les entablemens, les angles et les cordons de pierre à chaque étage sont de granit taillé en pointes de diamant.

La cour qui dessine un ovale incliné comme celle du château de Versailles, est entourée de murs en briques divisés par tableaux encadrés de bossages en granit. Au bas de ces murs règnent des massifs remarquables par le choix des arbustes, tous de verts différens.

Deux grilles magnifiques, en face l'une de l'autre, mènent d'un côté à une terrasse qui avait vue sur Montégnac, de l'autre aux communs et à une ferme. La grande grille d'honneur à laquelle aboutit la route qui venait d'être achevée, est flanquée de deux jolis pavillons dans le goût du seizième siècle.

La façade sur la cour, composée de trois

pavillons, l'un au milieu et séparé des deux autres par deux corps-de-logis, est exposée au levant., La façade sur les jardins, absolument pareille, est à l'exposition du couchant. Les pavillons n'ont qu'une fenêtre sur la façade, et chaque corps-de-logis en a trois. Le pavillon du milieu disposé en campanille, et dont les angles sont vermiculés, se fait remarquer par l'élégance de quelques sculptures sobrement distribuées. L'art est timide en province, et quoique, dès 1828, l'ornementation eut fait des progrès à la voix des écrivains, les propriétaires avaient alors peur de dépenses que le manque de concurrence et d'ouvriers habiles rendaient assez formidables. Celui de chaque extrémité, qui a trois fenêtres de profondeur, est couronné par des toîts très élevés, ornés de balustrades en granit, et dans chaque pan pyramidal du toît, coupé à vive arête par une plate-forme élégante bordée de plomb et d'une galerie en

fonte, s'élève une fenêtre élégamment sculptée. A chaque étage, les consoles de la porte et des fenêtres se recommandent d'ailleurs par des sculptures copiées d'après celles des maisons de Gênes. Le pavillon dont les trois fenêtres sont au midi, voit sur Montégnac; l'autre, celui du nord, regarde la forêt. De la façade du jardin, l'œil embrasse la partie de Montégnac où se trouvent les Tascherons, et plonge sur la route qui conduit au chef-lieu de l'arrondissement. La façade sur la cour jouit du coup-d'œil que présentent les immenses plaines cerclées par les montagnes de la Corrèze du côté de Montégnac, mais qui finissent par la ligne perdue des horizons planes. Les corps-de-logis n'ont au-dessus du rez-de-chaussée qu'un étage terminé par des toîts percés de mansardes dans le vieux style; mais les deux pavillons de chaque bout sont élevés de deux étages. Celui du milieu est coiffé d'un dôme écrasé semblable à celui des pavillons

dits de l'Horloge aux Tuileries ou au Louvre, et dans lequel se trouve une seule pièce formant belvédère et ornée d'une horloge. Par économie, toutes les toîtures avaient été faites en tuiles à gouttière, poids énorme que portent facilement les charpentes prises dans la forêt. Avant de mourir, Graslin avait projeté la route qui venait d'être achevée par reconnaissance; car cette entreprise, que Graslin appelait sa folie, avait jeté sept cent mille francs dans la commune. Aussi Montégnac s'était-il considérablement agrandi.

Derrière les communs, sur le penchant de la colline qui, vers le nord s'adoucit en finissant dans la plaine, Graslin avait commencé les bâtimens d'une ferme immense qui accusaient l'intention de tirer parti des terres incultes de la plaine. Six garçons jardiniers, logés dans les communs et aux ordres d'un concierge, jardinier en chef, continuaient en ce moment les plantations, et

achevaient les travaux que monsieur Bonnet avait jugés indispensables.

Le rez-de-chaussée de ce château, destiné tout entier à la réception, avait été meublé avec somptuosité. Le premier étage se trouvait assez nu, la mort de monsieur Graslin ayant suspendu les envois.

— Ah! monseigneur, dit madame Graslin à l'évêque après avoir fait le tour du château, moi qui comptais habiter une chaumière, le pauvre monsieur Graslin a fait des folies.

— Et vous? dit l'évêque, vous allez faire des actes de charité, ajouta-t-il après une pause en remarquant le frisson que son mot causait à madame Graslin.

Elle prit le bras de sa mère, qui tenait Francis par la main et alla seule jusqu'à la longue terrasse, au bas de laquelle est située l'église, le presbytère, et d'où les maisons du bourg se voient par étages. Le curé s'empara de monseigneur Dutheil pour lui mon-

trer les différentes faces de ce paysage.

Au bout de quelques instans, les deux prêtres aperçurent à l'autre bout de la terrasse Véronique et sa mère immobiles comme des statues : la vieille avait son mouchoir à la main et s'essuyait les yeux, la fille avait les mains étendues au-dessus de la balustrade, et semblait indiquer l'église au-dessous.

— Qu'avez-vous, madame? dit le curé à la vieille Sauviat.

— Rien, répondit madame Graslin qui se retourna et fit quelques pas au-devant des deux prêtres. Je ne savais pas que le cimetière dût être sous mes yeux.

— Vous pouvez le faire mettre ailleurs, la loi est pour vous.

— La loi! dit-elle en laissant échapper ce mot comme un cri.

Là, l'évêque la regarda encore. Fatiguée du regard noir par lequel ce prêtre perçait le voile de chair qui lui couvrait l'âme, et y sur-

prenait le secret caché dans une des fosses de ce cimetière, elle lui cria : — Eh bien ! *oui*.

L'évêque se posa la main sur les yeux et resta pensif, accablé pendant quelques instans.

— Soutenez-la, cria la vieille, elle pâlit.

— L'air est vif, il m'a saisie, dit madame Graslin en tombant évanouie dans les bras des deux ecclésiastiques, qui la portèrent dans une des chambres du château.

Quand elle reprit connaissance, elle vit l'évêque et le curé, priant Dieu pour elle, à genoux.

— Puisse l'ange qui vous a visitée ne plus vous quitter, lui dit l'évêque en la bénissant. Adieu, ma fille.

Ces mots la firent fondre en larmes.

— Elle est donc sauvée? s'écria la Sauviat.

— Dans ce monde et dans l'autre, ajouta l'évêque en se retournant avant de quitter la chambre.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Le Curé à l'œuvre.

La chambre où la Sauviat avait fait porter sa fille est située au premier étage du pavillon latéral dont les fenêtres regardent l'église, le cimetière et le côté méridional de Montégnac. Madame Graslin voulut y demeurer, et

s'y logea tant bien que mal avec Aline et le petit Francis. Naturellement la Sauviat resta près de sa fille.

Quelques jours furent nécessaires à madame Graslin pour se remettre des violentes émotions qui l'avaient saisie à son arrivée. Sa mère la força de garder le lit pendant toute la matinée. Le soir, Véronique s'asseyait sur le banc de la terrasse, d'où ses yeux plongeaient sur l'église, le presbytère et le cimetière. Malgré la sourde opposition qu'y mit la vieille Sauviat, madame Graslin allait contracter une habitude de maniaque en s'asseyant ainsi à la même place, et s'y abandonnant à une sombre mélancolie.

— Madame se meurt, dit Aline à la vieille Sauviat.

Averti par ces deux femmes, le curé, qui ne voulait pas s'imposer, vint alors voir assiduement madame Graslin, dès qu'on lui eut fait pressentir chez elle une maladie de l'âme.

Ce vrai pasteur eut soin de faire ses visites à l'heure où Véronique se posait à l'angle de la terrasse avec son fils, en deuil tous deux.

Le mois d'octobre finissait, la nature devenait sombre et triste. Monsieur Bonnet, qui, dès l'arrivée de Véronique à Montégnac, avait reconnu chez elle quelque grande plaie intérieure, jugea prudent d'attendre la confiance entière de cette femme qui devait devenir sa pénitente.

Un soir, madame Graslin regarda le curé d'un œil presque éteint par la fatale indécision observée chez les gens qui caressent l'idée de la mort; dès cet instant il n'hésita plus, et se mit en devoir d'arrêter les progrès de cette cruelle maladie morale.

Il y eut d'abord entre Véronique et le prêtre un combat de paroles vides sous lesquelles ils se cachèrent leurs véritables pensées. Malgré le froid, Véronique était en ce moment sur un banc de granit et tenait Francis assis sur

elle. La Sauviat était debout, appuyée contre la balustrade en brique, et cachait à dessein la vue du cimetière. Aline attendait que sa maîtresse lui rendît l'enfant.

— Je croyais, madame, dit le curé qui venait déjà pour la septième fois, que vous n'aviez que de la mélancolie; mais, je le vois, lui dit-il à l'oreille, c'est du désespoir. Ce sentiment n'est ni chrétien ni catholique.

— Et, répondit-elle en jetant au ciel un regard perçant et laissant errer un sourire amer sur ses lèvres, quel sentiment l'Église laisse-t-elle aux damnés, si ce n'est le désespoir?

En entendant ce mot, le saint homme aperçut dans cette âme d'immenses étendues ravagées.

— Ah! vous faites de cette colline votre Enfer, quand elle devrait être le Calvaire d'où vous vous élancerez dans le ciel.

— Je n'ai plus assez d'orgueil pour me

mettre sur un pareil piédestal, répondit-elle d'un ton qui révélait le profond mépris qu'elle avait pour elle-même.

Là, le prêtre, par une de ces inspirations qui sont si naturelles et si abondantes chez ces belles âmes vierges, l'homme du sacerdoce prit l'enfant dans ses bras, le baisa au front et dit : — Pauvre petit! d'une voix paternelle en le rendant lui-même à la femme de chambre qui l'emporta.

La Sauviat regarda sa fille, et vit combien le mot de monsieur Bonnet était efficace. Ce mot avait attiré des pleurs dans les yeux secs de Véronique. La vieille Auvergnate fit un signe au prêtre et disparut.

— Promenez-vous, dit monsieur Bonnet à Véronique en l'emmenant le long de cette terrasse de briques à l'autre bout de laquelle se voyait les Tascheron. Vous m'appartenez, je dois compte à Dieu de votre âme malade.

— Laissez-moi me remettre de mon abattement, lui dit-elle.

— Votre abattement provient de méditations funestes, reprit-il vivement.

— Oui, dit-elle avec la naïveté de la douleur arrivée au point où l'on ne garde plus de ménagemens.

— Je le vois, vous êtes tombée dans l'abîme de l'indifférence, s'écria-t-il. S'il est un degré de souffrance physique où la pudeur expire, il est aussi un degré de souffrance morale où l'énergie de l'âme disparaît, je le sais.

Elle fut étonnée de trouver ces subtiles observations et cette pitié tendre chez monsieur Bonnet; mais, comme on l'a vu, son exquise délicatesse, qu'aucune passion n'avait altérée, lui donnait, pour les douleurs de ses ouailles, le sens maternel de la femme.

Ce *mens divinior*, cette tendresse apostolique, met le prêtre au-dessus des autres hommes, et en fait un être divin. Madame Graslin n'avait

pas encore assez pratiqué monsieur Bonnet pour avoir pu reconnaître cette beauté de l'âme, cachée comme une source et d'où procède la grâce, la fraîcheur, la vraie vie.

— Ah ! monsieur, s'écria-t-elle en se livrant à lui par un geste et par un regard comme en ont les mourans.

— Je vous entends ! reprit-il. Que faire ? que devenir ?

Ils marchèrent en silence le long de la balustrade en allant vers la plaine. Ce moment solennel parut propice à ce porteur de bonnes nouvelles, à cet homme de l'Évangile.

— Supposez-vous devant Dieu, dit-il à voix basse et mystérieusement.

Madame Graslin resta comme frappée par la foudre et frissonna légèrement.

— Je lui dirais comme Jésus-Christ : Mon père, vous m'avez abandonnée, et j'ai succombé ! répondit-elle simplement et d'un ac-

cent qui allait au cœur, qui faisait venir des larmes.

— O Magdeleine! voilà le mot que j'attendais, s'écria le prêtre qui ne pouvait s'empêcher de l'admirer. Vous voyez? vous recourez à la justice de Dieu, vous l'invoquez! Écoutez-moi, madame. La religion est, par anticipation, la justice divine. L'Église s'est réservé le jugement de tous les procès de l'âme. La justice humaine est une faible image de la justice céleste, elle n'en est qu'une pâle imitation appliquée aux besoins de la société.

— Que voulez-vous dire?

— Vous n'êtes pas juge dans votre propre cause, vous relevez de Dieu, dit le prêtre, vous n'avez le droit ni de vous condamner, ni de vous absoudre. Dieu est un grand réviseur de procès...

— Ah! fit-elle.

— Il *voit* l'origine des choses, là où nous n'avons vu que les choses elles-mêmes.

Véronique s'arrêta frappée de ces idées qui furent neuves pour elle.

— A vous, reprit le courageux prêtre, à vous dont l'âme est si grande, je dois d'autres paroles que celles dues à mes humbles paroissiens. Vous pouvez, vous dont l'esprit est si cultivé, vous élever jusqu'au sens divin de la religion catholique, exprimé par des images et par des paroles aux yeux des Petits et des Pauvres. Écoutez-moi bien, il s'agit ici de vous; car, malgré l'étendue du point de vue où je vais me placer pour un moment, ce sera bien votre cause. Le *droit*, inventé pour protéger les sociétés, est établi sur l'Égalité. La Société, qui n'est qu'un ensemble de relations et de faits, est basée sur l'Inégalité. Il existe donc un désaccord entre le Fait et le Droit. La Société doit-elle marcher réprimée ou favorisée par la Loi ? En d'autres termes, la Loi doit-elle s'opposer au mouvement intérieur social pour maintenir la société, ou doit-elle

être faite d'après ce mouvement pour la conduire? Depuis l'existence des sociétés, aucun législateur n'a osé prendre sur lui de décider cette question. Tous les législateurs se sont contentés de regarder les faits, d'indiquer ceux blâmables ou criminels, et d'y attacher des punitions. Voilà toute la loi civile : elle n'a ni les moyens de prévenir les fautes, ni les moyens d'en éviter le retour chez ceux qu'elle a punis. Sa philanthropie est une sublime erreur, elle tourmente inutilement le corps, elle n'a pas le baume qui guérit l'âme. Le philanthrope fait des projets, a des idées dont il confie l'exécution à l'homme, au silence, au travail, à des consignes, à des choses muettes et sans puissance. La loi religieuse ignore ces imperfections : elle a étendu la vie au-delà de ce monde. En nous considérant tous comme déchus, et dans un état de dégradation, elle a ouvert un inépuisable trésor d'indulgence, nous sommes tous plus ou moins

avancés vers notre entière régénération, personne n'est infaillible, l'Église s'attend aux fautes et même aux crimes. Là où la société voit un criminel à retrancher de son sein, l'Église voit une âme à sauver. Bien plus! inspirée de Dieu qu'elle étudie et contemple, l'Église admet l'inégalité des forces, elle étudie la disproportion des fardeaux. Si elle vous trouve inégaux de cœur, de corps, d'esprit, d'aptitude, de valeur, elle vous rend tous égaux par le repentir. Depuis le fétichisme informe des sauvages jusqu'aux gracieuses inventions de la Grèce, jusqu'aux profondes et ingénieuses doctrines de l'Égypte et des Indes, traduites par des cultes rians ou terribles, il est une conviction dans l'homme, celle de sa chute, de son péché, d'où vient partout l'idée des sacrifices et du rachat. La mort du Rédempteur, qui a racheté tout le genre humain, est l'image de ce que nous devons faire pour nous-même : rachetons nos fautes! rachetons nos erreurs! ra-

chetons nos crimes! Tout le catholicisme est là. De là ses adorables sacremens qui aident au triomphe de la grâce et soutiennent le pécheur. Pleurer, madame, gémir comme la Magdeleine dans le désert, n'est que le commencement; agir est la fin. Les monastères pleuraient et agissaient, ils priaient et civilisaient, ils ont été les moyens actifs de notre divine religion; ils ont bâti, planté, cultivé, tout en sauvant le trésor de nos connaissances et celui de la justice humaine, de la politique et des arts. On reconnaîtra toujours en Europe la place de ces centres radieux. La plupart des villes sont filles d'un monastère. Si vous croyez que Dieu ait à vous juger, l'Église vous dit par ma voix que tout peut se racheter par les bonnes œuvres du repentir. Les grandes mains de Dieu pèsent le mal qui fut fait, et le trésor des larmes séchées, des bienfaits accomplis. Soyez à vous seule le monastère, vous pouvez en recommencer ici les miracles. Vos prières

doivent être des travaux. De votre travail doit découler le bonheur de ceux au-dessus desquels vous ont mis votre fortune, votre esprit, tout, jusqu'à cette position naturelle, image de votre situation sociale.

En disant ces derniers mots, le prêtre et madame Graslin s'étaient retournés pour revenir sur leurs pas vers les plaines, et le curé put montrer et le village au bas de la colline, et le château dominant le paysage. Il était alors quatre heures et demie. Un rayon de soleil jaunâtre enveloppait la balustrade, les jardins, illuminait le château, faisait briller le dessin des acrotères en fonte dorée, il éclairait la longue plaine partagée par la route, triste ruban gris qui n'avait pas ce feston que partout ailleurs les arbres y brodent des deux côtés.

Quand Véronique et monsieur Bonnet eurent dépassé la masse du château, ils purent voir par dessus la cour, les écuries et les communs, la forêt de Montégnac, sur laquelle

cette lueur glissait comme une caresse. Quoique ce dernier éclat du soleil couchant n'atteignît que les cîmes, il permettait encore de voir parfaitement, depuis la colline où se trouve Montégnac jusqu'au premier pic de la chaîne des monts Corréziens, les caprices de la magnifique tapisserie que fait une forêt en automne. Les chênes formaient des masses de bronze florentin ; les noyers, les châtaigniers offraient leurs tons de vert-de-gris ; les arbres hâtifs brillaient par leur feuillage d'or, et toutes ces couleurs étaient nuancées par les places grises incultes. Les troncs des arbres entièrement dépouillés de feuilles montraient leurs colonnades blanchâtres. Ces couleurs rousses, fauves, grises toutes fondues artistement par les reflets pâles du soleil d'octobre, s'harmoniaient à cette plaine infertile, à cette immense jachère, verdâtre comme une eau stagnante. Une pensée du prêtre en fit un beau spectacle, muet d'ailleurs : pas un arbre, pas

un oiseau, la mort dans la plaine, le silence dans la forêt ; çà et là, quelques fumées dans les chaumières du village. Le château semblait sombre comme sa maîtresse. — Par une loi singulière, tout imite dans une maison celui qui y règne : son esprit y plane.

Madame Graslin, frappée à l'entendement par les paroles du curé, et frappée au cœur par la conviction, atteinte dans sa tendresse par le timbre angélique de cette voix, s'arrêta tout à coup. Le curé leva le bras et lui montra la forêt : Véronique la regarda.

— Ne trouvez-vous pas à ceci quelque ressemblance vague avec la vie sociale ? A chacun sa destinée ! Combien d'inégalités dans cette masse d'arbres ! Les plus hauts perchés manquent de terre végétale et d'eau, ils meurent les premiers !...

— Il en est que la serpe de la femme qui fait du bois arrête dans la grâce de leur jeunesse ! dit-elle avec amertume.

— Ne retombez plus dans ces sentimens, reprit le curé, mais avec indulgence. Le malheur de cette forêt est de n'avoir pas été coupée.

Tous deux regardèrent la forêt pendant un moment en silence.

— Voyez-vous, madame, le phénomène que présentent les masses de cette forêt?

Véronique, pour qui les singularités de la nature forestière étaient peu sensibles, arrêta son regard sur la forêt et le reporta doucement sur le curé.

— Vous ne remarquez pas, dit-il en devinant dans ce regard l'ignorance de Véronique, des lignes où les arbres de toute espèce sont encore verts?

— Ah! c'est vrai, s'écria-t-elle. Pourquoi?

— Là, reprit le curé, se trouve la fortune de Montégnac et la vôtre, une immense fortune que j'avais signalée à monsieur Graslin. Vous voyez les sillons de trois vallées, dont

les eaux se perdent dans le torrent du Gabou. Ce torrent sépare la forêt de Montégnac de la commune qui, de ce côté, touche la nôtre. A sec en septembre et octobre, en novembre il donne beaucoup d'eau. Son eau, dont la masse serait facilement augmentée par des travaux dans la forêt, afin de ne rien laisser perdre et de réunir les plus petites sources, cette eau ne sert à rien ; mais faites entre les deux collines du torrent un ou deux barrages pour la retenir, pour la conserver, comme a fait Riquet à Saint-Ferréol, où l'on pratiqua d'immenses réservoirs pour alimenter le canal du Languedoc, vous allez fertiliser cette plaine inculte, avec de l'eau sagement distribuée dans des rigoles maintenues par des vannes, laquelle se boirait en temps utile dans ces terres, et dont le trop plein serait d'ailleurs dirigé vers notre petite rivière. Vous aurez de beaux peupliers le long de tous vos canaux, et vous élèverez des bes-

tiaux dans les plus belles prairies possibles. Qu'est-ce que l'herbe? du soleil et de l'eau. Il y a bien assez de terre dans ces plaines pour les racines; les eaux fourniront des rosées qui féconderont le sol, les peupliers s'en nourriront, ils arrêteront les brouillards, dont les principes seront pompés par toutes les plantes; voilà les secrets de la belle végétation des vallées. Vous verrez un jour la vie, la joie, le mouvement, là où règne le silence, là où le regard s'attriste de l'infécondité. Ne sera-ce pas une belle prière? Ces travaux n'occuperont-ils pas votre oisiveté mieux que les pensées de la mélancolie?

Véronique serra la main du curé, ne dit qu'un mot, mais ce mot fut grand.

— Ce sera fait, monsieur.

— Vous concevez cette grande chose, reprit-il, mais vous ne l'exécuterez pas. Ni vous ni moi, nous n'avons les connaissances nécessaires à l'accomplissement d'une pensée qui

peut venir à tous, mais qui soulève des difficultés immenses, car, quoique simples et presque cachées, ces difficultés veulent les plus exactes ressources de la science. Cherchez donc dès aujourd'hui les instruments humains qui vous feront gagner dans douze ans six ou sept mille louis de rente avec les six mille arpens que vous fertiliserez ainsi. Ce travail rendra quelque jour Montégnac l'une des plus riches communes du département. La forêt ne vous rapporte rien encore ; mais, tôt ou tard, la Spéculation viendra chercher ces magnifiques bois, trésors amassés par le temps, les seuls dont la production ne peut être hâtée ni remplacée par l'homme. L'État créera peut-être un jour lui-même des moyens de transport pour cette forêt dont les arbres seront utiles à sa marine ; mais il attendra que la population de Montégnac décuplée exige sa protection, car l'État est comme la Fortune, il ne donne qu'au riche. Cette terre sera, dans ce temps,

l'une des plus belles de France, elle sera l'orgueil de votre petit-fils qui trouvera peut-être le château mesquin, relativement aux revenus.

— Voilà, dit Véronique, un avenir pour ma vie.

—Une pareille œuvre peut racheter bien des fautes, dit le curé qui, se voyant compris, essaya de frapper un dernier coup sur l'intelligence de cette femme : il avait deviné que, chez elle, l'intelligence menait au cœur; tandis que, chez les autres femmes, le cœur est au contraire le chemin de l'intelligence. Savez-vous, lui dit-il après une pause, dans quelle erreur vous êtes?

Elle le regarda timidement.

— Votre repentir n'est encore que le sentiment d'une défaite essuyée, ce qui est horrible, c'est le désespoir de Satan, et tel était peut-être le repentir des hommes avant Jésus-Christ; mais notre repentir, à nous autres

catholiques, est l'effroi d'une âme qui se heurte dans la mauvaise voie, et à qui, dans ce choc, Dieu s'est révélé ! Vous ressemblez à l'Oreste payen, soyez saint Paul !

— Votre parole vient de me changer entièrement, s'écria-t-elle. Maintenant, oh ! maintenant, je veux vivre.

— L'esprit a vaincu, se dit le modeste prêtre qui s'en alla joyeux.

Il avait jeté une pâture au secret désespoir qui dévorait madame Graslin en donnant à son repentir la forme d'une belle et bonne action.



CHAPITRE DIX-HUITIÈME

L'Esprit des Forêts.

Madame Graslin écrivit à monsieur Grossetête le lendemain même. Quelques jours après, il vint, pour elle, de Limoges, trois chevaux de selle envoyés par ce vieil ami. Monsieur Bonnet avait offert à Véronique, sur sa

demande, le fils du maître de poste, un jeune homme enchanté de se mettre au service de madame Graslin, et de gagner une centaine d'écus. Ce jeune garçon, à figure ronde, aux yeux et aux cheveux noirs, petit, découplé, nommé Champion, plut à madame Graslin et fut aussitôt mis en fonctions : il devait accompagner sa maîtresse dans ses excursions et avoir soin des chevaux de selle.

Le garde-général de Montégnac était un ancien maréchal-des-logis de la garde royale, né à Limoges, et que monsieur le duc de Navarreins avait envoyé d'une de ses terres à Montégnac pour en étudier la valeur et lui transmettre des renseignements, afin de savoir quel parti on en pouvait tirer. Maurice Colorat n'avait vu que des terres incultes et infertiles, des bois inexploitables à cause de la difficulté des transports, un château en ruines, et d'énormes dépenses à faire pour y rétablir une habitation et des jardins. Il fut effrayé surtout

des clairières semées de roches granitiques qui nuançaient de loin cette immense forêt. Ce probe mais inintelligent militaire avait été la cause de la vente de ce bien.

— Colorat, dit madame Graslin à son garde qu'elle fit venir, à compter de demain, je monterai vraisemblablement à cheval tous les matins. Vous devez connaître les différentes parties de terres qui dépendent de ce domaine et celles que monsieur Graslin y a réunies, vous me les indiquerez, je veux tout visiter par moi-même.

Les habitans du château virent avec joie le changement qui s'opérait dans la conduite de Véronique. Sans en avoir reçu l'ordre, Aline chercha, d'elle même, la vieille amazone noire de sa maîtresse, et la mit en état de servir. Le lendemain, la Sauviat vit avec un indicible plaisir sa fille habillée pour monter à cheval.

Guidée par son garde et par Maurice qui allaient en consultant leurs souvenirs, car les

sentiers étaient à peine tracés dans ces montagnes inhabitées, madame Graslin se donna pour tâche de parcourir seulement les cîmes sur lesquelles s'étendaient ses bois, afin d'en connaître les versans et de se familiariser avec les ravins, chemins naturels qui déchiraient cette longue arête. Elle voulait mesurer sa tâche, étudier la nature des courans et trouver les élémens de l'entreprise signalée par le curé. Elle avait mis Colorat en avant et marchait après lui, en se faisant suivre de Maurice.

Tant qu'elle chemina dans des parties pleines d'arbres, en montant et descendant tour à tour ces ondulations de terrain si rapprochées dans les montagnes en France, Véronique fut occupée seulement à voir les merveilles de la forêt. C'était des arbres séculaires dont les premiers l'étonnèrent et auxquels elle finit par s'habituer; puis des hautes futaies naturelles, ou dans une clai-

rière quelque pin solitaire d'une hauteur prodigieuse; enfin, chose plus rare, un de ces arbustes, nains partout ailleurs, mais qui, par des circonstances curieuses, atteignent des développemens gigantesques et sont quelquefois aussi vieux que le sol. Mais quand, par une échancrure, elle aperçut les plaines à ses pieds, et quelque aride ravine entre les sables et les pierres de laquelle avaient poussé des arbustes rabougris, et que ce spectacle revint de momens en momens, l'esprit de cette nature austère la frappa, lui suggéra des observations neuves pour elle, et excitées par les significations de ces divers spectacles.

Elle ne vit pas sans une sensation inexprimable une nuée roulant sur des roches nues. Elle remarqua les sillons blanchâtres faits par les ruisseaux de neige fondue, et qui, de loin, ressemblent à des cicatrices. Après une gorge sans végétation, elle apercevait, dans les flancs exfoliés d'une colline rocheuse,

des châtaigniers centenaires, aussi beaux que des sapins des Alpes. Et à force de voir ces tableaux variés de formes, mais animés par la même pensée, la profonde tristesse exprimée par cette nature à la fois sauvage et ruinée, abandonnée, infertile, la gagna et répondit à ses sentimens cachés. La rapidité de sa course lui permettait d'embrasser, presqu'à vol d'oiseau, tantôt de vastes sables mobiles, des fondrières meublées d'arbres épars, des granits renversés, des roches pendantes, des vallons obscurs, des places étendues pleines de bruyères encore fleuries, et d'autres desséchées; tantôt des solitudes âpres où croissaient des génevriers, des câpriers; tantôt des prés à herbe courte, des morceaux de terre engraissée par un limon séculaire; enfin les tristesses, les splendeurs, les choses douces, fortes, les aspects singuliers de la nature montagnarde au centre de la France.

Elle rencontra dans l'examen de ce sol, dans ces traces d'orage, comme un point d'appui contre elle-même.

Elle recueillit dans le silence de ces cîmes, dans la senteur des bois, dans la sérénité de l'air, comme elle le dit le soir à monsieur Bonnet, la certitude d'une clémence auguste, et entrevit la possibilité d'un ordre de faits plus élevés que celui dans lequel avaient tourné ses rêveries. Elle sentit une sorte de bonheur, elle n'avait pas, depuis long-temps, éprouvé tant de paix.

Devait-elle ce sentiment à la similitude qu'elle trouvait entre ces paysages et les endroits épuisés, desséchés de son âme. Avait-elle vu ces troubles de la nature avec une sorte de joie, en pensant que la matière était punie là, sans avoir péché? Certes, elle fut puissamment émue, car à plusieurs reprises Colorat et Maurice se la montrèrent comme s'ils la trouvaient transfigurée. Il n'est pas un

site de forêt qui n'ait sa signification; pas une clairière, pas un fourré qui ne présente des analogies avec le labyrinthe des pensées humaines. Aussi personne parmi les gens dont l'esprit est cultivé, ou dont le cœur a reçu des blessures, ne peut-il se promener dans une forêt, sans qu'elle lui parle! Insensiblement, il s'en élève une voix ou consolante ou terrible, mais plus souvent consolante que terrible; et si l'on recherchait bien les causes de la sensation, à la fois grave, simple, douce, mystérieuse qui vous y saisit, peut-être la trouverait-on dans le spectacle sublime et ingénieux de toutes ces créatures obéissant à leurs destinées, et immuablement soumises. Tôt ou tard le sentiment terrible de la permanence de la nature vous emplit le cœur et vous remue profondément. Vous finissez par y être inquiets de Dieu! Dans un certain endroit, Véronique aperçut dans les raides pentes des torrens je ne sais

quoi de sévère. Elle se surprit à désirer d'entendre l'eau bruissant dans ces ravines ardentes.

— Toujours aimer ! pensa-t-elle.

Honteuse de ce mot qui lui fut jeté comme par une voix, elle poussa son cheval avec témérité vers le premier pic de la Corrèze, où, malgré l'avis de ses deux guides, elle s'élança. Elle atteignit seule le sommet de ce piton, nommé la *Roche-Vive*, et y resta pendant quelques instans, occupée à voir tout le pays. Elle reçut en elle-même un coup qui la détermina à déployer pour son œuvre cette persévérance tant admirée et dont elle donna tant de preuves. A la vue de ce vaste désert, elle attacha son cheval par la bride à un arbre, alla s'asseoir sur un quartier de roche, en laissant errer ses regards sur cet espace où la nature se montrait marâtre, et ressentit dans son cœur les mouvemens maternels qu'elle avait jadis éprouvés en regardant son en-

fant. Préparée à recevoir la sublime instruction que présentait ce spectacle par les méditations presqu'involontaires qui, selon sa belle expression, avaient vanné son cœur, elle s'y éveilla d'une léthargie. Elle comprit alors, dit-elle au curé, que nos âmes devaient être labourées aussi bien que la terre.

Cette vaste scène était éclairée par le pâle soleil du mois de novembre. Déjà quelques nuées grises chassées par un vent froid venaient de l'ouest. Il était environ trois heures, Véronique avait mis quatre heures à venir là ; mais comme tous ceux qui sont dévorés par une profonde misère intime, elle ne faisait aucune attention aux circonstances extérieures. En ce moment sa vie était véritablement agrandie du mouvement sublime de la nature.

— Ne restez pas plus long-temps là, madame, lui dit un homme dont la voix la fit tressaillir, vous ne pourriez plus retourner nulle part, car vous êtes séparée par plus de

deux lieues de toute habitation ; à la nuit, la forêt est impraticable; mais, ces dangers ne sont rien : dans quelques instants il fera sur ce pic un froid mortel dont la cause est inconnue, et qui a déjà tué du monde.

Madame Graslin vit au-dessous d'elle une figure presque noire de hâle où brillaient deux yeux qui ressemblaient à deux larmes de feu. De chaque côté de cette face, pendait une large nappe de cheveux bruns, et dessous s'agitait une barbe en éventail. L'homme soulevait respectueusement un de ces énormes chapeaux à larges bords que portent les paysans au centre de la France, et montrait un de ces fronts dégarnis, mais superbes, par lesquels certains pauvres se recommandent à l'attention publique. Véronique n'eut pas la moindre frayeur : elle était dans une de ces situations où, pour les femmes, cessent toutes les petites considérations qui les rendent peureuses.

— Comment vous trouvez-vous là? lui dit-elle.

— Mon habitation est à peu de distance, répondit l'inconnu.

— Et que faites-vous dans ce désert? demanda Véronique.

— J'y vis.

— Mais comment et de quoi?

— On me donne une petite somme pour garder toute cette partie de la forêt, dit-il en montrant le versant du pic opposé à celui qui regardait les plaines de Montégnac.

Madame Graslin aperçut alors le canon d'un fusil et vit un carnier. Si elle avait eu des craintes, elle eut été dès-lors rassurée.

— Vous êtes garde.

— Non, madame, pour être garde, il faut pouvoir prêter serment, et pour le prêter, il faut jouir de tous ses droits civiques...

— Qui êtes-vous donc?

— Je suis Farrabesche, dit l'homme avec

une profonde humilité, en abaissant les yeux vers la terre.

Madame Graslin, à qui ce nom ne disait rien, regarda cet homme et observa dans sa figure, excessivement douce, des signes de férocité cachée : les dents mal rangées imprimaient à la bouche, dont les lèvres étaient d'un rouge de sang, un tour plein d'ironie et de mauvaise audace ; les pommettes brunes et saillantes offraient je ne sais quoi d'animal ; il avait la taille moyenne, les épaules fortes, le cou rentré, très court, gros, les mains larges et velues des gens violens et capables d'abuser de ces avantages de la nature bestiale. Ses dernières paroles annonçaient d'ailleurs quelque mystère auquel son attitude, sa physionomie et sa personne prêtaient un sens terrible.

— Vous êtes donc à mon service? lui dit d'une voix douce Véronique.

— Vous êtes madame Graslin! dit Farrabesche.

— Oui, mon ami, répondit-elle.

Farrabesche disparut avec la rapidité d'une bête fauve, après lui avoir jeté un regard plein de crainte. Véronique s'empressa de remonter à cheval et alla rejoindre Maurice et son garde qui commençaient à concevoir des inquiétudes sur elle, car on connaissait dans le pays l'inexplicable insalubrité de la *Roche-Vive*.

Colorat pria sa maîtresse de descendre par une petite vallée qui conduisait dans la plair .
en lui faisant observer qu'il serait dange
de revenir par les hauteurs, où les c'
n'étaient pas frayés, se croisaient, et
gré sa connaissance du pays, il
perdre.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Farrabesche.

Une fois en plaine, Véronique ralentit le pas de son cheval.

— Qu'est-ce que ce Farrabesche que vous employez? dit-elle à son garde-général.

— Madame l'a rencontré? s'écria Colorat.

— Oui, mais il s'est enfui.

— Le pauvre homme! peut-être ne sait-il pas combien madame est bonne.

— Enfin qu'a-t-il fait?

— Mais, madame, c'est un assassin, répondit naïvement Maurice.

— On lui a donc fait grâce, à lui? demanda Véronique d'une voix émue.

— Non, madame, répondit Colorat. Farrabesche a passé aux assises, il a été condamné à dix ans de travaux forcés, il a fait ses dix ans, et il est revenu du bagne en 1827. Il doit la vie à monsieur le curé qui l'a décidé à se livrer. Condamné à mort par contumace, tôt ou tard il eût été pris. Monsieur Bonnet a été le trouver tout seul, au risque de se faire tuer. On ne sait pas ce qu'il a dit à Farrabesche. Ils sont restés seuls pendant deux jours, le troisième il l'a ramené à Tulle où l'autre s'est livré. Monsieur Bonnet a été trouver un bon avocat, lui a recommandé la

cause de Farrabesche, et Farrabesche en a été quitte pour dix ans de fers. M. le curé l'a été voir dans sa prison. Ce gars-là, qui était la terreur du pays, est devenu doux comme une jeune fille, il s'est laissé emmener au bagne, il y a fait ses dix ans. A son retour, il est venu s'établir ici sous la protection de monsieur le curé. Personne ne lui dit plus haut que son nom, il va tous les dimanches et les jours de fêtes aux offices, à la messe. Quoiqu'il ait sa place parmi nous, il se tient le long d'un mur, tout seul. Il fait ses dévotions de temps en temps; mais, à la sainte table, il se met aussi à l'écart.

— Et cet homme a tué un autre homme?

— Un, dit Colorat, il en a bien tué plusieurs? Mais c'est un bon homme tout de même!

— Est-ce possible! s'écria Véronique qui dans sa stupeur laissa tomber la bride sur le cou de son cheval.

— Voyez-vous, madame, reprit le garde

qui ne demandait pas mieux que de raconter cette histoire, Farrabesche était le dernier des Farrabesche, une famille de la Corrèze, quoi! Son frère aîné, le capitaine Farrabesche, était mort dix ans auparavant en Italie, à Montenotte, capitaine à vingt-deux ans. Etait-ce avoir du guignon? Et un homme qui avait des moyens, il savait lire et écrire, il se promettait d'être fait général. Il y eut des regrets dans la famille, et il y avait lieu vraiment! Moi, qui dans ce temps étais avec l'Autre, j'ai entendu parler de sa mort; oh! le capitaine Farrabesche a fait une belle mort! il a sauvé l'armée et le petit caporal! Je servais déjà sous le général Steingel, un Allemand, c'est-à-dire un Alsacien, un fameux général, mais il avait la vue courte. Ce défaut-là fut cause de sa mort arrivée quelque temps après celle du capitaine Farrabesche. Le petit dernier qui est celui-ci, avait six ans quand il entendit parler de la mort de son grand frère. Le second

frère servait aussi, mais il n'était que soldat; il mourut sergent, premier régiment de la garde, un beau poste, à la bataille d'Austerlitz, où, voyez-vous, madame, on a manœuvré aussi tranquillement que dans les Tuileries... J'y étais aussi! Oh! j'ai eu du bonheur, j'ai tout vu, sans attraper une blessure. Notre Farrabesche donc, quoiqu'il soit brave, se mit dans la tête de ne pas partir. Au fait, l'armée n'était pas saine pour cette famille-là. Quand le sous-préfet l'a demandé en 1811, oh! il s'est enfui dans les bois; réfractaire quoi, comme on les appelait. Pour lors, il s'est joint à un parti de chauffeurs, de gré ou de force; mais enfin il a chauffé! Vous comprenez que personne autre que monsieur le curé ne sait ce qu'il a fait avec ces mâtins-là, parlant par respect! Il s'est souvent battu avec les gendarmes et avec la ligne aussi! Enfin, il a été dans sept rencontres...

— Il passe pour avoir tué deux sol-

dats et trois gendarmes ! dit Champion.

— Est-ce qu'on sait le compte ; il ne l'a pas dit, reprit Colorat. Enfin, madame, presque tous les autres ont été pris ; mais lui, plus jeune, plus agile, connaissant mieux le pays, a toujours échappé. Ces chauffeurs-là se tenaient aux environs de Brives et de Tulle ; ils rabattaient souvent par ici, à cause de la facilité que Farrabesche avait de les cacher. En 1814, on ne s'est plus occupé de lui, la conscription était abolie ; mais il a été forcé de passer l'année de 1815 dans les bois. Comme il n'avait pas ses aises pour vivre, il a encore aidé à arrêter la malle, dans la gorge, là-bas ; mais enfin, d'après l'avis de monsieur le curé, il s'est livré. Il n'a pas été facile de lui trouver des témoins, personne n'osait déposer contre lui. Pour lors, son avocat et monsieur le curé ont tant fait, qu'il en a été quitte pour dix ans. Il a eu du bonheur, après avoir chauffé ; car, il a chauffé !

— Mais qu'est-ce que c'était que de chauffer ?

— Si vous le voulez, madame, je vas vous dire comment ils faisaient, autant que je le sais par les uns et par les autres, car, vous comprenez, je n'ai point chauffé! Ça n'est pas beau, mais la nécessité ne connaît point de loi. Donc ils tombaient sept ou huit chez un fermier ou chez un propriétaire soupçonné d'avoir de l'argent; ils vous allumaient du feu, soupaient au milieu de la nuit; puis, entre la poire et le fromage, si le maître de la maison ne voulait pas leur donner la somme demandée, ils lui attachaient les pieds à la crémaillère, et ne le détachaient qu'après avoir reçu leur argent. Ils venaient masqués. Dans le nombre de leurs expéditions, il y en a eu de malheureuses. Dam! il y a toujours des obstinés, des gens avares. Un fermier, le père Cochegrue, qui aurait bien tondu sur un œuf, s'est laissé brûler les pieds! Ah! ben, il en

est mort. La femme de monsieur David, auprès de Brives, est morte des suites de la frayeur que ces gens-là lui ont faite, rien que d'avoir vu lier les pieds de son mari. — Donne-leur donc ce que tu as! qu'elle s'en allait lui disant. Il ne voulait pas, elle leur a montré la cachette. Les chauffeurs ont été la terreur du pays pendant cinq ans; mais mettez-vous bien dans la boule, pardon, madame, que plus d'un fils de bonne maison était des leurs.

Madame Graslin écoutait sans répondre. Il y eut un moment de silence. Maurice, jaloux d'amuser sa maîtresse, voulut dire ce qu'il savait de Farrabesche.

— Il faut dire aussi à madame tout ce qui en est. Farrabesche n'a pas son pareil à la course, ni à cheval. Il tue un bœuf d'un coup de poing! Il porte sept cents, dà! personne ne tire mieux que lui. Quand j'étais petit, on me racontait les aventures de Farra-

besche. Un jour il est surpris avec trois de ses compagnons : ils se battent, bien! deux sont blessés et le troisième meurt, bon ! Farrabesche se voit pris ; bah ! il saute sur le cheval d'un gendarme, en croupe, derrière l'homme, et pique le cheval qui s'emporte; il le met au grand galop et disparaît en tenant le gendarme à bras-le-corps, et il le serrait si fort qu'à une certaine distance, il a pu le jeter à terre, rester seul sur le cheval et s'évader, maître du cheval ! Et il a eu le toupet de l'aller vendre à dix lieues au-delà de Limoges. De ce coup, il resta pendant trois mois caché et introuvable. On avait promis cent louis à celui qui le livrerait.

— Une autre fois, dit Colorat, à propos des cent louis promis pour lui par le préfet de Tulle, il les fit gagner à un de ses cousins, Giriex de Saint-Loup. Son cousin le dénonça et eut l'air de le livrer! Oh ! il le livra! Les gendarmes étaient bien heureux de le mener

à Tulle. Mais il n'alla pas loin, on fut obligé de l'enfermer dans la prison de Lubersac, d'où il s'évada pendant la première nuit, en profitant d'une percée qu'y avait faite un de ses complices, un nommé Gabilleau, un déserteur du 17e, exécuté à Tulle, et qui fut transféré avant la nuit où il comptait se sauver. Ces aventures donnaient à Farrabesche une fameuse couleur. La troupe avait ses affidés, vous comprenez! D'ailleurs on les aimait! Ils étaient bien servis? Ah dame! ces gens-là n'étaient pas comme ceux d'aujourd'hui. Oh! chacun de ces gaillards dépensait royalement son argent. Figurez-vous, madame, un soir, Farrabesche est poursuivi par des gendarmes; eh, ben! il leur a échappé cette fois en restant pendant vingt-quatre heures dans la mare d'une ferme : il respirait de l'air par un tuyau de paille à fleur du fumier. Qu'est-ce que c'était que ce petit désagrément pour lui qui a passé des nuits au fin sommet des arbres où les moi-

neaux se tiennent à peine, en voyant les soldats qui le cherchaient passer et repasser sous lui. Farrabesche a été l'un de cinq à six chauffeurs que la justice n'a pas pu prendre; mais, comme il était du pays et par force avec eux, enfin il n'avait fui que pour éviter la conscription, les femmes étaient pour lui, et c'est beaucoup!

— Ainsi Farrabesche a bien certainement tué plusieurs hommes, dit encore madame Graslin.

—Certainement, reprit Colorat, il a même, dit-on, tué le voyageur qui était dans la malle en 1812; mais le courrier, le postillon, les seuls témoins qui pussent le reconnaître, étaient morts lors de son jugement.

— Pour le voler, dit madame Graslin.

— Oh! ils ont tout pris. Mais il y avait vingt-cinq mille francs au gouvernement.

Madame Graslin chemina silencieusement

r[illegible]nt une lieue. Le soleil était couché, la [illegible] la plaine grise, il semblait alors [illegible] mer. Il y eut un moment où [illegible] regardèrent madame Graslin [illegible] les inquiétait; ils éprouvèren[illegible]on en lui voyant sur les joues [illegible]eux tra[illegible]ntes, produites par d'abondantes larme[illegible] elle avait les yeux rouges et remplis de pleurs qui tombaient goutte à goutte.

— Oh! madame, dit Colorat, ne le plaign[illegible] pas! Le gars a eu du bon temps, il a eu de jolies maîtresses; et maintenant, quoique sous la surveillance de la haute police, il est protégé par l'estime et l'amitié de monsieur le curé; car il s'est repenti, sa conduite au bagne a été des plus exemplaires. Chacun sait qu'il est aussi honnête homme que le plus honnête d'entre nous; seulement il est fier, il ne veut pas s'exposer à recevoir quelque marque de répugnance, et il vit tranquillement en faisant

du bien à sa manière. Il vous a mis de l'autre côté de la Roche-Vive, une dixaine d'arpens en pépinières, et il plante dans la forêt aux places où il aperçoit la chance de faire venir un arbre; puis il émonde les arbres, il ramasse le bois mort, il fagotte et tient le bois à la disposition des pauvres gens. Chaque pauvre, sûr d'avoir du bois tout fait, tout prêt, vient lui en demander au lieu d'en prendre et de faire du tort à vos bois, en sorte qu'aujourd'hui s'il chauffe le monde, il leur fait du bien! Farrabesche aime votre forêt, il en a soin comme de son bien.

— Et il vit!... tout seul, s'écria madame Graslin qui se hâta d'ajouter les deux derniers mots.

— Faites excuse, madame, il prend soin d'un petit garçon qui va sur quinze ans, dit Maurice.

— Ma foi, oui, dit Colorat, car la Curieux a

eu cet enfant-là quelque temps avant que Farabesche se soit livré.

— C'est son fils? dit madame Graslin.

— Mais, chacun le pense.

— Et pourquoi n'a-t-il pas épousé cette fille.

— Et comment? on l'aurait pris! Aussi, quand la Curieux sut qu'il était condamné, la pauvre fille a-t-elle quitté le pays.

— Était-elle jolie?

— Oh! dit Maurice, ma mère prétend qu'elle ressemblait beaucoup, tenez.... à une autre fille qui, elle aussi, a quitté le pays, à Denise Tascheron.

— Il était aimé, dit madame Graslin.

— Bah! parce qu'il chauffait, dit Colorat. les femmes aiment l'extraordinaire! Cependant rien n'a plus étonné le pays que cet amour-là. Catherine Curieux vivait sage comme

une Sainte-Vierge, elle passait pour une perle de vertu dans son village, à Vizay, un fort bourg de la Corrèze, sur la ligne des deux départemens. Son père et sa mère y sont fermiers de messieurs Brézac. La Catherine Curieux avait bien ses dix-sept ans lors du jugement de Farrabesche. Les Farrabesche étaient une vieille famille du même pays, qui se sont établis sur les domaines de Montégnac, ils tenaient la ferme du village. Le père et la mère Farrabesche sont morts; mais les trois sœurs à la Curieux sont mariées, une à Aubusson, une à Limoges, une à Saint-Léonard.

— Croyez-vous que Farrabesche sache où est Catherine, dit madame Graslin.

— S'il le savait, il romprait son ban, oh! il irait... Dès son arrivée, il a fait demander par monsieur Bonnet le petit Curieux au père et à la mère qui en avaient pris soin; monsieur Bonnet le lui a obtenu tout de même.

— Personne ne sait ce qu'elle est devenue.

— Bah! dit Colorat, cette jeunesse s'est crue perdue! elle a eu peur de rester dans le pays! Elle aura été à Paris. Et qu'y fait-elle? Voilà le *hic*. La chercher là, c'est vouloir trouver une bille dans les cailloux de cette plaine!

Colorat montrait la plaine de Montégnac du haut de la rampe par laquelle montait alors madame Graslin, qui n'était plus qu'à quelques pas de la grille du château. La Sauviat inquiète, Aline, les gens attendaient là, ne sachant que penser d'une si longue absence.

— Eh bien! dit la Sauviat en aidant sa fille à descendre de cheval, tu dois être horriblement fatiguée.

— Non, ma mère, dit madame Graslin d'une voix si altérée, que la Sauviat regarda sa fille et vit alors qu'elle avait beaucoup

pleuré. Madame Graslin rentra chez elle avec Aline, qui avait ses ordres pour tout ce qui concernait sa vie intérieure, elle s'enferma chez elle sans y admettre sa mère ; et quand la Sauviat voulut y venir, Aline dit à la vieille Auvergnate : — Madame est endormie.

CHAPITRE VINGTIÈME.

La Maison du Garde.

Le lendemain Véronique partit à cheval accompagnée de Maurice seulement. Pour aller rapidement à la Roche-Vive, elle prit le chemin par lequel elle en était revenue la veille. En montant par le fond de la gorge qui

séparait ce pic de la dernière colline de la forêt, car vue de la plaine, la Roche-Vive semblait isolée, elle dit à Maurice de lui indiquer la maison de Farrabesche et de l'attendre en gardant les chevaux : elle voulut aller seule.

Maurice conduisit Véronique vers un sentier qui descend sur le versant de la Roche-Vive, opposé à celui de la plaine, et lui montra le toît en chaume d'une habitation presque perdue à moitié de cette montagne, et au bas de laquelle s'étendent des pépinières. Il était alors environ midi. Une fumée légère qui sortait de la cheminée indiquait la maison auprès de laquelle Véronique arriva bientôt ; mais elle ne se montra pas tout d'abord. A l'aspect de cette modeste demeure assise au milieu d'un jardin entouré d'une haie en épines sèches, elle resta pendant quelques instans perdue en des pensées qui ne furent connues que d'elle. Au bas du jardin serpentent

quelques arpens de prairies encloses d'une haie vive, et où, çà et là, s'étalent les têtes aplaties des pommiers, des poiriers et de pruniers. Au-dessus de la maison, vers le haut de la montagne où le terrain devient sablonneux, s'élèvent les cîmes jaunies d'une superbe châtaigneraie.

En ouvrant la porte à claire-voie faite en planches presque pourries qui sert de clôture, madame Graslin aperçut une étable, une petite basse-cour et tous les pittoresques, les vivans accessoires des habitations du pauvre, qui certes ont de la poésie aux champs. Quel être a pu voir sans émotion, les linges étendus sur la haie, la botte d'oignons pendue au plancher, les marmites en fer qui sèchent, le banc de bois ombragé de chèvrefeuilles, et les joubarbes sur le faîte du chaume qui accompagnent presque toutes les chaumières en France, et révèlent une vie humble, presque végétative.

Il fut impossible à Véronique d'arriver chez son garde sans être aperçue : deux beaux chiens de chasse aboyèrent aussitôt que le bruit de son amazone se fit entendre dans les feuilles sèches ; elle prit la queue de cette large robe sous son bras, et s'avança vers la maison. Farrabesche et son enfant, qui étaient assis sur un banc de bois en dehors, se levèrent et se découvrirent tous deux, en gardant une attitude respectueuse, mais sans la moindre apparence de servilité.

— J'ai su, dit Véronique en regardant avec attention l'enfant, que vous preniez mes intérêts, j'ai voulu voir par moi-même votre maison, les pépinières, et vous questionner ici même sur les améliorations à faire.

— Je suis aux ordres de madame, répondit Farrabesche.

Véronique admira l'enfant qui avait une charmante figure, un peu hâlée, brune, mais très régulière, un ovale parfait, un front pu-

rement dessiné, des yeux orange d'une vivacité excessive, des cheveux noirs, coupés sur le front et longs de chaque côté du visage. Plus grand que ne l'est ordinairement un enfant de cet âge, ce petit avait près de cinq pieds. Son pantalon était comme sa chemise en grosse toile écrue, son gilet de gros drap bleu très usé avait des boutons de corne, il portait une veste de ce drap si plaisamment nommé velours de Maurienne et avec lequel s'habillent les savoyards, de gros souliers ferrés et point de bas. Ce costume était exactement celui du père; seulement, Farrabesche avait sur la tête un grand feutre de paysan et le petit portait un bonnet de laine brune. Quoique spirituelle et animée, la physionomie de cet enfant gardait sans effort la gravité particulière aux créatures qui vivent dans la solitude; il avait dû se mettre en harmonie avec le silence et la vie des bois; aussi Farrabesche et son fils étaient-ils surtout développés du côté physique : ils possé-

daient les propriétés remarquables des sauvages; une vue perçante, une attention constante, un empire certain sur eux-mêmes, l'ouïe sûre, une agilité visible, une intelligente adresse. Au premier regard que l'enfant porta sur son père, madame Graslin devina une de ces affections sans bornes où l'instinct s'est trempé dans la pensée, et où le bonheur le plus agissant confirme et le vouloir de l'instinct et l'examen de la pensée.

— Voilà l'enfant dont on m'a parlé, dit Véronique en montrant le garçon ?

— Oui, madame.

— Vous n'avez donc fait aucune démarche pour retrouver sa mère, demanda Véronique à Farrabesche en l'emmenant à quelques pas par un signe.

— Madame ne sait pas sans doute qu'il m'est interdit de m'écarter de la commune sur laquelle je réside.

— Et n'avez-vous jamais eu de nouvelles.

— A l'expiration de ma prison, répondit-il, le commissaire me remit une somme de mille francs qui m'avait été envoyée par petites portions de trois en trois mois et que les réglemens ne permettaient pas de me donner avant le jour de ma sortie : j'ai pensé que Catherine pouvait seule avoir songé à moi, puisque ce n'était pas monsieur Bonnet; aussi ai-je gardé cette somme pour Benjamin.

— Et les parents de Catherine?

— Ils n'ont plus pensé à elle, après son départ. D'ailleurs, ils ont fait assez en prenant soin du petit.

— Eh bien! Farrabesche, dit Véronique en se retournant vers la maison, je ferai en sorte de savoir si Catherine vit encore, où elle est, et quel est son genre de vie...

— Oh! quel qu'il soit, madame, s'écria doucement cet homme, je regarderai comme un bonheur de l'avoir pour femme. C'est à elle à

se montrer difficile et non à moi. Notre mariage légitimerait ce pauvre garçon qui ne soupçonne pas encore sa position.

Le regard que le père jeta sur le fils expliquait la vie de ces deux êtres abandonnés, ou volontairement isolés : ils étaient tout l'un pour l'autre, comme deux compatriotes jetés dans un désert.

— Ainsi vous aimez Catherine, demanda Véronique.

— Je ne l'aimerais pas, madame, répondit-il, que, dans ma situation, elle est pour moi la seule femme qu'il y ait dans le monde...

Madame Graslin se retourna vivement et alla jusque sous la châtaigneraie, comme atteinte d'une douleur, ou, ce que crut le garde, saisie par quelque caprice, et il n'osa la suivre. Elle resta là pendant un quart d'heure environ, occupée en apparence à regarder le paysage. De là, Véronique apercevait toute la partie de la forêt qui meuble ce côté de la

vallée où coule le torrent du Gabou. La chaîne de collines brisée à Montégnac, et qui du château vient se rattacher à la Roche-Vive, offre dans la vallée l'aspect pittoresque de pentes nombreuses artistement disposées par étages. Le torrent alors sans eau, plein de pierres et qui ressemblait à un immense fossé, est serré entre les montagnes boisées dépendant de Montégnac et une autre chaîne parallèle, mais rapide, sans végétation, à peine couronnée de quelques arbres mal venus.

Cette autre chaîne où croissent quelques bouleaux, des genévriers et des bruyères d'un aspect assez désolé appartient à un domaine voisin et au département de la Corrèze. Un chemin vicinal qui suit les inégalités de l'étroite vallée, sert de séparation à l'arrondissement de Montégnac et aux deux terres. Ce revers assez ingrat, mal exposé, soutient, comme une muraille de clôture, une belle par-

tie de bois qui s'étend sur l'autre versant de cette longue côte dont l'aridité forme un contraste complet avec celle sur laquelle est assise la maison de Farrabesche. D'un côté, des formes âpres et tourmentées; de l'autre, des formes gracieuses, des sinuosités élégantes; d'un côté, l'immobilité froide et silencieuse de terres infécondes, maintenues par des blocs de pierres horizontaux, par des roches nues et pelées; de l'autre, des arbres de différens verts, en ce moment dépouillés de feuillage pour la plupart, mais dont les beaux troncs droits et diversement colorés s'élancent de chaque pli de terrain, et dont les branchages se remuaient alors au gré du vent. Quelques arbres plus persistans que les autres, comme les chênes, les ormes, les hêtres, les châtaigniers, conservaient des feuilles jaunes, bronzées ou violacées. Vers Montégnac, où la vallée s'élargit démesurément, les deux côtes forment un immense fer-à-cheval.

De l'endroit où Véronique avait été s'appuyer à un arbre, elle put voir des vallons disposés comme les gradins d'un amphithéâtre où les cîmes des arbres montent les unes au-dessus des autres comme des personnages. Du côté de la chaumière de Farrabesche, la vallée se retrécit de plus en plus, et finit par un col d'environ cent pieds de large. La beauté de cette vue sur laquelle les yeux de madame Graslin erraient machinalement la rappela bientôt à elle-même, elle revint vers la maison où le père et le fils restaient debout et silencieux sans chercher à s'expliquer la singulière absence de leur maîtresse.

En revenant à eux Véronique examina la maison qui, bâtie avec plus de soin que sa couverture en chaume ne le faisait supposer, avait été sans doute abandonnée depuis le temps où les Navarreins ne s'étaient plus soucié de ce domaine : plus de chasses, plus de gardes. Cette maison n'avait pas été habitée

depuis plus de cent ans, les murs étaient bons; mais de tous côtés le lierre et des plantes grimpantes les avaient embrassés. Quand on lui eut permis d'y rester, Farrabesche avait fait couvrir le toît en chaume, il avait dallé lui-même à l'intérieur la salle et y avait apporté tout le mobilier. Véronique, en entrant, aperçut deux lits de paysan, une grande armoire en noyer, une huche au pain, un buffet, une table, trois chaises, et sur les planches du buffet quelques plats en terre brune, enfin les ustensiles nécessaires à la vie. Au-dessus de la chemiuée étaient deux fusils et deux carniers. Une quantité de choses faites par le père pour l'enfant causa le plus profond attendrissement à Véronique : un vaisseau armé, une chaloupe, une tasse en bois sculpté, une boîte en bois d'un magnifique travail, un coffret en marqueterie de paille, un crucifix et un chapelet superbes. Le chapelet était en noyaux de prunes, qui avaient sur chaque

face une tête d'une admirable finesse : les apôtres, Jésus-Christ, la Madone, saint Jean-Baptiste, saint Joseph, les deux Magdeleine.

— Je fais cela pour amuser le petit, dans les longs soirs d'hiver, dit-il en ayant l'air de s'excuser.

Le devant de la maison est planté en jasmins, en rosiers à haut tige, appliqués contre le mur, et qui fleurissent les fenêtres du premier étage inhabité, mais où Farrabesche serrait ses provisions : il avait des poules, des canards, deux porcs; il n'achetait que du pain, du sel, du sucre et quelques épiceries. Ni lui ni son fils ne buvaient de vin.

— Tout ce que l'on m'a dit de vous et ce que je vois, dit enfin madame Graslin à Farrabesche, me fait vous porter un intérêt qui ne sera pas stérile.

— Je reconnais bien là monsieur Bonnet? s'écria Farrabesche d'un ton touchant.

— Vous vous trompez, monsieur le curé ne m'a rien dit encore, le hasard ou Dieu peut être a tout fait.

— Oui, madame, Dieu! Dieu seul peut faire des merveilles pour un malheureux tel que moi.

— Si vous avez été malheureux, dit madame Graslin assez bas pour que l'enfant n'entendît rien, votre repentir, votre conduite et l'estime de monsieur le curé vous rendent digne d'être heureux. J'ai donné les ordres nécessaires pour terminer les constructions de la grande ferme que monsieur Graslin avait projeté d'établir auprès du château, vous serez mon fermier, vous aurez l'occasion de déployer vos forces, votre activité, d'employer votre fils. Le procureur-général à Limoges apprendra qui vous êtes, et l'humiliante condition de votre ban, qui gêne votre vie, disparaîtra, je vous le promets.

A ces mots, Farrabesche tomba sur ses genoux comme foudroyé par la réalisation d'une

espérance vainement caressée; il baisa le bas de l'amazone de madame Graslin, il lui baisa les pieds. En voyant des larmes dans les yeux de son père, Benjamin se mit à sangloter sans savoir pourquoi.

— Relevez-vous, mon ami, dit madame Graslin, vous ne savez pas combien il est naturel que je fasse pour vous ce que je vous promets de faire. C'est vous, n'est-ce pas, qui avez planté ces arbres verts, dit-elle en montrant quelques épicéas, des pins du nord, des sapins et des mélèses au bas de l'aride et sèche colline opposée.

— Oui, madame.

— La terre est donc meilleure là.

— Les eaux dégradent toujours ces rochers et mettent chez vous un peu de terre meuble, j'en ai profité, car tout le long de la vallée, ce qui est en dessous du chemin vous appartient. Le chemin sert de démarcation.

— Coule-t-il donc beaucoup d'eau au fond de cette longue vallée.

— Oh! madame, s'écria Farrabesche, dans quelques jours, quand le temps sera devenu pluvieux, peut-être entendrez-vous du château, mugir le torrent! Mais rien n'est comparable à ce qui se passe au temps de la fonte des neiges. Les eaux descendent des parties de forêt situées au revers de Montégnac, de ces grandes pentes adossées à la montagne sur laquelle sont vos jardins et le parc; enfin toutes les eaux de ces collines y tombent et font un déluge. Heureusement pour vous, les arbres retiennent les terres, l'eau glisse sur les feuilles qui sont, en automne, comme un tapis de toile cirée; sans cela, le terrain s'exhausserait au fond de ce vallon, mais la pente est aussi bien rapide, et je ne sais pas si des terres entraînées y resteraient.

— Où vont les eaux, demanda madame Graslin devenue attentive.

Farrabesche montra la gorge étroite qui semblait fermer ce vallon au-dessous de sa maison.

— Elles se répandent sur un plateau crayeux qui sépare le Limousin de la Corrèze, et y séjournent en flaques vertes pendant plusieurs mois, elles se perdent dans les pores du sol, mais lentement. Aussi personne n'habite-t-il cette plaine insalubre où rien ne peut venir. Aucun bétail ne veut manger les joncs ni les roseaux qui viennent dans ces eaux saumâtres. Cette vaste lande qui a peut-être trois mille arpents sert de communaux à trois communes: mais il en est comme de la plaine de Montégnac, on n'en peut rien faire. Encore, chez vous, y a-t-il du sable et un peu de terre dans vos cailloux; mais là c'est le tuf tout pur.

— Envoyez chercher les chevaux, je veux aller voir tout ceci par moi-même.

Benjamin partit après que madame Graslin lui eut indiqué l'endroit où se tenait Maurice.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

Le Torrent du Gabou.

— Vous qui connaissez, m'a-t-on dit, les moindres particularités de ce pays, reprit madame Graslin, expliquez-moi pourquoi les versans de ma forêt qui regardent la plaine de Montégnac n'y jettent aucun cours d'eau, pas

le plus léger torrent, ni dans les pluies, ni à la fonte des neiges?

— Ah! madame, dit Farrabesche, monsieur le curé qui s'occupe tant de la prospérité de Montégnac en a deviné la raison, sans en avoir la preuve. Depuis que vous êtes arrivée, il m'a fait relever de place en place le chemin des eaux dans chaque ravine, dans tous les vallons. Je revenais hier du bas de la Roche-Vive, où j'avais examiné les mouvements du terrain, au moment où j'ai eu l'honneur de vous rencontrer. J'avais entendu le pas des chevaux et j'ai voulu savoir qui venait par ici. Monsieur Bonnet n'est pas seulement un saint, madame, c'est un savant. Farrabesche, m'a-t-il dit. —Je travaillais alors au chemin que la commune achevait pour monter au château. De là monsieur le curé me montrait toute la chaîne des montagnes, depuis Montégnac jusqu'à la Roche-Vive, près de deux lieues de longueur. — Il faut pour

que ce versant n'épanche point d'eau dans la plaine, que la nature ait fait une espèce de gouttière qui les verse ailleurs! Hé bien, madame, cette réflexion est si simple qu'elle en paraît bête, un enfant devrait la faire, et personne depuis que Montégnac est Montégnac, ni les seigneurs ni les intendans, ni les gardes, ni les pauvres, ni les riches qui, les uns comme les autres, voyaient la plaine inculte faute d'eau, ne se sont demandé où se perdaient les eaux du Gabou. Les trois communes qui ont les fièvres à cause des eaux stagnantes n'y cherchaient point de remèdes, et moi-même je n'y songeais point : il a fallu l'homme de Dieu...

Farrabesche eut les yeux humides en disant ce mot.

— Tout ce que trouvent les gens de génie, mon ami, dit alors madame Graslin, est si simple que chacun croit qu'il l'aurait trouvé. Mais, se dit-elle à elle-même, le génie a cela de beau

qu'il ressemble à tout le monde et que personne ne lui ressemble.

— Du coup, reprit Farrabesche, je compris monsieur Bonnet, il n'eut pas de grandes paroles à me dire pour m'expliquer ma besogne. Madame, le fait est d'autant plus singulier que, du côté de votre plaine, car elle est entièrement à vous, il y a des déchirures assez profondes dans les montagnes, qui sont coupées par des ravins et par des gorges très creuses; mais, madame toutes ces fentes, ces vallées, ces ravins, ces gorges, ces rigoles enfin par où coulent les eaux, se jettent dans ma petite vallée qui est de quelques pieds plus bas que le sol de votre plaine. Je sais aujourd'hui la raison de ce phénomène, et la voici : de la Roche-Vive à Montégnac, il règne au bas des montagnes comme une banquette dont la hauteur varie entre vingt et trente pieds, elle n'est rompue en aucun endroit, et se compose d'une espèce de roche que monsieur

Bonnet nomme schiste. La terre, plus molle que la pierre, a cédé, s'est creusée, les eaux ont alors naturellement pris leur écoulement dans le Gabou, par les échancrures de chaque vallon. Les arbres, les broussailles, les arbustes cachent à la vue cette disposition du sol; mais, après avoir suivi le mouvement des eaux et la trace que laisse leur passage, il est facile de se convaincre du fait. Le Gabou reçoit ainsi les eaux des deux versants, celles du revers des montagnes en haut desquelles est votre parc, et celles des roches qui nous font face. D'après les idées de monsieur le curé, cet état de choses cessera, lorsque les conduits naturels du versant qui regarde votre plaine, se boucheront par les terres, par les pierres que les eaux entraînent, et qu'ils seront plus élevés que le fond du Gabou. Votre plaine alors sera inondée comme le sont les communaux que vous voulez aller voir; mais il faut des centaines d'années. D'ailleurs, est-

ce à désirer, madame? Si votre sol ne buvait pas comme fait celui des communaux cette masse d'eau, Montégnac aurait aussi des eaux stagnantes qui empesteraient le pays.

— Ainsi, les places où monsieur le curé me montrait, il y a quelques jours, des arbres qui conservent leurs feuillages encore verts, sont précisément les vallons par où les eaux se rendent dans le torrent du Gabou.

— Oui, madame; de la Roche-Vive à Montégnac, il se trouve trois montagnes, par conséquent trois cols où les eaux, repoussées par la banquette de schiste, s'en vont dans le Gabou. La ceinture de bois encore verts qui est au bas et qui semble faire partie de votre plaine, indique cette gouttière devinée par monsieur le curé.

— Ce qui fait le malheur de Montégnac, en fera donc bientôt la prospérité, dit avec un accent de conviction profonde madame Graslin. Et puisque vous avez été le premier instru-

ment de cette œuvre, vous y participerez : vous chercherez des ouvriers actifs, dévoués, car il faudra remplacer le manque d'argent par le dévouement et par le travail.

Benjamin et Maurice arrivèrent au moment où Véronique achevait cette phrase, elle saisit la bride de son cheval, et fit signe à Farrabesche de monter sur celui de Maurice.

— Menez-moi, dit-elle, au point où les eaux se répandent sur les communaux.

— Il est d'autant plus utile que madame y aille, dit Farrabesche, que par le conseil de monsieur le curé, feu monsieur Graslin est devenu propriétaire au débouché de cette gorge de trois cents arpens sur lesquels les eaux laissent un limon qui a fini par produire de la bonne terre sur une certaine étendue de terrain. D'ailleurs, madame, au revers de la Roche-Vive sur laquelle s'étendent des bois superbes et où finissent les domaines de Montégnac, monsieur Graslin aurait placé sans

doute, une ferme, à l'endroit où se perd la source qui se trouve auprès de ma maison et dont on pourrait tirer parti.

Farrabesche passa le premier pour montrer le chemin et fit suivre à Véronique un sentier rapide qui menait à l'endroit où les deux côtes se resserraient et s'en allaient l'une à l'est, l'autre à l'ouest, comme renvoyées par un choc. Ce goulet, rempli de grosses pierres, entre lesquelles s'élevaient de hautes herbes, avait environ soixante pieds de largeur. La Roche-Vive, coupée à vif, montrait comme une muraille de granit, sur laquelle il n'y avait pas le moindre gravier, mais le haut de ce mur inflexible était couronné d'arbres dont les racines pendaient. Des pins y embrassaient le sol de leurs pieds fourchus, et semblaient se tenir là comme des oiseaux accrochés à une branche. La montagne opposée, creusée par le temps, avait un front sourcilleux, sablonneux et jaune; elle montrait des cavernes peu

profondes, des enfoncemens sans fermeté; la roche molle et pulvérulente offrait des tons d'ocre. Quelques plantes à feuilles piquantes, au bas quelques bardanes, des joncs, des plantes aquatiques indiquaient et l'exposition au nord et la maigreur du sol. Le lit du torrent était en pierre assez dure, mais jaunâtre. Evidemment les deux chaînes, quoique parallèles et comme fendues au moment de la catastrophe qui a changé le globe, étaient par un caprice inexplicable ou par une raison inconnue et dont la découverte appartient au génie, composées d'élémens entièrement dissemblables: le contraste de leurs deux natures éclatait surtout en cet endroit.

De là, les yeux apercevaient un immense plateau, sec, sans aucune végétation, crayeux, ce qui expliquait l'absorption des eaux, et parsemé de flaques d'eau saumâtre ou de places où le sol était écaillé. A droite, se voyaient les monts de la Corrèze. A gauche, la vue s'ar-

rêtait sur la bosse immense de la Roche-Vive, chargée des plus beaux arbres et au bas de laquelle s'étalait une prairie d'environ deux cents arpens dont la végétation contrastait avec le hideux aspect de ce plateau désolé.

— Mon fils et moi nous avons fait le fossé que vous apercevez là-bas, dit Farrabesche, et que vous indiquent de hautes herbes, il va rejoindre celui qui limite votre forêt. De ce côté, vos domaines sont bornés par un désert, car le premier village est à une lieue d'ici.

Véronique s'élança vivement dans cette horrible plaine où elle fut suivie par son garde ; elle fit sauter le fossé à son cheval, et courut à bride abattue dans ce sinistre paysage. Elle parut prendre un sauvage plaisir à contempler cette vaste image de la désolation. Farrabesche avait raison. Aucune force, aucune puissance ne pouvait tirer parti de ce sol, il résonnait sous le pied des chevaux comme s'il eût été creux. Quoique cet effet

soit produit par les craies naturellement poreuses, il s'y trouvait aussi des fissures par où les eaux disparaissaient et s'en allaient alimenter sans doute des sources éloignées.

— Il y a pourtant des âmes qui sont ainsi, s'écria Véronique en arrêtant son cheval, après avoir galopé pendant un quart-d'heure.

Elle resta pensive au milieu de ce désert où il n'y avait ni animaux, ni insectes, que les oiseaux ne traversaient point. Au moins dans la plaine de Montégnac, se trouvait-il des cailloux, des sables, quelques terres meubles ou argileuses, des débris, une croûte d'un demi-pied où la culture pouvait mordre; mais là, le tuf le plus ingrat, qui n'était pas encore la pierre et n'était plus la terre, brisait durement le regard; aussi là, fallait-il absolument reporter ses yeux dans l'immensité de l'éther. Après avoir contemplé la limite de ses forêts et la prairie achetée par son mari, Véronique revint vers l'entrée du Gabou, mais lentement.

Elle surprit alors Farrabesche regardant une espèce de fosse qui semblait faire croire qu'un spéculateur avait essayé de sonder ce coin désolé, en imaginant que la nature y avait caché des richesses.

— Qu'avez-vous? lui dit Véronique en apercevant sur cette mâle figure une expression de profonde tristesse.

— Madame, je dois la vie à cette fosse, ou pour parler avec plus de justesse, le temps de me repentir et de racheter mes fautes aux yeux des hommes...

Cette façon d'expliquer la vie eut pour effet de clouer madame Graslin devant la fosse où elle arrêta son cheval.

— Je me cachais là, madame. Le terrain est si sonore que, l'oreille appliquée contre la terre, je pouvais entendre à plus d'une lieue les chevaux de la gendarmerie ou le pas des soldats, qui a quelque chose de particulier. Je me sauvais par le Gabou dans un endroit où

j'avais un cheval, et je mettais toujours entre moi et ceux qui étaient à ma poursuite des cinq ou six lieues. Catherine m'apportait à manger là pendant la nuit; si elle me manquait, j'y trouvais toujours du pain et du vin dans un trou couvert d'une pierre.

Ce souvenir de sa vie errante et criminelle qui pouvait nuire à Farrabesche, trouva la plus indulgente pitié chez madame Graslin; mais elle s'avança vivement vers le Gabou, où la suivit le garde. Pendant qu'elle mesurait cette ouverture à travers laquelle on apercevait la longue vallée si riante d'un côté, si ruinée de l'autre, et dans le fond, à plus d'une lieue, les collines étagées du revers de Montégnac, Farrabesche dit : — Dans quelques jours il y aura là de belles cascades !

— Et l'année prochaine, à pareil jour, jamais il ne passera plus par là une goutte d'eau. Je suis chez moi de l'un et l'autre côté, je ferai bâtir une muraille assez solide,

assez haute pour arrêter les eaux. Au lieu d'une vallée qui ne rapporte rien, j'aurai un lac de vingt, trente, quarante ou cinquante pieds de profondeur, sur une étendue d'une lieue, un immense réservoir qui fournira l'eau des irrigations avec laquelle je fertiliserai toute la plaine de Montégnac.

— Monsieur le curé avait raison, madame, quand il nous disait, lorsque nous achevions votre chemin : « Vous travaillez pour votre mère! » Que Dieu répande ses bénédictions sur une pareille entreprise.

— Taisez-vous là-dessus, Farrabesche, dit madame Graslin, la pensée en est à monsieur Bonnet.

Revenue à la maison de Farrabesche, Véronique y prit Maurice et retourna promptement au château. Quand sa mère et Aline l'aperçurent, elles furent frappées du changement de sa physionomie. L'espoir de faire le

bien de ce pays lui avait rendu l'apparence du bonheur.

Madame Graslin écrivit à Grossetête, de demander à monsieur de Grandville la liberté complète du pauvre forçat libéré, sur la conduite duquel elle donna des renseignements qui furent confirmés par un certificat du maire de Montégnac et par une lettre de monsieur Bonnet. Elle joignit à cette dépêche des renseignements sur Catherine Curieux, en priant Grossetête d'intéresser le procureur-général à la bonne action qu'elle méditait, et de faire écrire à la préfecture de police de Paris pour retrouver cette fille. La seule circonstance de l'envoi des fonds au bagne où Farrabesche avait subi sa peine devait fournir des indices suffisants. Véronique tenait à savoir pourquoi Catherine avait manqué à venir auprès de son enfant et de Farrabesche. Puis elle fit part à son vieil ami de ses découvertes au torrent du Gabou, et insista sur le choix

de l'homme habile qu'elle lui avait déjà demandé.

Le lendemain était un dimanche, et le premier, où depuis son installation à Montégnac; Véronique se trouvait en état d'aller entendre la messe à l'église. Elle y vint et prit possession du banc qu'elle y possédait à la chapelle de la Vierge. En voyant combien cette pauvre église était dénuée, elle se promit de consacrer chaque année une somme aux besoins de la fabrique et à l'ornement des autels.

Elle entendit la parole douce, onctueuse, angélique du curé dont le prône, quoique dit en termes simples et à la portée de ces intelligences, fut vraiment sublime. Le sublime vient du cœur, l'esprit ne le trouve pas, et la religion est une source intarissable de ce sublime sans faux brillans; car le catholicisme, qui pénètre et change les cœurs, est tout cœur. Monsieur Bonnet trouva dans l'épître un texte à développer qui signifiait que, tôt ou tard,

Dieu accomplit ses promesses, favorise les siens et encourage les bons. Il fit comprendre les grandes choses qui résulteraient pour la paroisse de la présence d'un riche charitable, en expliquant que les devoirs du pauvre étaient aussi étendus envers le riche bienfaisant que ceux du riche l'étaient envers le pauvre : leur aide devait être mutuelle.

Farrabesche avait parlé à quelques-uns de ceux qui le voyaient avec plaisir, par suite de cette charité chrétienne que monsieur Bonnet avait mise en pratique dans la paroisse, de la bienveillance dont il était l'objet. La conduite de madame Graslin envers lui venait d'être le sujet des conversations de toute la commune rassemblée sur la place de l'église avant la messe, suivant l'usage des campagnes. Rien n'était plus propre à concilier à cette femme l'amitié de ces esprits, éminemment susceptibles. Aussi, quand Véronique sortit de l'église trouva-t-elle presque toute la paroisse rangée

en deux haies. Chacun, à son passage, la salua respectueusement dans un profond silence. Elle fut touchée de cet accueil sans savoir quel en était le vrai motif, elle aperçut Farrabesche un des derniers et lui dit : — Vous êtes un adroit chasseur, n'oubliez pas d'apporter du gibier.

Quelques jours après, Véronique alla se promener avec le curé dans la partie de la forêt qui avoisinait le château, et voulut descendre avec lui les vallées étagées qu'elle avait aperçues de la maison de Farrabesche. Elle acquit alors la certitude de la disposition des hauts affluents du Gabou. Par suite de cet examen, le curé remarqua que les eaux qui arrosaient quelques parties du haut Montégnac, venaient des monts de la Corrèze. Ces chaînes se mariaient, en cet endroit, à la montagne par cette côte aride, parallèle à la chaîne de la Roche-Vive. Le curé manifestait une joie d'enfant au retour de cette promenade, il

voyait avec la naïveté d'un poète la prospérité de son cher village : le poète n'est-il pas l'homme qui réalise ses espérances avant le temps? Monsieur Bonnet fauchait ses foins, en montrant du haut de la terrasse la plaine encore inculte.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

La confession du forçat.

Le lendemain Farrabesche et son fils vinrent chargés de gibier. Le garde apportait pour Francis Graslin une tasse en coco sculpté. Cette tasse, un vrai chef-d'œuvre, représentait une bataille. Madame Graslin se promenait en ce

moment sur sa terrasse, elle était du côté qui avait vue sur les Tascherons. Elle s'assit alors sur un banc et regarda long-temps cet ouvrage de fée. Quelques larmes lui vinrent aux yeux.

— Vous avez dû beaucoup souffrir, dit-elle à Farrabesche après un long moment de silence.

— Que faire, madame, répondit-il, quand on se trouve là sans avoir la pensée de s'enfuir qui soutient la vie de presque tous les condamnés.

— C'est une horrible vie, dit-elle avec un accent plaintif en invitant et du geste et du regard Farrabesche à parler.

Farrabesche prit pour un violent intérêt de curiosité compâtissante le tremblement convulsif et tous les signes d'émotion qu'il vit chez madame Graslin. En ce moment, la Sauviat se montra dans une allée, et paraissait vouloir venir; mais Véronique tira son

mouchoir et dit avec une vivacité qu'elle n'avait jamais montrée à la vieille Auvergnate :

— Laissez-moi, ma mère !

— Madame, reprit Farrabesche, pendant dix ans, j'ai porté, dit-il en montrant sa jambe, une chaîne attachée par un gros anneau de fer, et qui me liait à un autre homme. Durant mon temps, j'ai été forcé de vivre avec trois hommes différens. J'ai couché sur un lit de camp en bois. Il a fallu travailler extraordinairement pour me procurer un petit matelas, appelé *serpentin*. Chaque salle contient huit cents hommes. Chacun des lits qui y sont, et qu'on nomme des *tolards*, reçoit vingt-quatre hommes tous attachés deux à deux. Chaque soir et chaque matin, on passe la chaîne de chaque couple dans une grande chaîne appelée le *filet de ramas*. Ce filet maintient tous les couples par le pied, et borde le tolard. Après deux ans, je n'étais pas encore habitué au bruit de cette ferraille, qui vous répète à tous momens : — Tu

es au bagne! Si l'on s'endort pendant un moment, quelque mauvais compagnon se remue ou se dispute, et vous rappelle où vous êtes. Il y a un apprentissage à faire, rien que pour savoir dormir. Enfin, je n'ai connu le sommeil qu'en arrivant au bout de mes forces par une fatigue excessive. Quand j'ai pu dormir, j'ai du moins eu les nuits pour oublier. Là, c'est quelque chose, madame, que l'oubli! Dans les plus petites choses, un homme, une fois là, doit apprendre à satisfaire ses besoins de la manière fixée par le plus impitoyable réglement. Jugez, madame, quel effet cette vie produisait sur un garçon comme moi qui avais vécu dans les bois, à la façon des chevreuils et des oiseaux! Si je n'avais pas durant six mois mangé mon pain entre les quatre murs d'une prison, malgré les belles paroles de monsieur Bonnet, qui, je peux le dire, a été le père de mon âme; ah! je me serais jeté dans la mer en voyant mes compagnons. Au grand air, j'al-

lais encore ; mais, une fois dans la salle, soit pour dormir, soit pour manger, car on y mange dans des baquets, et chaque baquet est préparé pour trois couples, je ne vivais plus : les atroces visages et le langage de mes compagnons m'ont toujours été insupportables. Heureusement, dès cinq heures en été, dès sept heures et demie en hiver, nous allions, malgré le vent, le froid, le chaud ou la pluie, à la *fatigue*, c'est-à-dire au travail. La plus grande partie de cette vie se passe en plein air, et l'air semble bien bon quand on sort d'une salle où grouillent huit cents condamnés. Cet air, songez-y bien, est l'air de la mer ! On jouit des brises, on s'entend avec le soleil, on s'intéresse aux nuages qui passent, on espère la beauté du jour. Moi je m'intéressais à mon travail.

Farrabesche s'arrêta, deux grosses larmes roulaient sur les joues de Véronique.

— Oh ! madame, je ne vous ai dit que les

roses de cette existence, s'écria-t-il en prenant pour lui l'expression du visage de madame Graslin. Les terribles précautions adoptées par le gouvernement, l'inquisition constante exercée par les argousins, la visite des fers, soir et matin, les alimens grossiers, les vêtemens hideux qui vous humilient à tout instant, la gêne pendant le sommeil, le bruit horrible de quatre cents doubles chaînes dans une salle sonore, la perspective d'être fusillés et mitraillés, s'il plaisait à six mauvais sujets de se révolter, ces conditions terribles ne sont rien : voilà les roses, comme je vous le disais. Un homme, un bourgeois qui aurait le malheur d'aller là doit y mourir de chagrin en peu de temps. Ne faut-il pas vivre avec un autre? N'êtes-vous pas obligé de subir la compagnie de cinq hommes pendant vos repas, et de vingt-trois pendant votre sommeil, d'entendre leurs discours? Cette société, madame, a ses lois secrètes : dispensez-vous d'y obéir, vous êtes

assassiné; mais obéissez-y, vous devenez assassin ! Il faut être ou victime ou bourreau ! Après tout, mourir d'un seul coup, ils vous guériraient de cette vie; mais ils se connaissent à faire le mal et il est impossible de tenir à la haîne de ces hommes : ils ont tout pouvoir sur un condamné qui leur déplaît, et peuvent faire de sa vie un supplice de tous les instans; pire que la mort. L'homme qui se repent et veut se bien conduire, est l'ennemi commun. Avant tout, on le soupçonne de délation. La délation est punie de mort, sur un simple soupçon. Chaque salle a son tribunal où l'on juge les crimes commis envers la société. Ne pas obéir aux usages est criminel, et un homme dans ce cas est susceptible de jugement : ainsi chacun doit coopérer à toutes les évasions; chaque condamné a son heure pour s'évader, heure à laquelle le bagne tout entier lui doit aide, protection. Révéler ce qu'un condamné tente dans l'intérêt de son évasion est un crime.

Je ne vous parlerai pas des horribles mœurs du bagne : à la lettre, on ne s'appartient pas. L'administration, pour neutraliser les tentatives de révolte ou d'évasion, accouple toujours des intérêts contraires et rend ainsi le supplice de la chaîne insupportable, elle met ensemble des gens qui ne peuvent pas se souffrir ou qui se défient l'un de l'autre.

— Comment avez-vous fait! demanda madame Graslin.

— Ah! voilà, reprit Farrabesche, j'ai eu du bonheur : je ne suis pas tombé au sort pour tuer un homme condamné, je n'ai jamais voté la mort de qui que ce soit, je n'ai jamais été puni, je n'ai pas été pris en grippe, et j'ai fait bon ménage avec les trois compagnons que l'on m'a successivement donnés, ils m'ont tous trois craint et aimé. Mais aussi, madame, étais-je célèbre au bagne avant d'y arriver. Un chauffeur! car je passais pour être un de ces brigands-là. J'ai vu chauffer, reprit Farrabesche

après une pause et à voix basse, mais je n'ai jamais voulu ni me prêter à chauffer, ni recevoir d'argent des vols : j'étais réfractaire, voilà tout. J'aidais les camarades, j'espionnais, je me battais, je me mettais en sentinelle perdue où à l'arrière-garde ; mais je n'ai jamais versé le sang d'un homme qu'à mon corps défendant ! Ah ! j'ai tout dit à monsieur Bonnet et à mon avocat ; aussi les juges savaient-ils bien que je n'étais pas un assassin ! Mais je suis tout de même un grand criminel : rien de ce que j'ai fait n'est permis. Deux de mes camarades avaient déjà parlé de moi comme d'un homme capable des plus grandes choses. Au bagne, voyez-vous, madame, il n'y a rien qui vaille cette réputation, pas même l'argent. Pour être tranquille dans cette république de misère, un assassinat est un passe-port. Je n'ai rien fait pour détruire cette opinion. J'étais triste, résigné ; mais on pouvait se tromper à ma figure et l'on s'y est trompé. Mon attitude sombre,

mon silence ont été pris pour des signes de férocité. Tout le monde, forçats, employés, les jeunes, les vieux m'ont respecté. J'ai présidé ma salle. On n'a jamais tourmenté mon sommeil et je n'ai jamais été soupçonné de délation. Je me suis conduit honnêtement d'après leurs règles : je n'ai jamais refusé un service, je n'ai jamais témoigné le moindre dégoût, enfin j'ai hurlé avec les loups en dehors et je priais Dieu en dedans. Mon premier compagnon a été un soldat de vingt-deux ans qui avait volé et déserté par suite de son vol, je l'ai eu quatre ans, nous avons été amis; et partout où je serai, je suis sûr de lui quand il sortira. Ce pauvre diable nommé Guépin n'était pas un scélérat, mais un étourdi, ses dix ans le guériront. Oh! si mes camarades avaient découvert que je me soumettais par religion à mes peines; que, mon temps fait, je comptais vivre dans un coin, sans faire savoir où je serais, avec l'intention d'oublier

cette épouvantable population, et de ne jamais me trouver sur le chemin de l'un d'eux, ils m'auraient peut-être fait devenir fou.

— Mais alors, pour un pauvre, tendre, jeune homme entraîné par une passion, et qui gracié de la peine de mort...

— Oh! madame, il n'y a pas de grâce entière pour les assassins! On commence par commuer la peine en vingt ans de travaux. Mais surtout pour un jeune homme propre; c'est à faire frémir! on ne peut pas vous dire la vie qui les attend! il vaut mieux cent fois mourir. Ah! mourir sur l'échafaud, est alors un bonheur.

— Je n'osais le penser, dit madame Graslin.

Véronique était devenue blanche d'une blancheur de cierge. Pour cacher son visage, elle s'appuya le front sur la balustrade, et y resta pendant quelques instants. Farrabesche ne savait plus s'il devait partir ou rester. Madame Graslin se leva, regarda Farrabes-

che d'un air presque majestueux, et lui dit à son grand étonnement : — Merci, mon ami! d'une voix qui lui remua le cœur. — Mais où avez vous puisé le courage de vivre et de souffrir, lui demanda-t-elle après une pause.

— Ah! madame, monsieur Bonnet avait mis un trésor dans mon âme! Aussi l'aimé-je plus que je n'ai aimé personne au monde.

— Plus que Catherine? dit madame Graslin en souriant avec une sorte d'amertume.

— Peut-être, madame, mais bien toujours autant.

— Comment s'y est-il donc pris?

— Madame, la parole et la voix de cet homme m'ont dompté. Il fut amené par Catherine à l'endroit que je vous ai montré l'autre jour dans les communaux, et il est venu seul à moi : il était, me dit-il, le nouveau curé de Montégnac, j'étais son paroissien, il m'aimait, il me savait seulement égaré, et non encore perdu; il ne voulait pas me trahir, mais me

sauver ; il m'a dit enfin de ces choses qui vous agitent jusqu'au fond de l'âme ! Et cet homme-là, voyez-vous, madame, il vous commande de faire le bien avec la force de ceux qui vous font faire le mal. Il m'annonça, pauvre cher homme, que Catherine était mère, j'allais livrer deux créatures à la honte et à l'abandon ! — Eh bien ! lui ai-je dit, elles seront comme moi, je n'ai pas d'avenir. Il me répondit que j'avais deux avenirs mauvais : celui de l'autre monde et celui d'ici-bas, si je persistais à ne pas réformer ma vie. Ici-bas, je mourrais sur l'échafaud. Si j'étais pris, ma défense serait impossible devant la justice. Au contraire, si je profitais de l'indulgence du nouveau gouvernement pour les affaires suscitées par la conscription ; si je me livrais, il se faisait fort de me sauver la vie : il me trouverait un bon avocat qui me tirerait d'affaire moyennant dix ans de travaux. Puis monsieur Bonnet me parla de l'autre vie. Catherine pleurait comme une

Magdelcine. Tenez, madame, dit Farrabesche en montrant sa main droite, elle avait la figure sur cette main, et je trouvai ma main toute mouillée. Elle m'a supplié de vivre! Monsieur le curé me promit de me ménager une existence douce et heureuse ainsi qu'à mon enfant, ici même, en me garantissant de tout affront. Enfin, il me catéchisa comme un petit garçon. Après trois visites nocturnes, il me rendit souple comme un gant. Voulez-vous savoir pourquoi, madame?

Ici Farrabesche et madame Graslin se regardèrent.

— Hé bien! reprit le pauvre forçat libéré, quand il partit la première fois, que Catherine m'eut laissé pour le reconduire, je restai seul : je sentis alors dans mon âme comme une fraîcheur, un calme, une douceur que je n'avais pas éprouvée depuis mon enfance. Cela ressemblait au bonheur que m'avait donné cette pauvre Catherine. L'amour de ce cher

homme qui venait me chercher, le soin qu'il avait de moi-même, de mon avenir, de mon âme, tout cela me remua, me changea : il se fit une lumière en moi. Tant qu'il me parlait, je lui résistais. Que voulez-vous? Il était prêtre, et nous autres bandits, nous ne mangions pas de leur pain. Mais quand je n'entendis plus le bruit de son pas ni celui de Catherine, oh! je fus, comme il me le dit deux jours après, éclairé par la grâce. Dieu me donna dès ce moment la force de tout supporter : la prison, le jugement, le ferrement, et le départ, et la vie du bagne. Je comptai sur sa parole comme sur l'Évangile, je regardai mes souffrances comme une dette à payer. Quand je souffrais trop, je voyais, au bout de dix ans, cette maison dans les bois, mon petit Benjamin et Catherine. Il a tenu parole, ce bon monsieur Bonnet. Mais quelqu'un m'a manqué : Catherine n'était ni à la porte du bagne, ni dans les communaux. Elle doit être morte de chagrin.

Voilà pourquoi je suis toujours triste. Maintenant, grâce à vous, j'aurai des travaux utiles à faire, et je m'y emploierai, corps et âme, avec mon garçon pour qui je vis...

— Vous me faites comprendre comment monsieur le curé a pu changer cette commune...

— Oh! rien ne lui résiste, dit Farrabesche.

— Oui, oui, je le sais, répondit brièvement Véronique en faisant à Farrabesche un signe d'adieu.

Farrabesche se retira. Véronique resta pendant une partie de la journée à se promener le long de cette terrasse, malgré une pluie fine qui dura jusqu'au soir. Elle était sombre. Quand son visage se contractait ainsi, ni sa mère, ni Aline n'osaient l'interrompre. Elle ne vit pas au crépuscule sa mère causant avec monsieur Bonnet, qui eut l'idée d'interrompre cet accès de tristesse horrible, en l'envoyant

chercher par son fils. Le petit Francis alla prendre par la main sa mère qui se laissa emmener. Quand elle vit monsieur Bonnet, elle fit un geste de surprise où il y avait un peu d'effroi. Le curé la ramena sur la terrasse, et lui dit : — Eh bien ! madame, de quoi causiez-vous donc avec Farrabesche ?

Pour ne pas mentir, Véronique ne voulut pas répondre, elle interrogea monsieur Bonnet.

— Cet homme est votre première victoire ?

— Oui, répondit-il. Sa conquête devait me donner tout Montégnac, et je ne me suis pas trompé.

Véronique serra la main de monsieur Bonnet, et lui dit d'une voix pleine de larmes : Je suis dès aujourd'hui votre pénitente, monsieur le curé. J'irai demain vous faire une confession générale.

Ce dernier mot révélait chez cette femme un grand effort intérieur, une terrible victoire

remportée sur elle-même. Le curé la ramena, sans lui rien dire, au château, et lui tint compagnie jusqu'au moment du dîner, en lui parlant des immenses améliorations de Montégnac.

— L'agriculture est une question de temps, dit-il, et le peu que j'en sais m'a fait comprendre quel gain il y a dans un hiver mis à profit. Voici les pluies qui commencent, beintôt nos montagnes seront couvertes de neige, vos opérations deviendront impossibles, ainsi pressez monsieur Grossetête.

Insensiblement, monsieur Bonnet qui fit des frais et força madame Graslin de se mêler à la conversation, à se distraire, la laissa presque remise des émotions de cette journée. Néanmoins, la Sauviat trouva sa fille si violemment agitée qu'elle passa la nuit auprès d'elle.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

Une erreur du dix-neuvième siècle.

Le surlendemain, un exprès, envoyé de Limoges par monsieur Grossetête à madame Graslin, lui remit les lettres suivantes.

A MADAME GRASLIN.

Limoges, 15 novembre.

« Ma chère enfant, quoiqu'il fut difficile de « vous trouver des chevaux, j'espère que vous « êtes contente des trois que je vous ai en- « voyés. Si vous voulez des chevaux de labour « ou des chevaux de trait, il faudra se pour- « voir ailleurs. Dans tous les cas, il vaut mieux « faire vos labours et vos transports avec des « bœufs. Tous les pays où les travaux agri- « coles se font avec des chevaux perdent un « capital quand le cheval est hors de service; « tandis qu'au lieu de constituer une perte, « les bœufs, donnent un profit aux cultiva- « teurs qui s'en servent.

« J'approuve en tout point votre entreprise, « mon enfant : vous y emploierez cette dévo-

« rante activité de votre âme qui se tournait
« contre vous et vous faisait dépérir. Mais ce
« que vous m'avez demandé de trouver outre
« les chevaux, cet homme capable de vous
« seconder, et qui surtout puisse vous com-
« prendre, est une de ces raretés que nous
« n'élevons pas en province ou que nous n'y
« gardons point. L'éducation de ce haut bétail
« est une spéculation à trop longue date et trop
« chanceuse pour que nous la fassions. D'ail-
« leurs ces gens d'intelligence supérieure nous
« effraient, et nous les appelons *des originaux*.
« Enfin les personnes appartenant à la ca-
« tégorie scientifique d'où vous voulez tirer
« votre coopérateur sont ordinairement si sa-
« ges et si rangées que je n'ai pas voulu vous
« écrire combien je regardais cette trouvaille
« impossible. Vous me demandiez un poète ou
« si vous voulez un fou ; mais nos fous vont tous
« à Paris. J'ai parlé de votre dessein à de jeunes
« employés du cadastre, à des entrepreneurs

« de terrassement, à des conducteurs qui
« ont travaillé à des canaux; personne n'a
« trouvé d'*avantages* à ce que vous proposiez.
« Tout à coup le hasard m'a jeté dans les bras
« l'homme que vous souhaitez, un jeune
« homme que j'ai cru obliger; car vous ver-
« rez par sa lettre que la bienfaisance ne doit
« pas se faire au hasard. Ce qu'il faut le
« plus raisonner en ce monde, est une bonne
« action; on ne sait jamais si ce qui nous a pa-
« ru bien, n'est pas plus tard un mal. Exercer
« la bienfaisance, je le sais aujourd'hui, c'est
« devenir le Destin!

En lisant cette phrase, madame Graslin laissa tomber les lettres, et demeura pensive pendant quelques instans : — Mon Dieu! dit-elle, quand cesseras-tu de me frapper par la main des autres! Puis, elle reprit les papiers et continua.

« Gérard me semble avoir une tête froide

« et le cœur ardent, voilà bien l'homme qui
« vous est nécessaire. Paris est en ce moment
« travaillé de doctrines nouvelles, je serais
« enchanté que ce garçon ne donnât pas dans
« les pièges que tendent des esprits ambi-
« tieux aux instincts de la généreuse jeunesse
« française. Si je n'approuve pas entièrement
« la vie assez hébétée de la province, je ne
« saurais non plus approuver cette vie pas-
« sionnée de Paris, cette ardeur de rénovation
« qui pousse la jeunesse dans des voies nou-
« velles. Vous seule, connaissez mes opi-
« nions : selon moi, le monde moral tourne sur
« lui-même comme le monde matériel. Mon
« pauvre protégé demande des choses impos-
« sibles. Aucun pouvoir ne tiendrait devant
« des ambitions si violentes, si impérieuses,
« si absolues. Je suis l'ami du terre à terre, de
« la lenteur en politique, et j'aime peu les
« déménagements sociaux auxquels tous ces
« grands esprits nous soumettent. Je vous con-

« fie mes principes de vieillard monarchique
« et encroûté parce que vous êtes discrète;
« ici, je me tais au milieu de braves gens qui,
« plus ils s'enfoncent, plus ils croient au pro-
« grès; mais je souffre en voyant les maux ir-
« réparables déjà faits à notre cher pays.

« J'ai donc répondu à ce jeune homme,
« qu'une tâche digne de lui l'attendait. Il
« viendra vous voir; et quoique sa lettre, que
« je joins à la mienne, vous permette de le ju-
« ger, vous l'étudierez encore, n'est-ce pas?
« Vous autres femmes, vous devinez beau-
« coup de choses à l'aspect des gens. D'ail-
« leurs, tous les hommes, même les plus indif-
« férents dont vous vous servez, doivent vous
« plaire. S'il ne vous convient pas, vous pour-
« rez le refuser, mais s'il vous convenait, chère
« enfant, guérissez-le de son ambition mal dé-
« guisée, faites-lui épouser la vie heureuse et
« tranquille des champs où la bienfaisance est
« perpétuelle, où les qualités des âmes gran-

« des et fortes peuvent s'exercer continuelle-
« ment, où l'on découvre chaque jour dans
« les productions naturelles des raisons d'ad-
« miration, et dans les vrais progrès, dans
« les réelles améliorations, une occupation
« digne de l'homme. Je n'ignore point que
« les grandes idées engendrent de grandes ac-
« tions; mais comme ces sortes d'idées sont fort
« rares, je trouve, qu'à l'ordinaire, les choses
« valent mieux que les idées. Celui qui ferti-
« lise un coin de terre, qui perfectionne un
« arbre à fruit, qui applique une herbe à un
« terrain ingrat est bien au-dessus de ceux qui
« cherchent des formules pour l'Humanité. En
« quoi la science de Newton a-t-elle changé le
« sort de l'habitant des campagnes? Oh! chè-
« re, je vous aimais; mais aujourd'hui, moi
« qui comprends bien ce que vous allez ten-
« ter, je vous adore. Personne à Limoges ne
« vous oublie, l'on y admire votre grande ré-
« solution d'améliorer Montégnac. Sachez-

« nous un peu gré d'avoir l'esprit d'admirer
« ce qui est beau, sans oublier que le premier
« de vos admirateurs est votre premier ami,

F. GROSSETÊTE. »

« J'ai obtenu quelques belles variétés de
« fleurs, je vous les enverrai. »

A MONSIEUR F. GROSSETÊTE,

Ancien négociant à Limoges.

Paris, novembre 1830.

« Je viens, monsieur, vous faire de tristes
« confidences; mais vous avez été pour moi
« comme un père, quand vous pouviez n'être
« qu'un protecteur; c'est donc à vous seul, à
« vous qui m'avez fait tout ce que je suis, que

« je puis les dire. Je suis atteint d'une cruelle « maladie ; maladie morale d'ailleurs : j'ai « dans l'âme des sentimens et dans l'esprit « des dispositions qui me rendent complète- « ment impropre à ce que l'Etat ou la So- « ciété veulent de moi. Ceci vous paraîtra « peut-être un acte d'ingratitude ; tandis « que c'est tout simplement un acte d'accusa- tion.

« Quand j'avais douze ans, vous, mon gé- « néreux parrain, vous avez deviné chez le « fils d'un simple ouvrier, une certaine apti- « tude aux sciences exactes, et un précoce dé- « sir de parvenir ; vous avez donc favorisé mon « essor vers les régions supérieures, alors « que ma destinée primitive était de rester « charpentier comme mon pauvre père, qui « n'a pas assez vécu pour jouir de mon éléva- « tion. Assurément, monsieur, vous avez bien « fait, et il ne se passe pas de jour que je ne « vous bénisse ; aussi, est-ce moi peut-être qui

« ai tort; mais que j'aie raison ou que je me « trompe, je souffre; et n'est-ce pas vous « mettre bien haut, que de vous adresser « mes plaintes? n'est-ce pas vous prendre, « comme Dieu, pour un juge suprême? Dans « tous les cas, je me confie à votre indul- « gence.

« Entre seize et dix-huit ans, je me suis « adonné à l'étude des sciences exactes de ma- « nière à me rendre malade, vous le savez. « Mon avenir dépendait de mon admission à « l'Ecole Polytechnique. Dans ce temps, mes « travaux ont démesurément cultivé mon cer- « veau, j'ai failli mourir, j'étudiais nuit et « jour, je me faisais plus fort que la nature de « mes organes ne le permettait peut-être. Je « voulais passer des examens si satisfaisans que « ma place à l'Ecole fut certaine et assez « avancée pour me donner le droit à la remise « de la pension que je voulais vous éviter de « payer : j'ai triomphé!

« Je frémis aujourd'hui quand je pense à « l'effroyable conscription de cerveaux livrés « chaque année à l'État par l'ambition des « familles qui, plaçant de si cruelles études « au temps où l'adulte achève ses diverses « croissances, doit produire des malheurs in- « connus, en tuant à la lueur des lampes cer- « taines facultés précieuses qui plus tard se se- « raient développées grandes et fortes. Les lois « de la Nature sont impitoyables, elles ne cè- « dent rien aux entreprises ni aux vouloirs de « la Société. Dans l'ordre moral, comme dans « l'ordre naturel, tout abus se paie. Les fruits « demandés avant le temps en serre chaude à « un arbre, viennent aux dépens de l'arbre « même ou de la qualité de ses produits. La « Quintinie tuait des orangers pour donner à « Louis XIV un bouquet de fleurs, chaque « matin, en toute saison. Il en est de même « pour les intelligences : la force demandée à « des cerveaux adultes est un escompte de

« leur avenir. Ce qui manque essentiellement « à notre époque est l'esprit législatif. L'Eu-« rope n'a point encore eu de vrais législa-« teurs depuis Jésus-Christ, qui n'ayant point « donné de Code Politique, a laissé son œuvre « incomplète. Ainsi, avant d'établir les Écoles « Spéciales et leur mode de recrutement, y « a-t-il eu de ces grands penseurs qui tiennent « dans leur tête l'immensité des relations to-« tales d'une Institution avec les forces humai-« nes, qui en balancent les avantages et les in-« convénients, qui étudient dans le passé les « lois de l'avenir. S'est-on enquis du sort des « hommes exceptionnels qui, par un hasard « fatal, savaient les sciences humaines avant le « temps? En a-t-on calculé la rareté? En « a-t-on examiné la fin? A-t-on recherché les « moyens par lesquels ils ont pu soutenir la « perpétuelle étreinte de la pensée? Combien, « comme Pascal, sont morts prématurément, « usés par la science? A-t-on recherché l'âge au-

« quel ceux qui ont vécu long-temps avaient
« commencé leurs études? Savait-on, sait-on
« au moment où j'écris, les dispositions inté-
« rieures des cerveaux qui peuvent supporter
« l'assaut prématuré des connaissances hu-
« maines? Soupçonne-t-on que cette question
« tient à la physiologie de l'homme avant tout?
« Eh bien! je crois, moi, maintenant, que la
« règle générale est de rester long-temps dans
« l'état végétatif de l'adolescence. L'exception
« que constitue la force des organes dans l'a-
« dolescence a, la plupart du temps, pour ré-
« sultat, l'abréviation de la vie. Ainsi l'homme
« de génie qui résiste à un précoce exercice de
« ses facultés doit être une exception dans
« l'exception. Si je suis d'accord avec les faits
« sociaux et l'observation médicale, le mode,
« suivi en France, pour le recrutement des
« écoles spéciales est donc une mutilation
« dans le genre de celle de la Quintinie, exer-
« cée sur les plus beaux sujets de chaque gé-

« nération. Mais je poursuis, et je joindrai mes « doutes à chaque ordre de faits.

« Arrivé à l'Ecole, j'ai travaillé de nouveau « et avec bien plus d'ardeur, afin d'en sortir « aussi triomphalement que j'y étais entré. De « dix-neuf à vingt-et-un ans, j'ai donc étendu « chez moi toutes les aptitudes, nourri mes fa- « cultés par un exercice constant. Ces deux « années ont bien couronné les trois premières « pendant lesquelles je m'étais seulement pré- « paré à bien faire. Aussi quel ne fut pas mon « orgueil d'avoir conquis le droit de choisir « celle des carrières qui me plairait le plus, « du génie militaire ou maritime, de l'artil- « lerie ou de l'état-major, des mines ou des « ponts et chaussées. Par votre conseil, j'ai « choisi les ponts et chaussées. Mais, là où j'ai « triomphé, combien de jeunes gens succom- « bent! Savez-vous que, d'année en année, « l'État augmente ses exigences scientifiques à « l'égard de l'École : les études y deviennent

« plus fortes, plus âpres, de période en pé-
« riode? Les travaux préparatoires auxquels je
« me suis livré n'étaient rien comparés aux
« ardentes études de l'École qui ont pour ob-
« jet de mettre la totalité des sciences physi-
« ques, mathématiques, astronomiques, chi-
« miques avec leurs nomenclatures dans la
« tête de jeunes gens de dix-neuf à vingt-et-un
« ans. L'État en France est sans entrailles ni
« paternité, il semble faire ses expériences *in*
« *anima vili*. Jamais il n'a demandé l'horrible
« statistique des souffrances qu'il a causées; il
« ne s'est pas enquis depuis trente-six ans du
« nombre de fièvres cérébrales qui se décla-
« rent, ni des désespoirs qui éclatent au mi-
« lieu de cette jeunesse, ni des destructions
« morales qui la déciment. Je vous signale ce
« côté douloureux de la question, car il est un
« des contingens antérieurs du résultat défini-
« tif : pour quelques têtes faibles, le résultat
« est proche au lieu d'être retardé. Vous savez

« aussi que les sujets chez lesquels la concep-
« tion est lente, ou qui sont momentanément
« annulés par l'excès du travail peuvent rester
« trois ans au lieu de deux à l'École, et que
« ceux-là sont l'objet d'une suspicion peu fa-
« vorable à leur capacité. Enfin, il y a chance
« pour des jeunes gens, qui plus tard peuvent
« se montrer supérieurs, de sortir de l'École
« sans être employés faute de présenter aux
« Examens définitifs la somme de science de-
« mandée. On les appelle des *fruits secs*, et
« Napoléon en faisait des sous-lieutenans! Au-
« jourd'hui le *fruit sec* constitue en capital une
« perte énorme pour les familles, et en temps
« perdu pour l'individu.

« Mais enfin, moi j'ai triomphé! A vingt-et-
« un ans, je possédais les sciences mathéma-
« tiques au point où les ont amenées tant
« d'hommes de génie, j'étais impatient de me
« distinguer en les continuant. Ce désir est si
« naturel que presque tous les Élèves, en sor-

« tant, ont les yeux fixés sur ce soleil moral,
« nommé la Gloire! Notre première pensée à
« tous a été d'être des Newton, des Laplace ou
« des Vauban. Tels sont les efforts que la
« France demande aux jeunes gens qui sor-
« tent de cette célèbre Ecole! Voyons mainte-
« nant les destinées de ces hommes triés avec
« tant de soin dans toute la génération? A
« vingt-et-un ans, on rêve toute la vie,
« on s'attend à des merveilles. J'entrai à
« l'Ecole des Ponts et chaussées, j'étais Élève-
« ingénieur. J'étudiai la science des cons-
« tructions, et avec quelle ardeur? vous de-
« vez vous en souvenir. J'en suis sorti en
« 1826, âgé de vingt-quatre ans, je n'étais
« encore qu'Ingénieur-Aspirant : l'Etat me
« donnait cent cinquante francs par mois. Le
« moindre teneur de livres gagne cette somme
« à dix-huit ans, dans Paris, en ne donnant,
« par jour, que quatre heures de son temps.

« Par un bonheur inoui, peut-être à cause

« de la distinction que mes études m'avaient « value, je fus nommé à vingt-cinq ans, en « 1828, ingénieur ordinaire. On m'envoya, « vous savez où, dans une sous-préfecture, à « deux mille cinq cent francs d'appointemens. « La question d'argent n'est rien. Certes, mon « sort est plus brillant que ne devait l'être celui « du fils d'un charpentier ; mais quel est le « garçon épicier qui, jeté dans une boutique « à seize ans, ne se trouverait à vingt-six sur « le chemin d'une fortune indépendante? « J'appris alors à quoi tendaient ces terribles « déploiemens d'intelligence, ces efforts gi- « gantesques demandés par l'État? L'État m'a « fait compter et mesurer des pavés ou des tas « de cailloux sur les routes. J'ai eu à entrete- « nir, réparer et quelquefois construire des « cassis, des ponteeanx, à faire régler des ac- « cotemens, à curer ou bien ouvrir des fossés. « Dans le cabinet, j'avais à répondre à des de- « mandes d'alignement ou de plantation et d'a-

« battage d'arbres. Telles sont, en effet, les
« principales et souvent les uniques occupa-
« tions des ingénieurs ordinaires, en y joignant
« de temps en temps quelques opérations de
« nivellement qu'on nous oblige à faire nous-
« mêmes et que le moindre de nos conduc-
« teurs avec son expérience seule fait toujours
« beaucoup mieux que nous, malgré toute no-
« tre science. Nous sommes près de quatre
« cents ingénieurs ordinaires ou élèves-ingé-
« nieurs, et comme il n'y a que cent et quel-
« ques ingénieurs en chef, tous les ingénieurs
« ordinaires ne peuvent pas atteindre à ce gra-
« de supérieur; d'ailleurs, au-dessus de l'in-
« génieur en chef, il n'existe pas de classe ab-
« sorbante, car il ne faut pas compter comme
« moyen d'absorption, douze ou quinze places
« d'inspecteurs généraux ou divisionnaires,
« places à peu près aussi inutiles dans notre
« corps que celles des colonels dans l'artille-
« rie, où la batterie est l'unité. L'ingénieur or-

« dinaire, de même que le capitaine d'artille-
« rie sait toute la science, il ne devrait y avoir
« au-dessus qu'un chef d'administration pour
« relier les quatre-vingt-six ingénieurs à l'É-
« tat, car un seul ingénieur, aidé par deux as-
« pirans, suffit à un département. La hiérar-
« chie, en de pareils corps, a pour effet de
« subordonner les capacités actives à d'an-
« ciennes capacités éteintes qui, tout en
« croyant mieux faire, altèrent ou dénaturent
« ordinairement les conceptions qui leur sont
« soumises, peut-être dans le seul but de ne
« pas voir mettre leur existence en question;
« car telle me semble être l'unique influence
« qu'exerce sur les travaux publics, en France,
« le conseil général des ponts et chaussées. Sup-
« posons néanmoins qu'entre trente et qua-
« rante ans, je sois ingénieur de première classe,
« et ingénieur en chef avant l'âge de cinquante
« ans? Hélas! je vois mon avenir, il est écrit à
« mes yeux. Mon ingénieur en chef a soixante

« ans, il est sorti avec honneur, comme moi,
« de cette fameuse École; il a blanchi dans
« deux départemens à faire ce que je fais, il
« y est devenu l'homme le plus ordinaire qu'il
« soit possible d'imaginer, il est retombé de
« toute la hauteur à laquelle il s'était élevé;
« bien plus, il n'est pas au niveau de la
« science, la science a marché, il est resté
« stationnaire, il a oublié ce qu'il savait!
« L'homme qui se produisait à vingt-deux
« ans avec tous les symptômes de la supério-
« rité n'a plus aujourd'hui que l'apparence de
« la supériorité. D'abord, spécialement tourné
« vers les sciences exactes et les mathémati-
« ques par son éducation, il a négligé tout ce
« qui n'était pas *sa partie*. Aussi ne sauriez-
« vous imaginer jusqu'où va sa nullité dans
« les autres branches des connaissances hu-
« maines. Le calcul lui a desséché le cœur et
« le cerveau. Je n'ose confier qu'à vous le se-
« cret de sa nullité abritée par le renom de

« l'École Polytechnique. Cette étiquette im-
« pose, et sur la foi du préjugé, personne
« n'ose mettre en doute sa capacité. A vous
« seul je dirai que l'extinction de ses talens
« l'a conduit à faire dépenser dans une seule
« affaire un million au lieu de deux cents
« mille francs au département. J'ai voulu pro-
« tester, éclairer le préfet; mais un ingénieur
« de mes amis m'a cité l'un de nos camarades
« devenu la bête noire de l'administration
« pour un fait de ce genre. — Serais-tu bien
« aise quand tu seras ingénieur en chef, de
« voir tes erreurs relevées par ton subordonné?
« me dit-il. Ton ingénieur en chef va devenir
« inspecteur divisionnaire. Dès qu'un des nô-
« tres commet une lourde faute, l'administra-
« tion, qui ne doit jamais avoir tort, le retire
« du service actif en le faisant inspecteur.
« Voilà comment la récompense due au talent
« est dévolue à la nullité. La France entière a
« vu le désastre, au cœur de Paris, du premier

« pont suspendu que voulut élever un ingé-
« nieur, membre de l'Académie des sciences,
« triste chute qui fut causée par des fautes que
« ni le constructeur du canal de Briare, sous
« Henri IV, ni le moine qui a bâti le Pont-
« Royal, n'eussent faites et que l'Administra-
« tion consola en appelant cet ingénieur au
« conseil général.

« Les Ecoles Spéciales seraient-elles donc
« de grandes fabriques d'incapacités? Ce sujet
« exige de longues observations. Si j'avais rai-
« son, il voudrait une réforme au moins dans
« le mode de procéder, car je n'ose mettre en
« doute l'utilité des Écoles. Seulement, en re-
« gardant le passé, voyons-nous que la France
« ait jamais manqué jadis des grands talens
« nécessaires à l'État et qu'aujourd'hui l'État
« voudrait faire éclore, à son usage, par le pro-
« cédé de Monge? Vauban est-il sorti d'une Eco-
« le autre que cette grande Ecole, appelée la
« Vocation. Quel fut le précepteur de Riquet?

« Quand les génies surgissent ainsi du milieu « social, poussés par la vocation, ils sont pres- « que toujours complets, l'homme alors n'est « pas seulement spécial, il a le don de l'uni- « versalité. Je ne crois pas qu'un ingénieur « sorti de l'École puisse jamais bâtir un de ces « miracles d'architecture que savait élever « Léonard de Vinci, à la fois mécanicien, ar- « chitecte, peintre, un des inventeurs de l'hy- « draulique, un infatigable constructeur de « canaux. Façonnés, dès le jeune âge, à la sim- « plicité absolue des théorèmes, les sujets sor- « tis de l'Ecole perdent le sens de l'élégance et « de l'ornement : une colonne leur semble « inutile, ils reviennent au point où l'art com- « mence, en s'en tenant à l'utile. Mais ceci « n'est rien en comparaison de la maladie qui « me mine! Je sens s'accomplir en moi la plus « terrible métamorphose, je sens dépérir mes « forces et mes facultés qui, démesurément « tendues, s'affaissent; je me laisse gagner par

« le prosaïsme de ma vie. Moi qui, par la na-
« ture de mes efforts, me destinais à de gran-
« des choses, je me vois face à face avec les
« plus petites : à vérifier des mètres de cail-
« loux, visiter des chemins, arrêter des états
« d'approvisionnement. Je n'ai pas à m'occu-
« per deux heures par jour. Je vois mes collè-
« gues se marier, tomber dans une situation
« médiocre, avoir une famille, se gêner pour
« toute leur vie, végèter et faire dépendre l'a-
« venir de leurs enfans, du plus ou du moins de
« richesse de la mère. Pour être heureux, nous
« devrions rester célibataires. N'est-ce pas de-
« meurer dans une situation contraire à l'esprit
« de la société moderne? Mon ambition est-elle
« donc démesurée? je voudrais être utile à mon
« pays. Le pays m'a demandé des forces extrê-
« mes, il m'a dit de devenir un des représentans
« de toutes les sciences et je me croise les bras au
« fond d'une province? Il ne me permet pas
« de sortir de la localité dans laquelle je suis

« parqué pour exercer mes facultés en essayant
« des projets utiles. Une défaveur occulte et
« réelle est la récompense assurée à celui de
« nous qui, cédant à ses inspirations, dépasse
« ce que son service spécial exige de lui. Dans
« ce cas, la faveur que doit espérer un homme
« supérieur, est l'oubli de son talent, de son
« outrecuidance et l'enterrement de son pro-
« jet dans les cartons de la direction. Quelle
« sera la récompense de Vicat, celui d'entre
« nous qui a fait faire le seul progrès réel à la
« science pratique des constructions ? Le
« conseil général des ponts et chaussées, com-
« posé en partie de gens usés par de longs et
« quelquefois honorables services, mais qui
« n'ont plus de force que pour la négation
« et qui rayent ce qu'ils ne comprennent plus,
« est l'étouffoir dont on se sert pour anéantir
« les projets des audacieux. Ce conseil semble
« avoir été créé pour paralyser les bras de
« cette belle jeunesse qui ne demande qu'à
« travailler, qui veut servir la France! Il se

« passe à Paris, des monstruosités : l'avenir « d'une province dépend du *visa* de ces cen- « tralisateurs qui, par des intrigues que je n'ai « pas le loisir de vous détailler, arrêtent l'exé- « cution des meilleurs plans : les meilleurs sont « en effet ceux qui offrent le plus de prise à l'avi- « dité des compagnies ou des spéculateurs, qui « choquent ou renversent le plus d'abus, et « l'Abus est constamment plus fort en France « que l'Amélioration.

« Encore cinq ans, je ne serai donc plus « moi-même, je verrai s'éteindre mon ambi- « tion, mon noble désir d'employer les facultés « que mon pays m'a demandé de déployer, et « qui se rouilleront dans le coin obscur où je « vis. En calculant les chances les plus heu- « reuses, l'avenir me semble être peu de cho- « se. J'ai profité d'un congé pour venir à Pa- « ris, je veux changer de carrière, chercher « l'occasion d'employer mon énergie, mes « connaissances et mon activité. Je don- « nerai ma démission, j'irai dans les pays où

« les hommes spéciaux de ma classe man-
« quent et peuvent accomplir de grandes cho-
« ses. Si rien de tout cela n'est possible, je me
« jeterai dans une des doctrines nouvelles
« qui paraissent devoir faire des changemens
« importans à l'ordre social actuel, en diri-
« geant mieux les travailleurs. Que sommes-
« nous, sinon des travailleurs sans ouvra-
« ge, des outils dans un magasin? Nous
« sommes organisés comme s'il s'agissait de
« remuer le globe, et nous n'avons rien à
« faire. Je sens en moi quelque chose de
« grand qui s'amoindrit, qui va périr, et je
« vous le dis avec une franchise mathématique.
« Avant de changer de condition, je voudrais
« avoir votre avis : je me regarde comme
« votre enfant et ne ferai jamais de dé-
« marches importantes sans vous les soumet-
« tre, car votre expérience égale votre bonté.
« Je sais bien que l'Etat, après avoir obtenu ses
« hommes spéciaux, ne peut pas inventer

« exprès pour eux des monumens à élever, il
« n'a pas trois cents ponts à faire par année;
« et il ne peut pas plus fournir des monumens
« à ses ingénieurs qu'il ne déclare de guerre
« pour donner lieu de gagner des batailles et
« de faire surgir de grands capitaines; mais alors,
« comme jamais l'homme de génie n'a manqué
« de se présenter quand les circonstances le
« réclamaient, qu'aussitôt qu'il y a beaucoup
« d'or à dépenser et de grandes choses à faire,
« il s'élève un de ces hommes uniques, et qu'en
« ce genre surtout un Vauban suffit, rien ne
« démontre mieux l'inutilité de l'Institution.
« Enfin, quand on a stimulé par tant de
« préparations un homme de choix, comment
« ne pas comprendre qu'il fera mille efforts
« avant de se laisser annuler. Est-ce de la
« bonne politique? N'est-ce pas allumer d'ar-
« dentes ambitions? Leur aurait-on dit d'ail-
« leurs, de savoir calculer tout, excepté leur
« destinée? Enfin, dans ces deux cent jeunes

« gens, il existe des exceptions, des hommes
« forts qui résistent à leur démonétisation, et
« j'en connais; mais si l'on pouvait raconter
« leurs luttes avec les hommes et les choses,
« quand, armés de projets utiles, de concep-
« tions qui doivent engendrer la vie et les ri-
« chesses chez des provinces inertes, ils ren-
« contrent des obstacles là où pour eux l'État
« a cru leur faire trouver aide et protection;
« on regarderait l'homme puissant, l'homme
« à talent, l'homme dont la nature est un mi-
« racle, comme plus malheureux cent fois et
« plus à plaindre que l'homme dont la nature
« abâtardie se prête à son sort et à l'amoindris-
« sement de ses facultés. Aussi aimé-je mieux
« diriger une entreprise commerciale ou indus-
« trielle, vivre de peu de chose en cherchant à
« résoudre un des nombreux problèmes qui
« manquent à l'industrie, à la société, que de
« rester dans le poste où je suis. Vous me direz
« que rien ne m'empêche d'occuper, dans ma

« résidence, mes forces intellectuelles, de cher-
« cher dans le silence de cette vie médiocre la
« solution de quelque problème utile à l'hu-
« manité. Eh! monsieur, ne connaissez-vous
« pas l'influence de la province et l'action re-
« lâchante d'une vie précisément assez occu-
« pée pour user le temps en des travaux pres-
« que futiles et pas assez néanmoins pour exer-
« cer les riches moyens que notre éducation a
« créés.

« Ne me croyez pas, mon cher protecteur,
« dévoré par l'envie de faire fortune, ni par
« quelque désir insensé de gloire. Je suis trop
« calculateur pour ignorer le néant de la gloi-
« re. L'activité nécessaire à cette vie ne me
« fait pas souhaiter de me marier, car en voyant
« ma destination actuelle, je n'estime pas assez
« l'existence pour faire ce triste présent à un
« autre moi-même. Quoique je regarde l'ar-
« gent comme un des plus puissans moyens
« qui soient donnés à l'homme social pour agir,

« ce n'est, après tout, qu'un moyen. Je mets « donc mon seul plaisir dans la certitude d'être « utile à mon pays. Ma plus grande jouissance « serait d'agir dans le milieu convenable à mes « facultés. Si, dans le cercle de votre contrée, « de vos connaissances, si dans l'espace où vous « rayonnez, vous entendiez parler d'une en- « treprise qui exigeât quelques-unes des ca- « pacités que vous me savez, j'attendrai pen- « dant six mois une réponse de vous.

« Ce que je vous écris là, monsieur et ami, « d'autres le pensent. J'ai vu beaucoup de « mes camarades ou d'anciens élèves, pris « comme moi dans le traquenard d'une spécia- « lité, des ingénieurs-géographes, des capi- « taines-professeurs, des capitaines du génie « militaire qui se voient capitaines pour le « reste de leurs jours et qui regrettent amère- « ment de ne pas avoir passé dans l'armée ac- « tive. Enfin, à plusieurs reprises, nous nous « sommes, entre nous, avoué la longue mysti-

« fication de laquelle nous étions victimes et « qui se reconnaît lorsqu'il n'est plus temps « de s'y soustraire, quand l'animal est fait à la « machine qu'il tourne, quand le malade est « accoutumé à sa maladie.

« En examinant bien ces tristes résultats, « je me suis posé les questions suivantes et je « vous les communique, à vous homme de sens « et capable de les mûrement méditer, en sa- « chant qu'elles sont le fruit de méditations « épurées au feu des souffrances. Quel but se « propose l'État? Veut-il obtenir des capaci- « tés? Les moyens employés vont directement « contre la fin, il a bien certainement créé les « plus honnêtes médiocrités qu'un gouverne- « ment ennemi de la supériorité pourrait sou- « haiter. Veut-il donner une carrière à des in- « telligences choisies? Il leur a préparé la con- « dition la plus médiocre : il n'est pas un des « hommes sortis des Écoles qui ne regrette, « entre cinquante et soixante ans, d'avoir

« donné dans le piège que cachent les pro-
« messes de l'État. Veut-il obtenir des hom-
« mes de génie? Quel immense talent ont
« produit les Écoles depuis 1790? Sans Napo-
« léon, Cachin, l'homme de génie à qui l'on
« doit Cherbourg, eut-il existé? Le despotisme
« impérial l'a distingué, le régime constitu-
« tionnel l'aurait étouffé. L'Académie des scien-
« ces compte-t-elle beaucoup d'hommes sortis
« des Écoles spéciales? Peut-être y en a-t-il
« deux ou trois! L'homme de génie se révèlera
« toujours en dehors des Écoles spéciales. Dans
« les sciences dont ces Écoles s'occupent, le
« génie n'obéit qu'à ses propres lois, il ne se
« développe que par des circonstances sur les-
« quelles l'homme ne peut rien : ni l'État, ni la
« science de l'homme, l'Anthropologie, ne les
« connaissent. Riquet, Perronet, Léonard de
« Vinci, Cachin, Palladio, Brunelleschi, Mi-
« chel-Ange, Bramante, Vauban, Vicat, tien-
« nent leur génie de causes inobservées et pré-

« paratoires, auxquelles nous donnons le nom
« de hasard, le grand mot des sots. Jamais, avec
« ou sans Écoles, ces ouvriers divins ne man-
« quent à leurs siècles. Maintenant est-ce que,
« par cette organisation, l'État gagne des tra-
« vaux d'utilité publique mieux faits ou à meil-
« leur marché? D'abord, les entreprises parti-
« culières se passent très bien des ingénieurs;
« puis, les travaux de notre gouvernement sont
« les plus dispendieux et coûtent de plus l'im-
« mense état-major des ponts et chaussées.
« Enfin, dans les autres pays, en Allema-
« gne, en Angleterre, en Italie où ces insti-
« tutions n'existent pas, les travaux ana-
« logues sont au moins aussi bien faits et
« moins coûteux qu'en France. Ces trois pays
« se font remarquer par des inventions neuves
« et utiles en ce genre. Je sais qu'il est de mo-
« de, en parlant de nos Écoles, de dire que
« l'Europe nous les envie; mais depuis quinze
« ans, l'Europe qui nous observe n'en a point

« créé de semblables. L'Angleterre, cette ha-
« bile calculatrice, a de meilleures Écoles dans
« sa population ouvrière d'où surgissent des
« hommes pratiques qui grandissent en un
« moment quand ils s'élèvent de la Pratique à
« la Théorie. Stéphenson et Mac-Adam ne
« sont pas sortis de nos fameuses Écoles. Mais
« à quoi bon? Quand de jeunes et habiles in-
« génieurs, pleins de feu, d'ardeur, ont, au dé-
« but de leur carrière, résolu le problème de
« l'entretien des routes en France qui deman-
« de des centaines de millions par quart de
« siècle, et qui sont dans un pitoyable état, ils
« ont eu beau publier de savans ouvrages, des
« mémoires; tout s'est engouffré dans la Direc-
« tion Générale, dans ce centre parisien où tout
« entre et d'où rien ne sort, où les vieillards ja-
« lousent les jeunes gens, où les places élevées
« servent à retirer le vieil ingénieur qui se four-
« voye. Voilà, comment, avec un corps savant
« répandu sur toute la France, qui compose un

« des rouages de l'administration, qui devrait « manier le pays et l'éclairer, sur les grandes « questions de son ressort, il arrivera que nous « discuterons encore sur les chemins de fer « quand les autres pays auront fini les leurs. Or « si jamais la France avait dû démontrer l'excel- « lence de l'institution des Écoles Spéciales, « n'était-ce pas dans cette magnifique phase de « travaux publics, destinée à changer la face des « États, à doubler la vie humaine en modifiant « les lois de l'espace et du temps. La Belgique, « les États-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre, qui « n'ont pas d'Écoles polytechniques, auront « chez elles des réseaux de chemins de fer, « quand nos ingénieurs en seront encore à « tracer les nôtres, quand de hideux intérêts « cachés derrière des projets en arrêteront « l'exécution. On ne pose pas une pierre en « France, sans que dix paperassiers parisiens « n'aient fait de sots et inutiles rapports.

« Ainsi, quant à l'État, il ne tire aucun

« profit de ses Écoles Spéciales; quant à l'in-
« dividu, sa fortune est médiocre, sa vie est
« une cruelle déception. Certes les moyens
« que l'Élève a déployés entre seize et vingt-
« six ans, prouvent que, livré à sa seule des-
« tinée, il l'eut faite plus grande et plus ri-
« che que celle à laquelle le gouvernement l'a
« condamné. Commerçant, savant, militaire,
« cet homme d'élite eut agi dans un vaste mi-
« lieu, si ses précieuses facultés et son ardeur
« n'avaient pas été sottement et prématuré-
« ment énervées.

« Où donc est le Progrès? L'État et l'Hom-
« me perdent assurément au système actuel.
« Une expérience d'un demi-siècle ne récla-
« me-t-elle pas des changemens dans la mise
« en œuvre de l'Institution. Quel sacerdoce
« constitue l'obligation de trier en France,
« parmi toute une génération, les hommes
« destinés à être la partie savante de la na-
« tion? Quelles études ne devraient pas avoir

« faites ces grands-prêtres du Sort? Les con-
« naissances mathématiques ne leur sont peut-
« être pas aussi nécessaires que les connaissan-
« ces physiologiques. Ne vous semble-t-il pas
« qu'il faille un peu de cette seconde vue qui est
« la sorcellerie des grands Hommes. Les Exami-
« nateurs sont d'anciens professeurs, des hom-
« mes honorables, vieillis dans le travail, dont
« la mission se borne à chercher les meilleures
« mémoires : ils ne peuvent rien faire que ce
« qu'on leur demande. Certes, leurs fonctions
« devraient être les plus grandes de l'État, et
« veulent des hommes extraordinaires.

« Ne pensez pas, monsieur et ami, que mon
« blâme s'arrête uniquement à l'École de la-
« quelle je sors, il ne frappe pas sur l'Institu-
« tion en elle-même, mais seulement sur le
« mode employé pour l'alimenter. Ce mode
« est celui du *Concours*, invention moderne,
« essentiellement mauvaise, et mauvaise non-
« seulement dans la Science, mais encore par-

« tout où elle s'emploie, dans les Arts, dans « toute élection d'hommes, de projets ou de « choses. S'il est malheureux pour nos célè- « bres Écoles de n'avoir pas plus produit de « gens supérieurs, que toute autre réunion de « jeunes gens en eût donnés, il est encore plus « honteux que les premiers grands prix de « l'Institut n'aient fourni ni un grand peintre, « ni un grand musicien, ni un grand archi- « tecte, ni un grand sculpteur ; de même que, « depuis vingt ans, l'Élection n'a pas, dans sa « marée de médiocrités, amené au pouvoir « un seul grand homme d'État. Mon observa- « tion porte sur une erreur qui vicie, en Fran- « ce, et l'éducation et la politique. Cette cruelle « erreur repose sur le principe suivant que les « organisateurs ont méconnu :

« *Rien, ni dans l'expérience, ni dans la na- « ture des choses ne peut donner la certitude que « les qualités intellectuelles de l'adulte seront « celles de l'homme fait.*

« En ce moment, je suis lié avec plusieurs « hommes distingués qui se sont occupés de « toutes les maladies morales par lesquelles la « France est dévorée. Ils ont reconnu, comme « moi, que l'Instruction supérieure fabrique « des capacités temporaires parce qu'elles sont « sans emploi ni avenir ; que les lumières ré- « pandues par l'Instruction inférieure sont « sans profit pour l'État, parce qu'elles sont « dénuées de croyance et de sentiment. Tout « notre système d'Instruction Publique exige « un vaste remaniement auquel devra présider « un homme d'un profond savoir, d'une vo- « lonté puissante et doué de ce génie législatif « qui ne s'est peut-être rencontré chez les mo- « dernes que dans la tête de Jean-Jacques « Rousseau. Peut-être le trop plein des spécia- « lités, devrait-il être employé dans l'enseigne- « ment élémentaire, si nécessaire aux peuples. « Nous n'avons pas assez de patiens, de dévoués « instituteurs pour manier ces masses. La quan-

« tité déplorable de délits et de crimes accuse
« une plaie sociale dont la source est dans cette
« demi-instruction donnée au peuple, et qui
« tend à détruire les liens sociaux en le faisant
« réfléchir assez pour qu'il déserte les croyan-
« ces religieuses favorables au pouvoir et pas
« assez pour qu'il s'élève à la théorie de l'Obéis-
« sance et du Devoir qui est le dernier terme de
« la Philosophie Transcendante. Il est impos-
« sible de faire étudier Kant à tout une nation ;
« aussi la Croyance et l'Habitude valent-elles
« mieux pour les peuples que l'Étude et le Rai-
« sonnement. Si j'avais à recommencer la vie,
« peut-être entrerais-je dans un séminaire et
« voudrais-je être un simple curé de campa-
« gne, ou l'instituteur d'une commune. Je suis
« trop avancé dans ma voie pour n'être qu'un
« simple instituteur primaire, et d'ailleurs,
« je puis agir sur un cercle plus étendu que
« ceux d'une Ecole ou d'une Cure. Les Saint-
« Simoniens, auxquels j'étais tenté de m'as-

« socier, veulent prendre une route dans « laquelle je ne saurais les suivre ; mais, en dé- « pit de leurs erreurs, ils ont touché plusieurs « points douloureux, fruits de notre législation, « auxquels on ne remédiera que par des pal- « liatifs insuffisans et qui ne feront qu'ajour- « ner la crise en France. Adieu, cher mon- « sieur, trouvez ici l'assurance de mon respec- « tueux et fidèle attachement qui, nonobstant « ces observations, ne pourra jamais que s'ac- « croître.

« Grégoire Gérard. »

Selon sa vieille habitude de banquier, Grossetête avait minuté la réponse suivante sur le dos même de cette lettre en mettant au-dessus le mot sacramentel : *Répondue.*

« Il est d'autant plus inutile, mon cher Gé- « rard, de discuter les observations contenues « dans votre lettre, que, par un jeu du hasard, « (je me sers du mot des sots) j'ai une proposi-

« tion à vous faire dont l'effet est de vous tirer
« de la situation où vous vous trouvez si mal.
« Madame Graslin, propriétaire des forêts de
« Montégnac et d'un plateau fort ingrat qui s'é-
« tend au bas de la longue chaîne de collines
« sur laquelle est sa forêt, a le dessein de tirer
« parti de cet immense domaine, d'exploiter
« ses bois et de cultiver ses plaines caillou-
« teuses. Pour mettre ce projet à exécution,
« elle a besoin d'un homme de votre science
« et de votre ardeur, qui ait à la fois votre dé-
« vouement désintéressé et vos idées d'utilité
« pratique. Peu d'argent et beaucoup de tra-
« vaux à faire! un résultat immense par de pe-
« tits moyens! un pays à changer en entier!
« faire jaillir l'abondance du milieu le plus dé-
« nué, n'est-ce pas ce que vous souhaitez, vous
« qui voulez construire un poëme? D'après
« le ton de sincérité qui règne dans votre let-
« tre, je n'hésite pas à vous dire de venir me
« voir à Limoges; mais, mon ami, ne donnez

« pas votre démission, faites-vous seulement
« détacher de votre corps en expliquant à vo-
« tre administration que vous allez étudier des
« questions de votre ressort, en dehors des tra-
« vaux de l'État. Ainsi vous ne perdrez rien de
« vos droits, et vous aurez le temps de juger si
« l'entreprise conçue par le curé de Montégnac
« et qui sourit à madame Graslin, est exécuta-
« ble. Je vous expliquerai de vive voix les
« avantages que vous pourrez trouver, dans le
« cas où ces vastes changemens seraient pos-
« sibles. Comptez toujours sur l'amitié de vo-
« tre tout dévoué

« GROSSETÊTE. »

Madame Graslin ne répondit pas autre chose à Grossetête que ce peu de mots : « Merci, mon ami, j'attends votre protégé. »

Elle montra la lettre de l'ingénieur à monsieur Bonnet en lui disant : — Encore un blessé qui cherche le grand hôpital.

Le curé lut la lettre, il la relut, fit deux ou trois tours de terrasse en silence, et la rendit en disant à madame Graslin : — C'est d'une belle âme et d'un homme supérieur ! Il dit que les Écoles inventées par le génie révolutionnaire fabriquent des incapacités, moi je les appelle des fabriques d'incrédules, car si monsieur Gérard n'est pas un athée, il est protestant...

— Nous le demanderons, dit-elle, frappée de cette réponse.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

La Révolution de Juillet jugée à Montégnac.

Quinze jours après, dans le mois de décembre, malgré le froid, monsieur Grossetête vint au château de Montégnac pour y présenter son protégé que Véronique et monsieur Bonnet attendaient impatiemment.

— Il faut vous bien aimer, mon enfant, dit le vieillard en prenant les deux mains de Véronique dans les siennes et les lui baisant avec cette galanterie des vieilles gens qui n'offense jamais les femmes, oui, bien vous aimer pour avoir quitté Limoges par un temps pareil, mais je tenais à vous faire moi-même cadeau de monsieur Grégoire Gérard, que voici. C'est un homme selon votre cœur, monsieur Bonnet, dit l'ancien banquier en saluant affectueusement le curé.

L'extérieur de Gérard était peu prévenant. De moyenne taille, épais de forme, le cou dans les épaules, selon l'expression vulgaire, il avait les cheveux jaunes d'or, les yeux rouges de l'albinos, des cils et des sourcils presque blancs. Quoique son teint, comme celui des gens de cette espèce, fût d'une blancheur éclatante, des marques de petite-vérole et des coutures très apparentes lui ôtaient son éclat primitif. L'étude lui avait sans doute altéré la

vue, car il portait des conserves. Quand il se débarrassa d'un gros manteau de gendarme, l'habillement qu'il montra ne rachetait point la disgrâce de son extérieur. La manière dont ses vêtemens étaient mis et boutonnés, sa cravate négligée, sa chemise sans fraîcheur, offraient les signes évidens de ce défaut de soin sur eux-mêmes que l'on reproche aux hommes de science, tous plus ou moins distraits. Comme chez presque tous les penseurs, sa contenance et son attitude, le développement du buste et la maigreur des jambes annonçaient une sorte d'affaissement corporel produit par les habitudes de la méditation; mais la puissance de cœur et l'ardeur d'intelligence, dont les preuves étaient écrites dans sa lettre, éclataient sur son front qu'on eût dit taillé dans du marbre de Carrare. La nature semblait s'être réservé cette place pour y mettre les signes évidens de la grandeur, de la constance, de la bonté de cet homme. Le nez, comme chez

tous les hommes de race gauloise, était d'une forme écrasée. Sa bouche, ferme et droite, indiquait une discrétion absolue, et le sens de l'économie; mais tout le masque fatigué par l'étude avait prématurément vieilli.

— Nous avons déjà, monsieur, à vous remercier, dit madame Graslin à l'ingénieur, de bien vouloir venir diriger des travaux dans un pays qui ne vous offrira d'autres agrémens que la satisfaction de savoir qu'on peut y faire du bien.

— Madame, répondit-il, monsieur Grossetête m'en a dit assez sur vous pendant que nous cheminions pour que déjà je fusse heureux de vous être utile, et que la perspective de vivre auprès de vous et de monsieur Bonnet me parût charmante. A moins que l'on ne me chasse du pays, j'y compte finir mes jours.

— Nous tâcherons de ne pas vous faire changer d'avis, dit en souriant madame Graslin.

— Voici, dit Grossetête à Véronique en la

prenant à part, des papiers que le procureur-général m'a remis, il a été fort étonné que vous ne vous soyez pas adressée à lui. Tout ce que vous avez demandé s'est fait avec promptitude et dévouement. D'abord, votre protégé sera rétabli danstous ses droits de citoyen; puis, d'ici à trois mois, Catherine Curieux vous sera envoyée.

— Où est-elle? demanda Véronique.

— A l'hôpital Saint-Louis, répondit le vieillard. On attend sa guérison pour lui faire quitter Paris.

— Ah! la pauvre fille est malade!

— Vous trouverez ici tous les renseignemens désirables, dit Grossetête en remettant un paquet à Véronique.

Elle revint vers ses hôtes pour les emmener dans la magnifique salle à manger du rez-de-chaussée où elle alla, conduite par Grossetête et Gérard auxquels elle donna le bras. Elle servit elle-même le dîner sans y prendre part.

Depuis son arrivée à Montégnac, elle s'était fait une loi de prendre ses repas seule, et Aline, qui connaissait le secret de cette réserve, le garda religieusement jusqu'au jour où sa maîtresse fut en danger de mort.

Le maire, le juge de paix et le médecin de Montégnac avaient été naturellement invités.

Le médecin, jeune homme de vingt-sept ans, nommé Roubaud, désirait vivement connaître la femme célèbre du Limousin. Le curé fut d'autant plus heureux d'introduire ce jeune homme au château, qu'il souhaitait composer une espèce de société à Véronique, afin de la distraire et de donner des alimens à son esprit. Roubaud était un de ces jeunes médecins absolument instruits, comme il en sort actuellement de l'École-de-Médecine de Paris et qui, certes, aurait pu briller sur le vaste théâtre de la capitale; mais, effrayé du jeu des ambitions à Paris, se sentant d'ailleurs plus de savoir que d'intrigue, plus d'aptitude

que d'avidité, son caractère doux l'avait ramené sur le théâtre étroit de la province, où il espérait être apprécié plus promptement qu'à Paris. A Limoges, Roubaud avait trouvé des habitudes prises et des clientelles inébranlables, il s'était donc laissé gagner par monsieur Bonnet, qui, sur sa physionomie douce et prévenante, l'avait jugé comme un de ceux qui devaient lui appartenir et coopérer à son œuvre. Petit et blond, Roubaud avait une mine assez fade; mais ses yeux gris trahissaient la profondeur du physiologiste et la ténacité des gens studieux. Montégnac ne possédait qu'un ancien chirurgien de régiment qui se souciait beaucoup plus de sa cave que de ses malades, et trop vieux d'ailleurs pour continuer le dur métier d'un médecin de campagne. En ce moment il se mourait. Roubaud habitait Montégnac depuis dix-huit mois, et s'y faisait aimer. Mais ce jeune élève des Desplein et des successeurs de Cabanis ne croyait pas au ca-

tholicisme. Il avait en matière de religion une indifférence mortelle et n'en voulait pas sortir. Aussi désespérait-il le curé, non qu'il fit le moindre mal, il ne parlait jamais religion, ses occupations justifiaient son absence constante de l'église, et d'ailleurs incapable de prosélytisme, il se conduisait comme se serait conduit le meilleur catholique; mais il s'était interdit de songer à un problème qu'il considérait comme hors de la portée humaine. Selon le curé, le médecin donnait dans le panthéisme, qu'il disait avoir été la religion de tous les grands esprits.

Roubaud, qui voyait madame Graslin pour la première fois, éprouva la plus violente sensation à son aspect. La science lui fit deviner, dans la physionomie, dans l'attitude, dans les dévastations du visage, des souffrances inouïes, et morales et physiques, un caractère de force surhumaine, les grandes facultés qui servent à supporter les vicissitudes

les plus opposées; il y entrevit tout, même les espaces obscurs et cachés à dessein. Aussi aperçut-il le mal qui dévorait le cœur de cette belle créature; car de même que la couleur d'un fruit y laisse soupçonner la présence d'un ver rongeur, de même certaines teintes dans le visage permettent aux médecins de reconnaître une pensée vénéneuse. Dès ce moment, monsieur Roubaud s'attacha si vivement à madame Graslin, qu'il eût peur de l'aimer au-delà de la simple amitié permise. Le front, la démarche et surtout les regards de Véronique avaient une éloquence que les hommes comprennent toujours, et qui disait aussi énergiquement qu'elle était morte à l'amour, que d'autres femmes disent le contraire par une contraire éloquence. Le médecin lui voua tout à coup un culte chevaleresque. Il échangea rapidement un regard avec le curé. Monsieur Bonnet se dit alors en lui-même : — Voilà le coup de

foudre qui le changera. Madame Graslin aura plus d'éloquence que moi.

Le maire, vieux campagnard ébahi par le luxe de cette salle à manger, et surpris de dîner avec l'un des hommes les plus riches du département, avait mis ses meilleurs habits; mais, il s'y trouvait un peu gêné, et sa gêne morale s'en augmenta. Madame Graslin, dans son costume de deuil, lui parut d'ailleurs extrêmement imposante, il fut donc un personnage muet. Ancien fermier à Saint-Léonard, il avait acheté la seule maison habitable du bourg et cultivait lui-même les terres qui en dépendaient. Quoiqu'il sût lire et écrire, il ne pouvait remplir ses fonctions qu'avec le secours de l'huissier de la justice de paix qui lui préparait sa besogne. Aussi désirait-il vivement la création d'une charge de notaire pour se débarrasser sur cet officier ministériel du fardeau de ses fonctions. Mais la pauvreté du canton de Mon-

tégnac y rendait une étude à peu près inutile, et les habitans étaient exploités par les notaires du chef-lieu d'arrondissement.

Le juge de paix nommé Clousier était un ancien avocat de Limoges où les causes l'avaient fui, car il voulut mettre en pratique ce bel axiôme que l'avocat est le premier juge du client et du procès. Il obtint vers 1809 cette place dont les maigres appointemens lui permirent de vivre. Il était alors arrivé à la plus honorable mais à la plus complète misère. Après vingt-deux ans d'habitation dans cette pauvre commune, le bon homme devenu campagnard, ressemblait, à sa redingote près, aux fermiers du pays. Sous cette forme quasi grossière, Clousier cachait un esprit clairvoyant, livré à de hautes méditations politiques, mais tombé dans une entière insouciance dûe à sa parfaite connaissance des hommes et de leurs intérêts. Cet homme, qui pendant long-temps trompa la perspicacité de

monsieur Bonnet et qui dans la sphère supérieure eut rappelé Lhospital, incapable d'aucune intrigue comme tous les gens réellement profonds, avait fini par vivre à l'état contemplatif des anciens solitaires. Riche sans doute de toutes ses privations, aucune considération n'agissait sur son esprit : il savait les lois et jugeait impartialement. Sa vie, réduite au simple nécessaire, était pure et régulière. Les paysans l'aimaient et l'estimaient à cause du désintéressement paternel avec lequel il accordait leurs différends et leur donnait ses conseils dans leurs moindres affaires.

Le bonhomme Clousier, comme disait tout Montégnac, avait depuis deux ans pour greffier un de ses neveux, jeune homme assez intelligent et qui, plus tard, contribua beaucoup à la prospérité du canton.

La physionomie de ce vieillard se recommandait par un front large et vaste. Deux buissons de cheveux blanchis étaient ébouriffés

de chaque côté de son crâne chauve. Son teint coloré, son embonpoint majeur eussent fait croire, en dépit de sa sobriété, qu'il cultivait autant Bacchus que Troplong et Toullier. Sa voix presqu'éteinte indiquait l'oppression d'un asthme. Peut-être l'air sec du Haut-Montégnac qu'il habitait avait-il contribué à le fixer dans ce pays. Cet incorruptible, ce savant, mais indolent magistrat logeait dans une maisonnette arrangée pour lui par un sabotier assez riche, à qui elle appartenait. Clousier avait déjà vu Véronique à l'église et l'avait jugée sans avoir communiqué ses idées à personne, pas même à monsieur Bonnet, avec lequel il commençait à se familiariser. Pour la première fois de sa vie, le juge de paix allait se trouver au milieu de personnes en état de le comprendre.

Une fois placés autour d'une table richement servie, car Véronique avait envoyé tout son mobilier de Limoges à Montégnac, ces six

personnages éprouvèrent un moment d'embarras. Le médecin, le maire et le juge de paix ne connaissaient ni Grossetête ni Gérard. Mais, pendant le premier service la bonhomie du vieux banquier fondit insensiblement les glaces d'une première rencontre. Puis l'amabilité de madame Graslin entraîna Gérard et encouragea monsieur Roubaud. Maniées par elle, ces âmes pleines de qualités exquises reconnurent leur parenté. Chacun se sentit bientôt dans un milieu sympathique. Aussi, lorsque le dessert fut mis sur la table, quand les cristaux et les porcelaines à bords dorés étincelèrent, quand des vins choisis circulèrent servis par Aline, par Champion et par le domestique de Grossetête, la conversation devint-elle assez confidentielle pour que ces quatre hommes d'élite réunis par le hasard se dîssent leur vraie pensée sur les matières importantes qu'on aime à discuter en se trouvant tous de bonne foi.

— Votre congé a coïncidé avec la Révolution de Juillet, dit Grossetête à Gérard.

— Oui, répondit l'ingénieur. J'étais à Paris durant les trois fameux jours, j'ai tout vu ! J'en ai conclu de tristes choses.

— Et quoi ? dit monsieur Bonnet avec vivacité.

— Il n'y a plus de patriotisme que sous les chemises sales, répliqua Gérard, et là est la perte de la France. Juillet est la défaite volontaire des supériorités de nom, de fortune et de talent. Les masses dévouées ont remporté la victoire sur des classes riches et intelligentes, mais sans aucun dévouement.

— A en juger par ce qui arrive depuis quatre mois, reprit le juge de paix, ce changement est une prime donnée au mal qui nous dévore, à l'individualisme. D'ici à quinze ans, toute question généreuse se traduira par : *Qu'est-ce que cela me fait ?* le grand cri du Libre-Arbitre descendu des hauteurs religieuses

où Luther, Calvin, Zuingle et Knox l'ont introduit, jusques dans l'Economie politique. *Chacun pour soi*, *chacun chez soi*, ces deux terribles phrases formeront, avec la première, la sagesse trinitaire du bourgeois et du petit propriétaire. Cet égoïsme est le résultat des vices de notre législation civile un peu trop précipitamment faite et à laquelle la révolution de Juillet vient de donner une terrible consécration.

Le juge de paix rentra dans son silence habituel après cette sentence, dont les motifs durent occuper les convives. Enhardi par cette parole de Clousier et par le regard que Gérard et Grossetête échangèrent, monsieur Bonnet osa davantage.

— Le bon roi Charles X, dit-il, vient d'échouer dans la plus prévoyante et la plus salutaire entreprise qu'un monarque ait jamais formée pour le bonheur des peuples qui lui sont confiés. L'Église doit être fière de la part qu'elle

a eue dans ses conseils. Mais le cœur et l'intelligence ont failli aux classes supérieures, comme ils lui avaient déjà failli dans la grande question de la loi sur le droit d'aînesse, l'éternel honneur du seul homme d'état à grandes vues qu'ait eu la Restauration, monsieur de Peyronnet. Reconstituer la Nation par la Famille, ôter à la Presse son action venimeuse en ne lui laissant que le droit d'être utile, faire rentrer la Chambre Élective dans ses véritables attributions, rendre à la Religion sa puissance sur le peuple, tels ont été les quatre points cardinaux de la politique intérieure de la maison de Bourbon. Eh bien! d'ici à quinze ans, la France entière aura reconnu la nécessité de cette grande et saine politique. Le roi Charles X était d'ailleurs plus menacé dans la situation qu'il a voulu quitter que dans celle où son paternel pouvoir a péri. L'avenir de notre beau pays, où tout sera périodiquement mis en question, où l'on discutera sans cesse au

lieu d'agir, où la presse, devenue souveraine, sera l'instrument des plus basses ambitions, prouvera la sagesse de ce roi qui vient d'emporter avec lui les vrais principes du gouvernement. L'histoire lui tiendra compte du courage avec lequel il a résisté à ses meilleurs amis, après avoir sondé la plaie, reconnu son étendue et la nécessité des moyens curatifs qui n'ont pas été soutenus par ceux pour lesquels il se mettait sur la brèche.

— Hé bien ! monsieur le curé, vous y allez franchement et sans le moindre déguisement, s'écria Gérard ; mais je ne vous contredirai pas. Napoléon, dans sa campagne de Russie, était de vingt-cinq ans en avant sur l'esprit de son siècle, il n'a pas été compris. Aujourd'hui, la Russie de 1830 explique la campagne de 1812. Charles X a éprouvé le même malheur : dans vingt ans, ses ordonnances seront devenues des lois.

— La France, pays trop éloquent pour

n'être pas bavard, trop plein de vanité pour qu'on y reconnaisse les vrais talens, est le dernier de tous, malgré le sublime bon sens de sa langue et de ses masses, où le système des deux assemblées délibérantes pouvait être admis, reprit le juge de paix. Au moins, les inconvéniens nationaux devaient-ils être combattus par les admirables restrictions que l'expérience de Napoléon y avait opposées. Ce système peut encore aller dans un pays dont l'action est circonscrite par la nature du sol comme en Angleterre; mais le droit d'aînesse y est toujours nécessaire; et quand ce droit est supprimé, le système représentatif devient une folie. L'Angleterre doit son existence à la loi quasi-féodale qui attribue les terres et l'habitation de la famille aux aînés. La Russie est assise sur le droit féodal pur. Aussi ces deux nations sont-elles aujourd'hui dans une voie de progrès effrayant. L'Autriche n'a pu résister à nos invasions et recommencer la guerre con-

tre Napoléon qu'en vertu de ce droit d'aînesse qui conserve agissantes les forces de la famille et maintient les grandes productions nécessaires à l'Etat. La maison de Bourbon s'est sentie couler au troisième rang en Europe par la faute de la France, elle a voulu se maintenir à sa place, et le pays l'a renversée au moment où elle sauvait le pays. Je ne sais où nous fera descendre le système actuel.

— Vienne la guerre, la France sera sans chevaux comme Napoléon en 1813, qui, réduit aux seules ressources de la France, n'a pu profiter des deux victoires de Lutzen et Bautzen et s'est vu écraser à Leipsick, s'écria Grossetête. Si la paix se maintient, le mal ira croissant : dans vingt-cinq ans d'ici, les races bovine et chevaline auront diminué de moitié en France.

— Monsieur Grossetête a raison, dit Gérard. Aussi, l'œuvre que vous voulez tenter ici, madame, reprit-il en s'adressant à Véronique, est-elle un service rendu au pays.

— Oui, dit le juge de paix, parce que madame n'a qu'un fils. Le hasard de cette succession se perpétuera-t-il? Pendant un certain laps de temps, la grande et magnifique culture que vous établirez, espérons-le? n'appartenant qu'à un seul propriétaire, continuera de produire des bêtes à cornes et des chevaux. Mais, malgré tout, un jour viendra, où forêts et prairies seront ou partagées ou vendues par lots. De partages en partages, les six mille arpens de votre plaine auront mille ou douze cents propriétaires, et dès-lors, plus de chevaux ni de haut bétail.

— Oh! dans ce temps-là, dit le maire.

— Entendez-vous le : Qu'est-ce que cela me fait? de monsieur Clousier, s'écria monsieur Grossetête. Le voilà pris sur le fait! Mais, monsieur, reprit le banquier d'un ton grave en s'adressant au maire stupéfait, ce temps est venu! Sur un rayon de dix lieues autour de Paris, la campagne divisée à l'infini peut à

peine nourrir les vaches laitières. La commune d'Argenteuil compte trente-huit mille huit cent quatre-vingt-cinq parcelles de terrain dont plusieurs ne donnent pas quinze centimes de revenu. Sans les puissans engrais de Paris, qui permettent d'obtenir des fourrages de qualités supérieures, je ne sais comment les nourrisseurs pourraient se tirer d'affaire. Encore cette nourriture violente et le séjour des vaches à l'étable les fait-elle mourir de maladies inflammatoires. On use les vaches autour de Paris comme on y use les chevaux dans les rues. Des cultures plus productives que celle de l'herbe, les cultures maraîchères, le fruitage, les pépinières, la vigne anéantissent les prairies. Encore quelques années, et le lait viendra en poste à Paris, comme la marée. Ce qui se passe autour de Paris, a lieu de même aux environs de toutes les grandes villes. Le mal de cette division excessive des propriétés s'étend autour de cent villes en Fran-

ce, et la dévorera quelque jour tout entière. A peine, selon Chaptal, comptait-on, en 1800, deux millions d'hectares en vignobles, une statistique exacte vous en donnerait au moins dix aujourd'hui. Divisée à l'infini par ce système, la Normandie perdra la moitié de sa production chevaline et bovine; mais elle aura le monopole du lait à Paris, car son climat s'oppose heureusement à la culture de la vigne. Aussi sera-ce un phénomène curieux que celui de l'élévation progressive du prix de la viande. En 1850, dans vingt ans d'ici, Paris la paiera vingt sous la livre, à moins qu'il ne survienne un homme de génie qui mette à fin la pensée de Charles X.

— Vous avez mis le doigt sur la grande plaie de la France, reprit le juge de paix. La cause du mal gît dans le titre des successions du code civil qui ordonne le partage égal des biens. Là est le pilon dont le jeu perpétuel emmiette le territoire, individualise les fortu-

nes en leur ôtant une stabilité nécessaire, qui décompose sans recomposer jamais et qui finira par tuer la France. La Révolution française a émis un virus destructif auquel les journées de juillet viennent de communiquer une activité nouvelle. Ce principe morbifique est l'accession du paysan à la propriété. Si le titre des successions est le principe du mal, le paysan en est le moyen. Le paysan ne rend rien de ce qu'il a conquis. Une fois que cet Ordre a pris un morceau de terre dans sa gueule toujours béante, il le subdivise tant qu'il y a trois sillons. Encore alors ne s'arrête-t-il pas, il partage les trois sillons dans leur longueur, comme monsieur vient de vous le prouver par l'exemple de la commune d'Argenteuil. La valeur insensée que ce paysan attache à ces miettes de terre, rend impossible la recomposition de la Propriété. D'abord la Procédure et le Droit sont annulés par cette division. La propriété devient un non-sens. Mais ce n'est rien que

de voir expirer la puissance du Fisc et de la Loi sur des parcelles qui rendent ses dispositions les plus sages impossibles, il y a des maux encore plus grands : on a des propriétaires de quinze, de vingt-cinq centimes de revenu ! Monsieur, dit-il en indiquant Grossetête, vient de vous parler de la diminution des races bovine et chevaline, ce système légal y est pour beaucoup. Le paysan propriétaire n'a que des vaches, il en tire sa nourriture, il vend les veaux, il vend même le beurre, il ne s'avise pas d'élever des bœufs, encore moins des chevaux ; mais comme il ne récolte jamais assez de fourrage pour soutenir une année de sécheresse, il envoie sa vache au marché quand il ne peut plus la nourrir ! Si, par un hasard fatal, la récolte du foin manquait pendant deux années de suite, vous verriez à Paris, la troisième année d'étranges changemens dans le prix du bœuf, mais surtout dans celui du veau.

— Comment pourra-t-on faire alors les ban-

quets patriotiques? dit en souriant le médecin.

— Oh! s'écria madame Graslin en regardant Roubaud, la politique ne peut donc se passer nulle part du petit journal, même ici.

— La bourgeoisie, reprit Clousier, remplit, dans cette horrible tâche, le rôle des pionniers en Amérique. Elle achète les grandes terres sur lesquelles le paysan ne peut rien entreprendre, elle se les partage; puis, après les avoir mâchées, divisées, la licitation les livre plus tard au paysan. Tout se résume par des chiffres aujourd'hui. Je n'en sais pas de plus éloquens que ceux-ci : la France a quarante-neuf millions d'hectares qu'il serait convenable de réduire à quarante, il faut en distraire les chemins, les routes, les dunes, les canaux et les terrains infertiles, incultes ou désertés par les capitaux comme la plaine de Montégnac; or, sur quarante millions d'hectares pour trente-deux millons d'habitans, il se trouve cent vingt-cinq millions de parcelles

sur la cote générale des impositions foncières. J'ai négligé les fractions. Ainsi, nous sommes au-delà de la Loi Agraire, et nous ne sommes au bout ni de la Misère ni de la Discorde ! Ceux qui mettent le territoire en miettes et amoindrissent la Production, auront des organes pour crier que la vraie justice sociale consisterait à ne donner à chacun que l'usufruit de sa terre. Ils diront que la propriété perpétuelle est un vol ! Les saint-simoniens ont commencé.

— Le magistrat a parlé, dit Grossetête, voici ce que le banquier ajoute à ces courageuses considérations. L'accession à la propriété du paysan et du petit bourgeois, cause à la France, un tort immense que le gouvernement ne soupçonne même pas. On peut évaluer à trois millions de familles la masse des paysans, abstraction faite des indigens. Ces familles vivent de salaires. Le salaire se paie en argent au lieu de se payer en denrées.....

— Encore une faute immense de nos lois, s'écria Clousier en interrompant. La faculté de payer en denrées pouvait être ordonnée en 1790 ; mais, aujourd'hui, porter une pareille loi, ce serait risquer une révolution.

— Or, reprit Grossetête, le paysan n'a pas d'autre passion, d'autre désir, d'autre vouloir, d'autre point de mire que de mourir propriétaire. Ce désir, comme l'a fort bien établi monsieur Clousier, est né de la Révolution, il est le résultat de la vente des biens nationaux. Il faudrait n'avoir aucune idée de ce qui se passe au fond des campagnes, pour ne pas admettre comme un fait constant, que ces trois millions de familles enterrent annuellement cinquante francs et soustrayent ainsi cent cinquante millions au mouvement de l'argent. La science de l'Économie politique a mis à l'état d'axiôme qu'un écu de cinq francs, qui passe dans cent mains pendant une journée, équivaut d'une manière absolue

à cinq cents francs. Mais il est certain pour nous autres, vieux observateurs de l'état des campagnes, que le paysan choisit sa terre, il la guette et l'attend, il ne place jamais ses capitaux. L'acquisition par les paysans doit donc se calculer par période de dix années. Les paysans laissent donc par dix années, inerte et sans mouvement, une somme de quinze cents millions. Certes, la petite bourgeoisie en enterre bien le double, et se conduit de même à l'égard des propriétés auxquelles le paysan ne peut pas mordre. Depuis quarante ans, la France a donc perdu, par chaque période de dix années, les intérêts d'au moins quatre milliards, c'est-à-dire cent millions par dix ans, ou cinq cents millions depuis quarante ans. Mais elle n'a pas perdu seulement cinq cents millions, elle a manqué à créer pour cinq cents millions de productions industrielles ou agricoles qui représentent une perte d'un milliard, car si le produit

industriel n'était pas double en valeur de son prix de revient en argent, le commerce n'existerait pas. Ce milliard de perte sèche, mais qui, pour un sévère économiste, représente, par les bénéfices manquans de la circulation, une perte d'environ deux milliards, expliquent l'état d'infériorité où se trouve et notre commerce, et notre marine et notre agriculture, à l'égard de celle de l'Angleterre. Malgré la différence qui existe entre les deux territoires et qui est de plus des deux tiers en notre faveur, l'Angleterre pourrait remonter la cavalerie de deux armées françaises et la viande y existe pour tout le monde. Mais aussi dans ce pays, comme l'assiette de la propriété rend son acquisition presqu'impossible aux classes inférieures, tout écu devient commerçant et roule. Ainsi, outre la plaie du morcellement, celle de la diminution des races bovine, chevaline et ovine, le titre des successions nous vaut encore cinq cents millions d'intérêts per-

dus par l'enfouissement des capitaux du paysan et du bourgeois, un milliard de productions en moins, ou deux milliards de non-circulation par demi-siècle.

— L'effet moral est pire que l'effet matériel! s'écria le curé. Nous fabriquons des propriétaires mendians chez le peuple, des demi-savans chez les petits bourgeois, et le chacun chez soi, chacun pour soi qui avait fait son effet dans les classes élevées en juillet de cette année, aura bientôt gangrené les classes moyennes. Un prolétarisme déshabitué de sentimens, sans autre Dieu que l'Envie, sans autre fanatisme que le désespoir de la Faim, sans foi ni croyance s'avancera et mettra le pied sur le cœur du pays. L'étranger grandi sous la loi monarchique, nous trouvera sans roi avec la royauté, sans lois avec la légalité, sans propriétaires avec la Propriété, sans gouvernement avec l'Élection, sans force avec le Libre-Arbitre, sans bonheur avec l'Égalité. Espérons

que, d'ici là, Dieu suscitera en France un homme providentiel, un de ces élus qui donnent aux nations un nouvel esprit, et que soit Marius, soit Sylla, qu'il s'élève d'en bas ou vienne d'en haut, il refera la société.

— On commencera par l'envoyer en cour d'assises ou en police correctionnelle, répondit Gérard. Le jugement de Socrate et celui de Jésus-Christ serait rendu contre eux en 1830 comme autrefois à Jérusalem et dans l'Attique. Aujourd'hui comme autrefois, les Médiocrités jalouses laissent mourir de misère les penseurs, les grands médecins politiques qui ont étudié les plaies de la France et qui s'opposent à l'esprit de leur siècle. S'ils résistent à la misère, nous les ridiculisons ou nous les traitons de rêveurs. On se révolte dans l'Ordre Moral contre le grand homme d'avenir, comme on se révolte dans l'Ordre Politique contre le souverain.

— Autrefois les sophistes parlaient à un pe-

tit nombre d'hommes, aujourd'hui la presse périodique leur permet d'égarer toute une nation, s'écria le juge de paix.

Le maire regardait monsieur Clousier dans un profond étonnement. Madame Graslin, heureuse de rencontrer dans un simple juge de paix, un homme occupé de questions si graves, dit à monsieur Roubaud, son voisin : — Connaissiez-vous monsieur Clousier ?

— Je ne le connais que d'aujourd'hui. Madame, vous faites des miracles, lui répondit-il à l'oreille. Cependant voyez son front? quelle belle forme ! Ne ressemble-t-il pas au front classique ou traditionnel donné par les statuaires à Lycurgue et aux sages de la Grèce. — Évidemment la Révolution de Juillet a un sens anti-politique, dit à haute voix et après avoir embrassé les calculs exposés par Clousier, cet étudiant qui peut-être aurait fait une barricade.

— Ce sens est triple, dit Clousier. Vous avez compris le droit et la finance, mais voici pour le gouvernement. Le pouvoir royal, affaibli par le dogme de la souveraineté nationale en vertu de laquelle vient de se faire l'élection du 9 août dernier, essayera de combattre ce principe rival qui laisserait au peuple le droit de se donner une nouvelle dynastie chaque fois qu'il ne devinerait pas la pensée de son roi, nous aurons une lutte intérieure, qui certes arrêtera long-temps encore les progrès de la France.

— Tous ces écueils ont été sagement évités par l'Angleterre, reprit Gérard. J'y suis allé, j'admire cette ruche qui essaime sur l'Univers et le civilise, chez qui la discussion est une comédie politique destinée à satisfaire le peuple et à cacher l'action du pouvoir qui se meut librement dans sa haute sphère, et où l'élection n'est pas dans les mains de la stupide bourgeoisie comme elle l'est en France.

Avec le morcellement de la propriété, l'Angleterre n'existerait plus déjà. La haute propriété, les lords gouvernent tout le mécanisme. Leur marine, au nez de l'Europe, s'empare de portions entières du globe pour y satisfaire et y jeter les malheureux et les mécontents. Au lieu de faire la guerre aux capacités, de les annuler, de les méconnaître, l'aristocratie les cherche et se les assimile constamment. Chez eux, tout est prompt dans ce qui concerne l'action du gouvernement, dans le choix des hommes et des choses; tandis que chez nous, tout est lent. Chez eux l'argent est hardi et affairé, chez nous il est effrayé et soupçonneux. Ce qu'a dit monsieur Grossetête des pertes industrielles que le paysan cause à la France, a sa preuve dans un tableau que je vais vous dessiner en deux mots. Le Capital Anglais, par son continuel mouvement, a créé pour dix milliards de valeurs industrielles et d'actions portant rente, tandis que le Capital

Français, supérieur comme abondance, n'en a pas créé la dixième partie.

— C'est d'autant plus extraordinaire, dit Roubaud, qu'ils sont lymphatiques et que nous sommes généralement sanguins ou nerveux.

—Voilà, monsieur, dit Clousier, une grande question à étudier! Rechercher les Institutions propres à réprimer le tempérament d'un peuple. Certes, Cromwell fut un grand législateur. Lui seul a fait l'Angleterre actuelle, en inventant *l'acte de navigation* qui a rendu les Anglais les ennemis de toutes les autres nations, qui leur a inoculé un féroce orgueil, leur point d'appui ; mais malgré leur citadelle de Malte, si la France et la Russie comprennent le rôle de la mer Noire et de la Méditerranée; un jour, la route d'Asie par l'Egypte ou par l'Euphrate, régularisée au moyen des nouvelles découvertes, tuera l'Angleterre,

comme jadis la découverte du Cap de Bonne-Espérance a tué Venise.

— Et rien de Dieu! s'écria le curé. Monsieur Clousier, monsieur Roubaud sont indifférents en matière de religion. Et monsieur? dit-il en interrogeant Gérard.

— Protestant, répondit Grossetête.

— Vous l'aviez deviné, s'écria Véronique en présentant sa main à monsieur Clousier pour monter chez elle.

Les préventions que donnait contre lui l'extérieur de monsieur Gérard s'étaient promptement dissipées, et les trois notables de Montégnac se félicitèrent d'une semblable acquisition.

— Malheureusement, dit monsieur Bonnet, il existe entre la Russie et les pays catholiques que baigne la Méditerranée une cause d'antagonisme dans le schisme qui sépare la religion grecque et la religion latine, un grand malheur pour l'avenir de l'humanité.

— Chacun prêche pour son saint, dit en souriant madame Graslin, monsieur Grossetête pense à des milliards perdus, monsieur Clousier au Droit bouleversé, le médecin voit une question de tempéramens, monsieur le curé voit dans le schisme un obstacle à l'entente de la Russie et de la France....

— Ajoutez, madame, dit Gérard, que je vois dans l'enfouissement des capitaux du petit bourgeois et du paysan, l'ajournement de l'exécution des chemins de fer en France.

— Que voudriez-vous donc? dit-elle.

— Oh! les admirables conseillers-d'état qui du temps de l'Empereur méditaient les lois, et les chambres muettes, dont le seul rôle était de s'opposer à des lois mauvaises ou à des guerres de caprice. Autrement les chambres arriveront à gouverner, ce qui constituera l'Anarchie légale.

— Mon Dieu! s'écria le curé dans un accès de patriotisme sacré, comment se fait-il que

des esprits aussi éclairés que ceux-ci, dit-il en montrant Clousier, Roubaud et Gérard, voient le mal, en indiquent le remède, et ne commencent pas par se l'appliquer à eux-mêmes? Vous tous, qui représentez les classes attaquées, vous reconnaissez la nécessité de l'obéissance passive des masses dans l'État, comme à la guerre chez les soldats, vous voulez l'unité du pouvoir, et vous désirez qu'il ne soit jamais mis en question. Ce que l'Angleterre a obtenu par le développement de l'orgueil et de l'intérêt humain, qui sont une croyance, ne peut s'obtenir ici que par les sentimens dûs au catholicisme, et vous n'êtes pas catholiques! Moi, prêtre, je quitte mon rôle, je raisonne avec des raisonneurs. Comment voulez-vous que les masses deviennent religieuses et obéissent, si elles voient l'irréligion et l'indiscipline au-dessus d'elles. Les peuples unis par une foi quelconque auront toujours bon marché des peuples sans croyance. La loi de l'In-

térêt général qui engendre le patriotisme est immédiatement détruite par la loi de l'intérêt particulier qu'elle autorise et qui engendre l'Égoïsme. Il n'y a de solide et de durable que ce qui est naturel, et la chose naturelle, en politique, est la Famille. La famille doit être le point de départ de toutes les institutions. Un effet universel démontre une cause universelle, et ce que vous avez signalé de toutes parts, vient du principe social même qui est sans force parce qu'il a pris le libre arbitre pour base, et que le libre arbitre est le père de l'individualisme. Faire dépendre le bonheur de la sécurité, de l'intelligence, de la capacité de tous, n'est pas aussi sage que de faire dépendre le bonheur de la sécurité, de l'intelligence des institutions et de la capacité d'un seul. Les peuples ont un cœur et n'ont pas d'yeux, ils sentent et ne voient pas. Les gouvernemens doivent voir et ne jamais se déterminer par les sentimens. Rencontrer un grand prince

est un effet du hasard, pour parler votre langage; mais se fier à une assemblée quelconque, fut-elle composée d'honnêtes gens, est une folie. La France est folle en ce moment! Hélas! vous en êtes convaincus aussi bien que moi. Si tous les hommes de sens et de bonne foi comme vous, donnaient l'exemple autour d'eux, si toutes les mains intelligentes relevaient les autels de la grande république des âmes, de la seule Église qui ait mis l'humanité dans sa voie, nous pourrions revoir en France les miracles qu'y firent nos pères.

— Que voulez-vous, monsieur le curé, dit Gérard, s'il faut vous parler comme au confessionnal, je regarde la foi catholique comme un mensonge qu'on se fait à soi-même, l'Espérance comme un mensonge qu'on se fait sur l'avenir, et votre charité, comme une ruse d'enfant qui se tient sage pour avoir des confitures.

— On dort cependant bien, monsieur, dit madame Graslin, quand l'Espérance nous berce.

Cette parole arrêta Roubaud qui allait parler, et fut appuyée par un regard de Grossetête et du curé.

— Est-ce notre faute à nous, dit Clousier, si Jésus-Christ n'a pas eu le temps de formuler un gouvernement d'après sa morale, comme l'ont fait Moïse et Confucius, les deux plus grands législateurs humains ; car les Juifs et les Chinois existent, les uns malgré leur dispersion sur la terre entière, et les autres malgré leur isolement, en corps de nation.

— Ah ! vous me donnez bien de l'ouvrage, s'écria naïvement le curé, mais je triompherai ! Je vous convertirai tous. Vous êtes plus près que vous ne le croyez de la foi : c'est derrière le mensonge que se tapit la vérité, avancez d'un pas et retournez-vous ?

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

Catherine Curieux.

Le lendemain, avant de partir, monsieur Grossetête promit à Véronique de s'associer à ses plans, dès que leur réalisation serait jugée possible. Madame Graslin et Gérard accompagnèrent à cheval sa voiture, et ne le quittè-

rent qu'à la jonction de la route de Montégnac et de celle de Bordeaux à Lyon. L'ingénieur était si impatient de reconnaître le terrain et Véronique si curieuse de le lui montrer, qu'ils avaient tous deux projeté cette partie la veille. Après avoir fait leurs adieux au bon vieillard, ils se lancèrent dans la vaste plaine et côtoyèrent le pied de la chaîne des montagnes, depuis la rampe qui menait au château jusqu'au pic de la Roche-Vive. L'ingénieur reconnut alors l'existence du banc continu signalé par Farrabesche, et qui formait comme une dernière assise de fondations sous les collines. Ainsi, en dirigeant les eaux de manière à ce qu'elles n'engorgeassent plus le canal indestructible que la nature avait fait elle-même, et le débarrassant des terres qui l'avaient comblé, l'irrigation serait facilitée par cette longue gouttière, élevée d'environ vingt pieds au-dessus de la plaine. La première opération et la seule dé-

cisive était d'évaluer la quantité d'eau qui s'écoulait par le Gabou, et de s'assurer si les flancs de cette vallée ne la laisseraient pas échapper.

Véronique donna un cheval à Farrabesche, qui devait accompagner l'ingénieur et lui faire part de ses moindres observations. Après quelques jours d'études, Gérard trouva la base des deux chaînes parallèles assez solide, quoique de composition différente, pour retenir les eaux. Pendant le mois de janvier de l'année suivante, qui fut pluvieux, il évalua la quantité d'eau qui passait par le Gabou. Cette quantité, jointe à l'eau de trois sources qui pouvaient être conduites dans le torrent, produisait une masse suffisante à l'arrosement d'un territoire trois fois plus considérable que la plaine de Montégnac. Le barrage du Gabou, les travaux et les ouvrages nécessaires pour diriger les eaux par les trois vallons, ne devaient pas coûter plus de

soixante mille francs, car l'ingénieur découvrit sur les communaux une masse calcaire qui fournirait de la chaux à bon marché, la forêt était proche, la pierre et le bois ne coûtaient rien et n'exigeaient point de transports. En attendant la saison pendant laquelle le Gabou serait à sec, seul temps propice à ces travaux, les approvisionnemens nécessaires et les préparatifs pouvaient se faire de manière à ce que cette importante construction s'élevât rapidement. Mais la préparation de la plaine coûterait au moins, selon Gérard, deux cent mille francs, sans y comprendre ni l'ensemencement ni les plantations. La plaine devait être divisée en compartimens carrés de deux cent cinquante arpens chacun, où le terrain devait être non pas défriché, mais débarrassé de ses plus gros cailloux. Des terrassiers auraient à creuser un grand nombre de fossés et à les empierrer, afin de ne pas laisser se perdre l'eau, et la faire courir ou monter

à volonté. Cette entreprise voulait les bras actifs et dévoués de travailleurs consciencieux. Le hasard donnait un terrain sans obstacles, une plaine unie, les eaux, qui offraient vingt pieds de chute, pouvaient être distribuées à souhait, rien n'empêchait d'obtenir les plus beaux résultats agricoles en offrant aux yeux ces magnifiques tapis de verdure, l'orgueil et la fortune de la Lombardie. Gérard fit venir du pays où il avait exercé ses fonctions un vieux conducteur expérimenté.

Madame Graslin écrivit donc à Grossetête de lui négocier un emprunt de deux cent cinquante mille francs, garanti par ses inscriptions de rentes qui, abandonnées pendant six ans, suffiraient, d'après le calcul de Gérard, à payer les intérêts et le capital. Cet emprunt fut conclu dans le courant du mois de février. Les projets de Gérard, aidé par Fresquin son conducteur, furent alors entièrement terminés, ainsi que les nivelle-

mens, les sondages, les observations et les devis.

La nouvelle de cette vaste entreprise, répandue dans toute la contrée, avait stimulé la population pauvre. L'infatigable Farrabesche, Colorat, Clousier, le maire de Montégnac, Roubaud, tous ceux qui s'intéressaient au pays ou à madame Graslin choisirent des travailleurs ou signalèrent les indigens qui méritaient d'être occupés. Gérard acheta pour son compte et pour celui de monsieur Grossetête un millier d'arpens de l'autre côté de la route de Montégnac. Fresquin, le conducteur, prit aussi cinq cents arpens, et fit venir à Montégnac sa femme et ses enfans.

Dans les premiers jours du mois de mars, monsieur Grossetête vint voir les terrains achetés par Gérard, mais son voyage à Montégnac fut principalement déterminé par l'arrivée de Catherine Curieux que madame Graslin attendait, et venue de Paris par

la diligence à Limoges. Il trouva madame Graslin prête à partir pour l'église. Monsieur Bonnet devait dire une messe pour appeler les bénédictions du ciel sur les travaux qui allaient s'ouvrir. Tous les travailleurs, les femmes, les enfans y assistaient.

— Voici votre protégée, dit le vieillard en présentant à Véronique une femme d'environ trente ans, souffrante et faible.

— Vous êtes Catherine Curieux? lui dit madame Graslin.

— Oui, madame.

Véronique regarda Catherine pendant un moment. Assez grande, bien faite et blanche, elle avait des traits d'une excessive douceur et que ne démentait pas la belle nuance grise de ses yeux. Le tour du visage, la coupe du front offraient une noblesse à la fois auguste et simple qui se rencontre parfois dans la campagne, chez les très jeunes filles, espèce de fleur de beauté que les travaux des champs,

les soins continus du ménage, le hâle, le manque de soins enlèvent avec une effrayante rapidité. Son attitude annonçait cette aisance dans les mouvemens qui caractérise les filles de la campagne et à laquelle les habitudes involontairement prises à Paris, avaient encore donné de la grâce. Restée dans la Corrèze, certes Catherine eût été déjà ridée, flétrie, ses couleurs autrefois vives seraient devenues fortes; mais Paris, en la pâlissant, lui avait conservé sa beauté. La maladie, les fatigues, les chagrins, l'avaient douée des dons mystérieux de la mélancolie, de cette pensée intime qui manque aux pauvres campagnards habitués à une vie presqu'animale. Sa toilette, pleine de ce goût parisien que toutes les femmes, même les moins coquettes, contractent si promptement, la distinguait encore des paysannes. Dans l'ignorance où elle était de son sort, et incapable de juger madame Graslin, elle se montrait assez honteuse.

— Aimez-vous toujours Farrabesche? lui demanda Véronique que Grossetête avait laissée seule un instant.

— Oui, madame, répondit-elle en rougissant.

— Pourquoi, si vous lui avez envoyé mille francs pendant le temps qu'a duré sa peine, n'êtes-vous pas venue le retrouver à sa sortie? Y a-t-il chez vous une répugnance pour lui? parlez-moi comme à votre mère. Aviez-vous peur qu'il ne se fût tout-à-fait vicié, qu'il ne voulût plus de vous?

— Non, madame; mais je ne savais ni lire ni écrire, je servais une vieille dame très exigeante, elle est tombée malade, on la veillait, j'ai dû la garder. Tout en calculant que le moment de la libération de Jacques approchait, je ne pouvais quitter Paris qu'après la mort de cette dame qui ne m'a rien laissé, malgré mon dévouement à ses intérêts et à sa personne. Avant de revenir, j'ai

voulu me guérir d'une maladie causée par les veilles et par le mal que je me suis donné. Après avoir mangé mes économies, j'ai dû me résoudre à entrer à l'hôpital Saint-Louis, d'où je sors, guérie.

— Bien, mon enfant, dit madame Graslin émue de cette explication si simple. Mais dites-moi maintenant pourquoi vous avez abandonné vos parents brusquement, pourquoi vous avez laissé votre enfant, pourquoi vous n'avez pas donné de vos nouvelles, ou fait écrire...

Pour toute réponse, Catherine pleura.

— Madame, dit-elle rassurée par un serrement de main de Véronique, je ne sais si j'ai eu tort, mais il a été au-dessus de mes forces de rester dans le pays. Je n'ai pas douté de moi, mais des autres, j'ai eu peur des bavardages, des caquets. Tant que Jacques courait ici des dangers, je lui étais nécessaire, mais lui parti, je me suis sentie sans force : être

fille avec un enfant, et pas de mari! La plus mauvaise créature aurait valu mieux que moi. Je ne sais pas ce que je serais devenue si j'avais entendu dire le moindre mot sur Benjamin ou sur son père. Je me serais fait périr moi-même, je serais devenue folle. Mon père ou ma mère, dans un moment de colère pouvaient me faire un reproche. Je suis trop vive pour supporter une querelle ou une injure, moi qui suis douce! J'ai été bien punie puisque je n'ai pu voir mon enfant, moi qui n'ai pas été un seul jour sans penser à lui! J'ai voulu être oubliée, et, je l'ai été. Personne n'a pensé à moi. On m'a crue morte, et cependant j'ai bien des fois voulu tout quitter pour venir passer un jour ici, voir mon petit.

— Votre petit, tenez, mon enfant, voyez-le?

Catherine aperçut Benjamin et fut prise comme d'un frisson de fièvre.

— Benjamin, dit madame Graslin, viens embrasser ta mère?

— Ma mère, s'écria Benjamin surpris. Il sauta au cou de Catherine qui le serra sur elle avec une force sauvage. Mais l'enfant lui échappa et se sauva en criant : — Je vais *le quérir*.

Madame Graslin, obligée d'asseoir Catherine qui défaillait, aperçut alors monsieur Bonnet et ne put s'empêcher de rougir en recevant de son confesseur un regard perçant qui lisait dans son cœur.

— J'espère, monsieur le curé, lui dit-elle en tremblant, que vous ferez promptement le mariage de Catherine et de Farrabesche. Ne reconnaissez-vous pas monsieur Bonnet, mon enfant? il vous dira que Farrabesche, depuis son retour, s'est conduit en honnête homme, il a l'estime de tout le pays, et s'il est au monde un endroit où vous puissiez vivre heureux et considérés, c'est à Montégnac. Vous

y ferez, Dieu aidant, votre fortune, car vous serez mes fermiers. Farrabesche est entièrement libre, il est redevenu citoyen.

— Tout cela est vrai, mon enfant, dit le curé.

En ce moment, Farrabesche arriva traîné par son fils : il resta pâle et sans parole en présence de Catherine et de madame Graslin. Il devinait combien la bienfaisance de l'une avait été active et tout ce que l'autre avait dû souffrir pour n'être pas venue. Véronique emmena le curé qui, de son côté, voulait l'emmener. Dès qu'ils se trouvèrent assez loin pour n'être pas entendus, monsieur Bonnet regarda fixement sa pénitente et la vit rougir, elle baissa les yeux comme une coupable.

— Vous dégradez le bien, lui dit-il sévèrement.

— Et comment ? répondit-elle en relevant la tête.

— Faire le bien, reprit monsieur Bonnet, est une passion aussi supérieure à l'amour, que l'humanité tout entière est supérieure à la créature ! Or, tout ceci ne s'accomplit pas par la seule force et avec la naïveté de la vertu ! Vous retombez de toute la grandeur de l'humanité au culte d'une seule créature ! Votre bienfaisance envers Farrabesche et Catherine comporte des pensées voluptueuses, des souvenirs, des arrière-pensées qui lui ôtent son mérite. Arrachez, vous-même, de votre cœur les restes du javelot que vous y avez reçu ! Ne dépouillez pas vos actions de leur valeur. Arriverez-vous donc enfin à cette sainte ignorance du bien que vous faites, et qui est la grâce suprême des actions humaines ?

Madame Graslin s'était retournée afin d'essuyer ses yeux dont les larmes disaient au curé que sa parole attaquait quelqu'endroit saignant du cœur où son doigt fouillait une

plaie. Farrabesche, Catherine et Benjamin vinrent pour remercier leur bienfaitrice; mais elle leur fit signe de s'éloigner, et de la laisser avec monsieur Bonnet.

— Voyez comme je les chagrine, lui dit-elle en les lui montrant attristés. Le curé, dont l'âme était tendre, leur fit alors signe de revenir. — Soyez heureux, leur dit-elle, complètement heureux, car voici l'ordonnance qui vous rend tous vos droits de citoyen et vous exempte de toutes les formalités qui vous humiliaient, ajouta-t-elle en tendant à Farrabesche un papier qu'elle gardait à sa main.

Farrabesche baisa respectueusement la main de Véronique et la regarda d'un œil à la fois tendre et soumis, calme et dévoué que rien ne devait altérer, comme celui du chien fidèle pour son maître.

— Si Jacques a souffert, madame, dit Catherine dont les beaux yeux souriaient, j'espère pouvoir lui rendre autant de bonheur

qu'il a eu de peine; car, quoiqu'il ait fait, il n'est pas méchant.

Madame Graslin détourna la tête, elle paraissait brisée par l'aspect de cette famille alors heureuse, monsieur Bonnet la quitta pour aller à l'église où elle se traîna sur le bras de monsieur Grossetête.

Après le déjeûner, tous allèrent assister à l'ouverture des travaux, que vinrent voir aussi la plupart des habitans de Montégnac. De la rampe sur laquelle montait l'avenue du château, monsieur Grossetête et monsieur Bonnet, entre lesquels était Véronique, purent apercevoir la disposition des quatre premiers chemins que l'on ouvrit, et qui servaient de dépôt aux pierres ramassées. Cinq terrassiers rejetaient les bonnes terres au bord des champs, en déblayant un espace de dix-huit pieds, la largeur de chaque chemin. De chaque côté, quatre hommes, occupés à creuser le fossé, en mettaient aussi la bonne

terre sur le champ en forme de berge. Derrière eux, à mesure que cette berge avançait, deux hommes y pratiquaient des trous et y plantaient des arbres. Dans chaque pièce, trente indigens valides, vingt femmes et quarantes filles ou enfans, en tout quatre-vingt-dix personnes ramassaient les pierres que des ouvriers mètraient le long des berges afin de constater la quantité produite par chaque groupe. Ainsi tous les travaux marchaient de front et allaient rapidement, avec des ouvriers choisis et pleins d'ardeur. Grossetête promit à madame Graslin de lui envoyer des arbres de ses pépinières et d'en demander pour elle à ses amis. Evidemment, les pépinières du château ne suffiraient pas aux plantations.

Vers la fin de la journée qui devait se terminer par un grand dîner au château, Farrabesche pria madame Graslin de lui accorder un moment d'audience.

— Madame, lui dit-il en se présentant avec

Catherine, vous avez eu la bonté de me promettre la ferme du château. En m'accordant une pareille faveur, votre intention est de me donner une occasion de fortune; mais Catherine a sur notre avenir des idées que je viens vous soumettre. Si je fais fortune, il y aura des jaloux, un mot est bientôt dit, je puis avoir des désagrémens, je les craindrais, et d'ailleurs Catherine serait toujours inquiète ; enfin, le voisinage du monde ne nous convient pas. Je viens donc vous demander simplement de nous donner à ferme les terres situées au débouché du Gabou sur les communaux, avec une petite partie de bois au revers de la Roche-Vive. Vous aurez là, vers juillet, beaucoup d'ouvriers, il sera donc alors facile de bâtir une ferme dans une situation favorable, sur une éminence. Nous y serons heureux. Je ferai venir Guépin. Mon pauvre libéré travaillera comme un cheval, je le marierai peut-être. Mon garçon

n'est pas un fainéant, personne ne viendra nous regarder dans le blanc des yeux, nous coloniserons donc ce coin de terre, et je mettrai mon ambition à vous y faire une fameuse ferme. D'ailleurs, j'ai à vous proposer pour fermier de votre grande ferme, un cousin de Catherine qui a de la fortune et qui sera plus capable que moi de conduire une machine aussi considérable que cette ferme là. S'il plaît à Dieu que votre entreprise réussisse, vous aurez dans cinq ans d'ici entre deux à trois mille bêtes à cornes ou chevaux sur la plaine qu'on défriche, et il faudra certes une forte tête pour s'y reconnaître.

Madame Graslin accorda la demande de Farrabesche en rendant justice au bon sens qui la lui dictait.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

Le Coup de grâce.

Depuis l'ouverture des travaux de la plaine, la vie de madame Graslin prit la régularité d'une vie de campagne. Le matin, elle allait entendre la messe, elle prenait soin de son fils qu'elle idolâtrait, et venait voir

ses travailleurs. Après son dîner, elle recevait ses amis de Montégnac, dans son petit salon situé au premier étage du pavillon de l'horloge. Elle apprit à Roubaud, à Clousier et au curé le whist que savait Gérard. Après la partie, vers neuf heures, chacun rentrait chez soi. Cette vie douce eut pour seuls événements le succès de chaque partie de la grande entreprise.

Au mois de juin, le torrent du Gabou étant à sec, monsieur Gérard s'installa dans la maison du garde. Farrabesche avait déjà fait bâtir la ferme du Gabou. Cinquante maçons, revenus de Paris, réunirent les deux montagnes par une muraille de vingt pieds d'épaisseur, fondée à douze pieds de profondeur sur un massif en beton. La muraille, d'environ soixante pieds d'élévation, allait en diminuant, elle n'avait plus que dix pieds à son couronnement. Gérard y adossa du côté de la vallée un talus en beton, de douze

pieds à sa base. Du côté des communaux, un talus semblable recouvert de quelques pieds de terre végétale appuya ce formidable ouvrage que les eaux ne pouvaient renverser. Il ménagea, en cas de pluies trop abondantes, un déversoir à une hauteur convenable. La maçonnerie fut poussée dans chaque montagne jusqu'au tuf ou jusqu'au granit, afin que l'eau ne trouvât aucune issue par les côtés. Ce barrage fut terminé vers le milieu du mois d'août. En même temps, l'ingénieur prépara trois déversoirs dans les trois principaux vallons. Aucun de ces ouvrages n'atteignit au chiffre de ses devis. Ainsi la ferme du château put être achevée. Les travaux d'irrigation dans la plaine conduits par Fresquin correspondaient au canal tracé par la nature au bas de la chaîne des montagnes du côté de la plaine, et d'où partaient les rigoles d'arrosement. Des vannes furent adaptées aux fossés que l'abondance des matériaux avait

permis d'empierrer, afin de tenir dans la plaine les eaux à des niveaux convenables.

Tous les dimanches après la messe, Véronique, l'ingénieur, le curé, le médecin, le maire descendaient par le parc et allaient y voir le mouvement des eaux. L'hiver de 1831 à 1832 fut très pluvieux. L'eau des trois sources qui avaient été dirigées vers le torrent, et l'eau des pluies convertirent la vallée du Gabou en trois étangs étagés avec prévoyance, afin de créer une réserve pour les grandes sécheresses. Aux endroits où la vallée s'élargissait, Gérard avait profité de quelques monticules pour en faire des îles qui furent plantées en arbres variés. Cette vaste opération changea complètement le paysage; mais il fallait cinq ou six années pour qu'il eût sa vraie physionomie.

— Le pays était tout nu, dit Farrabesche et madame vient de l'habiller.

Depuis ces grands changements, Véronique

fut appelée *madame* dans toute la contrée. Quand les pluies cessèrent, au mois de juin, 1832, on essaya les irrigations dans les prairies, dont la jeune verdure, ainsi nourrie, offrit les qualités supérieures des *marciti* de l'Italie et des prairies Suisses. Le système d'arrosement, modelé sur celui des fermes de la Lombardie, mouillait également le terrain dont la surface était unie comme un tapis. Le nitre des neiges, en dissolution dans ces eaux, contribua sans doute beaucoup à la qualité de l'herbe. L'ingénieur espéra trouver dans les produits quelque analogie avec ceux de la Suisse, pour qui cette substance est, comme on le sait, une source intarissable de richesses. Les plantations sur les bords des chemins, suffisamment humectées par les eaux qu'on maintint dans les fossés à une hauteur convenable, firent de rapides progrès. Aussi, en 1836, cinq ans après l'entreprise de madame Graslin à Montégnac, la plaine in-

culte, jugée infertile par vingt générations, était-elle verte et entièrement plantée. Gérard y avait bâti cinq fermes de mille arpents chacune, sans compter le grand établissement du château. Sa ferme, celle de Grossetête et celle de Fresquin qui recevaient le trop plein des eaux des domaines de madame Graslin furent élevées sur le même plan et régies par les mêmes méthodes. Gérard s'était construit un charmant pavillon dans sa propriété. Quand tout fut terminé, les habitants de Montégnac, sur la proposition du maire lui-même qui donna sa démission, nommèrent Gérard maire de Montégnac.

En 1837, le départ du premier troupeau de bœufs envoyés par Montégnac sur les marchés de Paris, fut l'objet d'une fête champêtre. Les fermes de la plaine élevaient du gros bétail et des chevaux, car on avait généralement trouvé, par le nettoyage du terrain, sept pouces de terre végétale, que la dépouille annuelle des arbres,

les engrais apportés par le pacage des bestiaux, et surtout l'eau de neige contenue dans le bassin du Gabou enrichissent constamment. Cette année, madame Graslin jugea nécessaire de donner un précepteur à son fils qui avait neuf ans, elle ne voulait pas s'en séparer, et voulait néanmoins en faire un homme instruit. Monsieur Bonnet écrivit au séminaire. Madame Graslin, de son côté, dit quelques mots de son désir et de ses embarras à monseigneur Dutheil, nommé récemment archevêque. Ce fut une grande et sérieuse affaire que le choix d'un homme qui devait vivre pendant au moins dix ans au château. Gérard s'était déjà offert à montrer les mathématiques à son ami Francis. Le choix d'un percepteur épouvantait d'autant plus madame Graslin, qu'elle sentait sa santé chanceler. Plus les prospérités de son cher Montégnac croissaient, plus elle redoublait les austérités secrètes de sa vie. Monseigneur Dutheil, avec qui elle

correspondait toujours, lui trouva l'homme qu'elle souhaitait. Il envoya de son diocèse un jeune professeur de vingt-cinq ans, nommé Ruffin, un esprit qui avait pour vocation l'enseignement particulier; ses connaissances étaient vastes, il avait une âme d'une excessive sensibilité qui n'excluait pas la sévérité nécessaire à qui veut conduire un enfant; chez lui, la piété ne nuisait en rien à la science; enfin il était patient, et d'un extérieur agréable. « C'est un vrai cadeau que je vous fais, ma chère fille, écrivait le prélat, car ce jeune homme est digne de faire l'éducation d'un prince; aussi comptai-je que vous saurez lui assurer un sort, il sera le père spirituel de votre fils. » Monsieur Ruffin plut si fort aux fidèles amis de madame Graslin, que son arrivée ne dérangea rien aux différentes intimités qui se groupaient autour de cette idole dont on se partageait les heures et les momens avec une sorte de jalousie.

L'année 1838 vit la prospérité de Montégnac s'accroître au-delà de toutes les espérances. La ferme du Gabou rivalisait avec les fermes de la plaine, et celle du château donnait l'exemple de toutes les améliorations. Les cinq fermes, dont le fermage progressif devait atteindre la somme de trente mille francs pour chacune à la douzième année du bail, donnaient alors en tout soixante mille francs de revenu. Les fermiers, qui commençaient à recueillir le fruit de leurs sacrifices et de ceux de madame Graslin, étaient à même de très bien amender les prairies de la plaine, où venaient des herbes de première qualité qui ne craignaient jamais la sécheresse. La ferme du Gabou paya joyeusement un premier fermage de quatre mille francs. Pendant cette année, un homme de Montégnac établit une diligence allant du chef-lieu d'arrondissement à Limoges, qui partait tous les jours soit de Limoges, soit du chef-lieu. Le neveu de monsieur Clousier

vendit son greffe et obtint la création d'une étude de notaire en sa faveur. Le nouveau notaire se bâtit une jolie maison dans le Haut-Montégnac, planta des mûriers dans les terrains qui en dépendaient, et fut l'adjoint de Gérard. L'ingénieur, enhardi par tant de succès, conçut un projet de nature à rendre colossale la fortune de madame Graslin qui rentrait cette année dans la possession des rentes engagées pour solder son emprunt. Il voulait canaliser la petite rivière, en y jetant les eaux surabondantes du Gabou. Ce canal, qui devait aller gagner la Vienne, permettrait d'exploiter les vingt mille arpents de l'immense forêt de Montégnac, admirablement entretenue par Colorat, et qui faute de moyens de transport ne donnait aucun revenu. On pouvait couper mille arpens par année en aménageant à vingt ans, et diriger ainsi sur Limoges de précieux bois de construction. Tel était le projet de Graslin, qui jadis

avait peu écouté les plans du curé relativement à la plaine et s'était beaucoup plus préoccupé de la canalisation de la petite rivière. Les études de Gérard et de Fresquin furent interrompues par le plus funeste événement.

Dès le commencement de cette année, malgré la contenance de madame Graslin, ses amis aperçurent en elle les symptômes avant-coureurs d'une mort prochaine. A toutes les observations de Roubaud, aux questions les plus ingénieuses des plus clairvoyans, Véronique faisait la même réponse : elle se portait à merveille. Mais pendant le printemps de l'année suivante, elle alla visiter ses forêts, ses fermes, ses belles prairies en manifestant une joie enfantine qui dénotait en elle de tristes prévisions.

Gérard avait été forcé d'élever un petit mur en beton depuis le barrage du Gabou jus-

qu'au parc de Montégnac, le long et au bas de la colline de la Corrèze. Ce travail lui avait donné l'idée d'enfermer la forêt de Montégnac et de la réunir au parc. Madame Graslin affecta cinquante mille francs par an à cet ouvrage qui exigeait au moins sept années, mais qui soustrairait cette belle forêt aux droits qu'exerce l'administration sur les bois non clos des particuliers. Les trois étangs de la vallée du Gabou devaient alors se trouver dans le parc. Chacun de ces étangs, orgueilleusement appelés des lacs, avait son île. Cette année Gérard avait préparé, d'accord avec Grossetête, une surprise à madame Graslin pour le jour de sa naissance. Il avait bâti dans la plus grande de ces îles, la seconde, une petite chartreuse assez rustique au dehors et d'une parfaite élégance au dedans. L'ancien banquier avait trempé dans cette conspiration à laquelle coopérèrent Farrabesche, Fresquin, le neveu de Clousier et la plupart des

riches de Montégnac. Grossetête avait envoyé un joli mobilier pour la chartreuse. Le clocher copié sur celui de Vévay, faisait un charmant effet dans le paysage. Six canots, deux pour chaque étang, avaient été construits, peints et gréés en secret pendant l'hiver, par Farrabesche et Guépin, aidés du charpentier de Montégnac.

Le vingt-six mai donc, après le déjeûner que madame Graslin offrait à ses amis, elle fut emmenée par eux à travers le parc, supérieurement dessiné par Gérard, qui depuis cinq ans le soignait en architecte et en naturaliste, vers la jolie prairie de la vallée du Gabou, où sur la rive du premier lac flottaient les deux canots.

Cette prairie, arrosée par quelques ruisseaux clairs, avait été prise au bas du bel amphithéâtre où commence la vallée du Gabou. Les bois défrichés avec art et de manière à produire les plus élégantes masses ou des dé-

coupures charmantes à l'œil, embrassaient cette prairie et lui donnaient un air de solitude, doux à l'âme. Sur une éminence, Gérard avait scrupuleusement rebâti ce châlet de la vallée de Sion qui se trouve sur la route de Brigg, que tous les voyageurs admirent, et qui était destiné à loger les vaches et la laiterie du château. De la galerie, on apercevait le paysage créé par Gérard, et que ses lacs rendaient digne des plus jolis sites de la Suisse.

Le jour fut superbe. Au ciel bleu, pas un nuage; à terre, mille accidents gracieux, comme il s'en forme dans ce beau mois de mai : les arbres plantés depuis six ans sur les bords, des saules pleureurs, des saules marceau, des aulnes, des frênes, des blancs de Hollande, des peupliers d'Italie et de Virginie, des épines blanches et roses, des acacias, des bouleaux, tous sujets d'élite, disposés tous comme le voulait et le terrain et leur physionomie, retenaient dans leurs feuillages

quelques vapeurs nées sur les eaux et qui ressemblaient à de légères fumées. La nappe d'eau, claire comme un miroir et calme comme le ciel, refléchissait les hautes masses vertes de la forêt, dont les cîmes nettement dessinées dans la limpide atmosphère, contrastaient avec les bocages d'en bas, enveloppés de leurs jolis voiles. Les lacs, séparés par de fortes chaussées, montraient trois miroirs à reflets différents, au-dessus les uns des autres, et dont les eaux s'écoulaient de l'un dans l'autre par de mélodieuses cascades. Ces chaussées formaient des chemins pour aller d'un bord à l'autre sans avoir à tourner la vallée.

On peut dès-lors juger de la beauté du coup-d'œil pris du chalet. De là, par une échappée, on apercevait, comme contraste à cette fraîche nature, le steppe ingrat des communaux crayeux et infertiles qui, vu du dernier balcon, ressemblait à la pleine mer.

Quand Véronique vit la joie de ses amis, qui lui tendaient la main pour la faire monter dans la plus grande des embarcations, elle eut des larmes dans les yeux. Elle laissa nager en silence jusqu'au moment où elle aborda la première chaussée. En y montant pour s'embarquer sur la seconde flotte, Véronique aperçut alors la Chartreuse et Grossetête assis sur un banc avec toute sa famille.

— Ils veulent donc me faire regretter la vie, dit-elle au curé.

— Nous voulons vous empêcher de mourir, répondit Clousier.

— On ne rend pas la vie aux morts répliqua-t-elle en levant les yeux au ciel.

Monsieur Bonnet lui jeta vivenent un regard sévère qui la fit rentrer en ele-même.

— Laissez-moi seulement prenrre soin de votre santé, lui demanda Roubaul d'une voix douce et suppliante, je suis crtain de conserver à ce canton sa gloire vivante, et à

tous nos amis, le lien de leur vie commune.

Elle baissa la tête et Gérard nagea lentement vers l'île, au milieu de ce lac, le plus large des trois et où le bruit des eaux du premier, alors trop plein, retentissait au loin en donnant une voix à ce délicieux paysage.

—Vous avez bien fait de me faire faire cette partie, dit-elle en voyant la beauté des arbres tous si feuillus qu'ils cachaient les deux rives, je devais dire adieu à cette ravissante création.

La seule désapprobation que ses amis se permirent fut un morne silence, Véronique comprit qu'elle les affligeait; et, sur un nouveau regard de monsieur Bonnet, elle sauta légèrement à terre en prenant un air gai qu'elle ne quitta plus. Redevenue châtelaine, elle fut charmante, et la famille Grossetête reconnut en elle la belle madame Graslin des anciens jours. Assurément, elle pouvait vivre encore, lui dit sa mère à l'oreille. Rien dans ce beau

jour de fête, au milieu de cette sublime création opérée avec les seules ressources de la nature, et où l'art était à jamais caché, rien ne semblait devoir blesser Véronique, et cependant elle y fut atteinte par une douleur mortelle.

On devait revenir sur les neuf heures par les prairies : leurs chemins, tous aussi beaux que des routes anglaises ou italiennes, faisaient l'orgueil de l'ingénieur. L'abondance du caillou, mis de côté par masses lors du nettoyage de la plaine, permettait de si bien les entretenir, que depuis cinq ans, elles s'étaient en quelque sorte macadamisées. Les voitures stationnaient au débouché du dernier vallon du côté de la plaine, presqu'au bas de la Roche-Vive. Les attelages étaient tous composés de chevaux élevés à Montégnac. Ces élèves étaient les premiers sujets à vendre, et le directeur du haras en avait dressé une dizaine pour les écuries du château : leur essai

faisait partie du programme de la fête. La calèche de madame Graslin, un présent de Grossetête, était attelée des quatre plus beaux chevaux.

Après le dîner, la joyeuse compagnie alla prendre le café dans un petit kiosque en bois, copié sur l'un de ceux du Bosphore et situé à la pointe de l'île d'où la vue plongeait sur le dernier étang. La maison de Colorat, car le garde, incapable de remplir des fonctions aussi difficiles que celles de garde-général de Montégnac, avait eu la succession de Farrabesche, l'ancienne maison restaurée formait une des fabriques de ce paysage, terminé par le grand barrage du Gabou qui arrêtait délicieusement les regards sur une masse de végétation riche et vigoureuse.

De là, madame Graslin crut voir son fils Francis aux environs de la pépinière due à Farrabesche, elle le chercha du regard, ne le trouva pas, et monsieur Ruffin le lui montra

jouant en effet, le long des bords avec les enfans des filles de monsieur Grossetête. Véronique craignit quelqu'accident. Sans écouter personne, elle descendit le kiosque, sauta dans une des chaloupes, se fit débarquer sur la chaussée et courut chercher son fils. Ce petit incident fut cause du départ. Le vénérable bisaïeul Grossetête proposa le premier d'aller se promener dans le beau sentier qui longeait les deux derniers lacs en suivant les caprices de ce sol montagneux. Madame Graslin aperçut de loin Francis dans les bras d'une femme en deuil. A en juger par la forme du chapeau, par la coupe des vêtemens, cette femme devait être une étrangère. Véronique effrayée appela son fils qui revint.

— Qui est cette femme? demanda-t-elle aux enfans, et comment Francis vous a t-il quittés?

—Cette dame, dit une petite fille, l'a appelé par son nom.

En ce moment, la Sauviat et Gérard qui avaient devancé toute la compagnie, arrivèrent.

— Qui est cette femme, mon cher enfant, dit madame Graslin à Francis.

— Je ne la connais pas, dit l'enfant, mais il n'y a que toi et ma grand'mère qui m'embrassiez ainsi. Elle a pleuré, dit-il à l'oreille de sa mère.

— Elle a pleuré, dit madame Graslin en regardant sa mère.

— Voulez-vous que je courre après elle, dit Gérard.

— Non, répondit madame Graslin avec une brusquerie qui n'était pas dans ses habitudes.

Par une délicatesse qui fut appréciée de Véronique, Gérard emmena les enfans, et alla au-devant de tout le monde en laissant la Sauviat, madame Graslin et Francis seuls.

— Que t'a-t-elle dit? demanda la Sauviat à son petit-fils.

— Je ne sais pas, elle ne parlait pas en français.

— Tu n'as rien entendu? dit Véronique.

— Elle a dit à plusieurs reprises, et voilà pourquoi j'ai pu le retenir : *dear brother!*

Véronique prit le bras de sa mère, et garda son fils à la main; mais elle fit à peine quelques pas, ses forces l'abandonnaient.

— Qu'a-t-elle ? s'écrièrent ses amis en l'apercevant. Qu'est-il arrivé? demanda-t-on à la Sauviat.

— Oh! ma fille se meurt, dit d'une voix gutturale et profonde la vieille Auvergnate.

Il fallut porter madame Graslin dans sa voiture, elle voulut qu'Aline y montât avec Francis et désigna Gérard pour l'accompagner.

— Vous avez été je crois en Angleterre, lui dit-elle quand elle eut recouvré ses esprits.

— Oui.

— Vous savez l'anglais.

— Peu.

— Que signifient ces mots *dear brother?*

— Qui ne sait pas cela! s'écria Gérard. Çà veut dire *cher frère!*

Véronique échangea un regard avec Aline et avec la Sauviat qui les fit frémir; mais elles continrent leurs émotions. Les cris de joie de tous ceux qui assistaient au départ des voitures, les pompes du soleil couchant dans les prairies, la parfaite allure des chevaux, les rires de ses amis qui suivaient, le galop que faisaient prendre à leur monture ceux qui l'accompagnaient à cheval, rien ne tira madame Graslin de sa torpeur. Sa mère fit hâter le cocher; elle arriva la première au château. Quand la compagnie y fut réunie, on apprit qu'elle s'était renfermée chez elle et ne voulait voir personne.

— Je crains, dit Gérard à Clousier, à Ruffin,

à Grossetète, à Roubaud et au curé, que madame Graslin n'ait reçu quelque coup mortel...

— Où? comment? lui demanda-t-on.

— Au cœur, répondit Gérard.

Le surlendemain, Roubaud partit pour Paris, il avait trouvé madame Graslin si grièvement atteinte, que pour l'arracher à la mort, il allait réclamer les lumières et le secours du meilleur médecin de Paris. Mais Véronique n'avait reçu Roubaud que pour mettre un terme aux importunités de sa mère et d'Aline qui la suppliaient de se soigner : elle se sentait frappée à mort. Elle refusa de voir monsieur Bonnet en lui faisant répondre qu'il n'était pas temps encore. Quoique tous ses amis, venus de Limoges pour sa fête, voulussent rester près d'elle, elle les pria de l'excuser si elle ne remplissait pas les devoirs de l'hospitalité ; mais elle désirait rester dans la plus profonde solitude. Après le brusque départ de Roubaud, les hôtes du château de

Montégnac retournèrent alors à Limoges, moins désappointés que désespérés, car tous ceux que Grossetête avait amenés, adoraient Véronique. On se perdit en conjectures sur l'événement qui causait ce profond mais mystérieux désastre.

Un soir, deux jours après le départ de la nombreuse famille des Grossetête, Aline introduisit Catherine dans l'appartement de madame Graslin. La Farrabesche resta clouée à l'aspect du changement qui s'était si subitement opéré chez sa maîtresse ; elle voyait un visage presque décomposé.

— Mon Dieu ! madame, s'écria-t-elle, quel mal a fait cette pauvre fille. Si nous avions pu le prévoir, Farrabesche et moi nous ne l'aurions jamais reçue. Elle vient d'apprendre que Madame est malade, et m'envoie dire à madame Sauviat qu'elle désirait lui parler.

— Ici! s'écria Véronique. Enfin où est-elle?

— Mon mari l'a conduite au châlet.

— C'est bien, répondit madame Graslin, laissez-nous et dites à Farrabesche de se retirer. Annoncez à cette dame que ma mère ira la voir, et qu'elle attende.

Quand la nuit fut venue, Véronique appuyée sur sa mère chemina lentement à travers le parc jusqu'au châlet. La lune brillait de tout son éclat, l'air était doux, et les deux femmes, visiblement émues, recevaient en quelque sorte des encouragements de la nature. La Sauviat s'arrêtait de moments en moments, et faisait reposer sa fille dont les souffrances étaient si poignantes qu'elles n'atteignirent que vers minuit le sentier qui descendait des bois dans la prairie en pente, où brillait le toît argenté du châlet. La lueur de la lune donnait à la surface des eaux calmes la couleur des perles. Les bruits menus de la nuit, si retentissants dans le silence, formaient une harmonie suave. Véronique se posa sur le banc du

châlet au milieu du beau spectacle que faisait cette nuit étoilée. Le murmure de deux voix et le bruit produit sur le sable par les pas de deux personnes encore éloignées, furent apportés par l'eau, qui dans le silence traduit aussi fidèlement les sons, qu'elle reflète les objets dans le calme. Véronique reconnut à sa douceur exquise l'organe du curé, le frôlement de sa soutane, et le cri d'une étoffe de soie qui devait être une robe de femme.

— Entrons, dit-elle à sa mère.

La Sauviat et Véronique s'assirent sur une crèche dans la salle basse destinée à être l'étable.

— Mon enfant, disait le curé, je ne vous blâme point, vous êtes excusable, mais vous pouvez être cause d'un malheur irréparable, car elle est l'âme de ce pays.

— Oh! monsieur, je m'en irai dès ce soir, répondit l'étrangère; mais je puis vous le dire, quitter encore une fois mon pays, ce sera

mourir. Si j'étais restée une journée de plus dans cet horrible New-York et aux États-Unis où il n'y a ni espérance, ni foi, ni charité, je serais morte sans avoir été malade. L'air que je respirais me faisait mal dans la poitrine, les aliments ne m'y nourrissaient plus, je mourais en paraissant pleine de vie et de santé. Ma souffrance a cessé dès que j'ai eu le pied sur le vaisseau : j'ai cru être en France. Oh! monsieur, j'ai vu périr de chagrin ma mère et une de mes belles-sœurs, mon grand-père Tascheron et ma grand-mère sont morts, morts, mon cher monsieur Bonnet, malgré les prospérités inouies de Tascheronville. Oui mon père a fondé un village dans l'État de l'Ohio, ce village est devenu presque une ville, et le tiers des terres qui en dépendent sont cultivées par notre famille, que Dieu a constamment protégée : nos cultures ont réussi, nos produits sont magnifiques, et nous sommes riches. Aussi, avons-

nous pu bâtir une église catholique, la ville est catholique, nous n'y souffrons point d'autres cultes, et nous espérons convertir par notre exemple, les mille sectes qui nous entourent. La vraie religion est en minorité dans ce triste pays d'argent et d'intérêts où l'âme a froid. Néanmoins j'y retournerai mourir plutôt que de faire le moindre tort et causer la plus légère peine à la mère de Francis. Seulement, monsieur Bonnet, conduisez-moi pendant cette nuit au presbytère et que je puisse prier sur sa tombe qui m'a seule attirée ici, car à mesure que je me rapprochais de l'endroit où il est, je me sentais toute autre. Non, je ne croyais pas y être si heureuse!

— Eh bien, dit le curé, partons, venez? Si quelque jour vous pouviez revenir sans inconvéniens, je vous écrirai, Denise; mais peut-être cette visite à votre pays vous permettra-t-elle de demeurer là-bas sans souffrir...

— Quitter ce pays, qui maintenant est si beau, voyez donc ce que madame Graslin a fait du Gabou ! dit-elle en montrant le lac éclairé par la lune. Enfin, tous ces domaines seront à ce cher Francis !

— Vous ne partirez pas, Denise, dit madame Graslin en se montrant à la porte de l'étable.

La sœur de Jean-François Tascheron joignit les mains à l'aspect du spectre qui lui parlait. En ce moment, la pâle Véronique éclairée par la lune eut l'air d'une ombre en se dessinant sur les ténèbres de la porte ouverte de l'étable. Ses yeux brillaient comme deux étoiles.

— Non, ma fille, vous ne quitterez pas le pays que vous êtes venue revoir de si loin et vous y serez heureuse, ou Dieu refuserait de seconder mes œuvres, et c'est lui qui vous y a envoyée !

Elle prit par la main Denise étonnée, la

fièvre lui donna des forces, elle l'emmena par un sentier vers l'autre rive du lac, en laissant sa mère et le curé qui s'assirent sur le banc.

— Laissons-lui faire ce qu'elle veut, dit la Sauviat.

Après quelques instans, Véronique revint seule, et fut reconduite au château par sa mère et par le curé. Sans doute elle avait conçu quelque projet qui voulait le mystère, car personne dans le pays ne vit Denise et n'entendit parler d'elle. En reprenant le lit, madame Graslin ne le quitta plus, elle alla chaque jour plus mal, et parut contrariée de ne pouvoir se lever, en essayant à plusieurs reprises, mais en vain, de se promener dans le parc. Cependant, six jours après cette scène, au commencement du mois de juin, elle fit dans la matinée un effort violent sur elle-même, elle se leva, voulut s'habiller et se parer comme pour un jour de fête. Elle pria Gérard de lui

donner le bras, car ses amis venaient tous les jours savoir de ses nouvelles, et quand Aline dit que sa maîtresse allait se promener, tous accoururent au château. Madame Graslin, qui avait réuni toutes ses forces, les épuisa pour faire cette promenade. Elle accomplit son projet dans un paroxisme de volonté qui devait avoir une funeste réaction.

— Allons au châlet, et seuls, dit-elle à Gérard d'une voix douce et en le regardant avec une sorte de coquetterie. Voici ma dernière escapade, j'ai rêvé cette nuit que les médecins arrivaient.

— Vous voulez voir vos bois, dit Gérard.

— Pour la dernière fois, reprit-elle; mais j'ai, lui dit-elle d'une voix insinuante, à vous y faire de singulières propositions.

Elle força Gérard à s'embarquer avec elle sur le second lac où elle se rendit à pied. Quand l'ingénieur, surpris de lui voir faire un pareil trajet, fit mouvoir les rames, elle

lui indiqua la Chartreuse comme but de son voyage.

— Mon ami, lui dit-elle, après une longue pause pendant laquelle elle avait contemplé le ciel, l'eau, les collines, les bords, j'ai la plus étrange demande à vous faire; mais je vous crois homme à m'obéir.

— En tout, sûr que vous ne pouvez rien vouloir que de bien, s'écria-t-il.

— Je veux vous marier, répondit-elle, et vous obéirez d'autant plus au vœu d'une mourante, que cette mourante est certaine de faire votre bonheur.

— Je suis trop laid, dit l'ingénieur.

— Elle est jolie, elle est jeune, elle veut vivre à Montégnac, et si vous me donnez votre parole, vous contribuerez à me rendre doux mes derniers momens. Qu'il ne soit pas entre nous question de ses qualités, je vous la donne pour une créature d'élite, et comme en fait de grâces, de jeunesse, de beauté, la

première vue suffit, nous l'allons voir à la Chartreuse. Au retour vous me direz un oui sérieux.

Après cette confidence, l'ingénieur accéléra le mouvement des rames, ce qui fit sourire madame Graslin. Denise, qui vivait cachée à tous les regards dans la Chartreuse, reconnut madame Graslin et s'empressa d'ouvrir. Véronique et Gérard entrèrent, la pauvre fille ne put s'empêcher de rougir en rencontrant le regard de l'ingénieur qui fut agréablement surpris par la beauté de Denise.

— La Curieux ne vous a laissé manquer de rien, lui demanda Véronique.

—Voyez, madame? dit-elle en lui montrant son déjeûner servi.

— Voici monsieur Gérard de qui je vous ai parlé, reprit Véronique, il sera le tuteur de mon fils, et après ma mort, vous demeurerez ensemble au château jusqu'à sa majorité.

— Oh! madame, ne parlez pas ainsi.

— Mais regardez-moi, mon enfant.

Denise eut aussitôt les larmes aux yeux.

— Elle vient de New-Yorck, dit-elle à Gérard.

Ce fut une manière de les mettre en rapport. Gérard fit des questions à Denise, et Véronique les laissa causer en allant regarder le dernier lac du Gabou.

Vers six heures, Gérard et Véronique revenaient en bateau vers le châlet.

— Eh bien! dit-elle en regardant son ami.

— Vous avez ma parole.

— Quoique vous soyez sans préjugé, reprit-elle, vous ne devez pas ignorer la circonstance cruelle qui a fait quitter le pays à cette pauvre enfant, ramenée ici par la nostalgie.

— Une faute?

— Oh! non, dit Véronique, vous la présenterais-je? Elle est la sœur d'un ouvrier qui a péri sur l'échafaud...

— Ah! Tascheron, reprit-il, l'assassin du père Pingret et de sa servante,

— Oui, elle est la sœur d'un assassin, répéta madame Graslin avec une profonde ironie; mais...

Elle n'acheva pas, Gérard fut obligé de la porter sur le banc du châlet où elle resta sans connaissance pendant quelques instans. Elle trouva Gérard à ses genoux qui lui dit quand elle rouvrit les yeux : — J'épouserai Denise!

Madame Graslin le releva, lui prit la tête et la baisa sur le front. En le voyant étonné de ce remerciement, Véronique lui serra la main et lui dit : — Vous saurez bientôt le mot de cette énigme. Tâchons de regagner la terrasse où nous retrouverons nos amis, il est bien tard, je suis bien faible et néanmoins je veux faire de loin mes adieux à cette chère plaine!

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

Les Adieux.

Quoique la journée eût été d'une insupportable chaleur, les orages qui pendant cette année dévastèrent une partie de l'Europe et la France, mais qui respectèrent le Limousin, avaient eu lieu dans le bassin de la Loire et

l'air commençait à fraîchir. Le ciel était alors si pur que l'on pouvait voir les moindres détails du paysage, à la ligne d'horizon.

Quelle parole peut peindre le délicieux concert que produisaient les bruits étouffés du bourg animé par les travailleurs qui revenaient des champs? Cette scène, pour être bien rendue, exige à la fois un grand paysagiste et un peintre de la figure humaine : n'y a-t-il pas en effet dans la lassitude de la nature et dans celle de l'homme une entente curieuse et difficile à rendre?

La chaleur attiédie d'un jour caniculaire et la raréfaction de l'air donnent alors au moindre bruit fait par les êtres toute sa signification. Les femmes assises à leurs portes en attendant leurs hommes qui souvent ramènent les enfans, babillent entr'elles et travaillent encore. Les toîts laissent échapper des fumées qui annoncent le dernier repas du jour, le plus gai pour les paysans : après, ils dormiront. Le mouvement exprime alors les

pensées heureuses et tranquilles de ceux qui ont achevé leur journée. On entend des chants dont le caractère est bien certainement différent de ceux du matin. En ceci, les villageois imitent les oiseaux dont les gazouillemens, le soir, ne ressemblent en rien à leurs cris vers l'aube. La nature entière chante un hymne au repos, comme elle chante au lever du soleil un hymne d'allégresse. Les moindres actions des êtres animés semblent se teindre alors des douces et harmonieuses couleurs que le couchant jette sur les campagnes, et qui prêtent au sable des chemins une physionomie placide.

Si quelqu'un osait nier l'influence de cette heure, la plus belle du jour, les fleurs le démentiraient en l'enivrant de leurs plus pénétrans parfums qu'elles exhalent alors et mêlent aux cris les plus tendres des insectes, aux amoureux murmures des oiseaux.

Les traînes qui sillonnent la plaine au-delà

du bourg s'étaient voilées de vapeurs fines et légères. Dans les grandes prairies que partage le chemin départemental, alors ombragé de peupliers, d'acacias et de vernis du Japon, également entre-mêlés, tous si bien venus qu'ils donnaient déjà de l'ombrage, on apercevait les immenses et célèbres troupeaux de haut bétail, parsemés, groupés, les uns ruminant, les autres paîssant encore. Les hommes, les femmes, les enfans achevaient les plus jolis travaux de la campagne, ceux de la fenaison.

L'air du soir, animé par la subite fraîcheur des orages, apportait les nourrissantes senteurs des herbes coupées et des bottes de foin faites. Les moindres accidens de ce beau panorama se voyaient parfaitement : et ceux qui craignant l'orage achevaient en toute hâte des meules autour desquelles les faneuses accouraient avec des fourches chargées, et ceux qui remplissaient les charrettes au milieu des botteleurs, et ceux qui, dans le lointain, fau-

chaient encore, et celles qui retournaient les longues lignes d'herbes abattues comme des hachures sur les prés pour les faner, et celles qui se pressaient de les mettre en maquets. On entendait les rires de ceux qui jouaient, mêlés aux cris des enfans qui se poussaient sur les tas de foin. On distinguait les jupes roses, ou rouges, ou bleues, les fichus, les jambes nues, les bras des femmes parées toutes de ces chapeaux de paille commune à grands bords, et les chemises des hommes, presque tous en pantalons blancs.

Les derniers rayons du soleil poudroyaient à travers les longues lignes des peupliers plantés le long des rigoles qui divisaient la plaine en prairies inégales, et caressaient les groupes composés de chevaux, de charrettes, d'hommes, de femmes, d'enfans et de bestiaux. Les gardeurs de bœufs, les bergères commençaient à réunir leurs troupeaux en les appelant au son de leurs cornets rustiques.

Cette scène était à la fois bruyante et silencieuse, singulière antithèse qui n'étonnera que les gens à qui les splendeurs de la campagne sont inconnues. Soit d'un côté du bourg, soit de l'autre, des convois de vert fourrage se succédaient. Ce spectacle avait je ne sais quoi d'engourdissant. Aussi Véronique allait-elle silencieuse, entre Gérard et le curé.

Quand une brèche faite par une rue champêtre entre les maisons étagées au-dessous de cette terrasse, du presbytère et de l'église, permettait au regard de plonger dans la grande rue de Montégnac, Gérard et monsieur Bonnet apercevaient les yeux des femmes, des hommes, des enfans, enfin tous les groupes tournés vers eux, et suivant, plus particulièrement sans doute, madame Graslin.

Combien de tendresses, de reconnaissances exprimées par les attitudes? De quelles bénédictions n'était-elle pas chargée? Avec quelle religieuse attention ces trois bienfaiteurs de

tout un pays n'étaient-ils pas contemplés ! L'homme ajoutait donc un hymne de reconnaissance à tous les chants du soir.

Mais si madame Graslin marchait les yeux attachés sur ces longues et magnifiques nappes vertes, sa création la plus chérie, le prêtre et le maire ne cessaient de regarder les groupes d'en bas, car il était impossible de se méprendre à leur expression : la douleur, la mélancolie, les regrets mêlés d'espérances s'y peignaient. Personne à Montégnac n'ignorait que monsieur Roubaud était allé chercher des gens de science à Paris, et que la bienfaitrice de ce canton atteignait au terme d'une maladie mortelle. Dans tous les marchés, à dix lieues à la ronde, les paysans demandaient à ceux de Montégnac : — Comment va votre bourgeoise ?

Ainsi la grande idée de la mort planait sur ce pays, au milieu de ce tableau champêtre. De loin, dans la prairie, plus d'un faucheur en

repassant sa faux, plus d'une jeune fille, le bras posé sur sa fourche, plus d'un fermier du haut de sa meule, en apercevant madame Graslin, restait pensif, examinant cette grande femme, la gloire de la Corrèze, et cherchant dans ce qu'il pouvait voir un indice de favorable augure, ou regardant pour l'admirer, poussé par un sentiment qui l'emportait sur le travail.

— Elle se promène, elle va donc mieux. Ce mot si simple était sur toutes les lèvres.

La mère de madame Graslin, assise sur le banc en fer creux que Véronique avait fait mettre au bout de sa terrasse, à l'angle d'où la vue plongeait sur le cimetière à travers la balustrade, étudiait les mouvemens de sa fille, elle la regardait marchant, et quelques larmes roulaient dans ses yeux. Initiée aux efforts de ce courage surhumain, elle savait que Véronique en ce moment souffrait déjà les douleurs d'une horrible agonie, et se tenait ainsi debout

par une héroïque volonté. Ces larmes, presque rouges, qui firent leur chemin sur ce visage septuagénaire, hâlé, ridé, dont le parchemin ne paraissait devoir plier sous aucune émotion, excitèrent celles du petit Graslin que monsieur Ruffin tenait entre ses jambes.

— Qu'as-tu, mon enfant? lui dit vivement son précepteur,

— Ma grand'mère pleure, répondit-il.

Monsieur Ruffin, dont les yeux étaient arrêtés sur madame Graslin qui venait à eux, regarda la mère Sauviat, et reçut une vive atteinte à l'aspect de cette vieille tête de matrone romaine pétrifiée par la douleur et humectée de larmes.

— Madame, pourquoi ne l'avez-vous pas empêchée de sortir? dit le précepteur à cette vieille mère que sa douleur muette rendait auguste et sacrée.

Pendant que Véronique venait d'un pas majestueux par une démarche d'une ad-

mirable élégance, la Sauviat, poussée par le désespoir de survivre à sa fille, laissa échapper le secret de bien des choses qui excitaient la curiosité.

—Marcher, s'écria-t-elle, et porter un affreux cilice de crin qui lui fait de continuelles piqûres sur la peau !

Cette parole glaça le jeune homme qui n'avait pu demeurer insensible à la grâce exquise des mouvemens de Véronique, et qui frémit en pensant à l'horrible et constant empire que l'âme avait dû conquérir sur le corps. La Parisienne la plus renommée pour l'aisance de sa tournure, pour son maintien et sa démarche, eut été vaincue peut-être en ce moment par Véronique.

—Elle le porte depuis onze ans, elle l'a mis après avoir achevé la nourriture du petit, dit la vieille en montrant le jeune Graslin. Elle a fait des miracles ici; mais si l'on connaissait sa vie, elle pourrait être canonisée. Depuis

qu'elle est ici, personne ne l'a vue mangeant, savez-vous pourquoi? Aline lui apporte trois fois par jour un morceau de pain sec sur une grande terrine de cendre et des légumes cuits à l'eau, sans sel, dans un plat de terre rouge, semblable à ceux qui servent à donner la pâtée aux chiens! Oui, voilà comment se nourrit celle qui a donné la vie à ce canton. Elle fait ses prières à genoux sur le bord de son cilice. Sans ces austerités, elle ne saurait avoir, dit-elle, l'air riant que vous lui voyez. Je vous dis cela, reprit la vieille à voix basse, pour que vous le répétiez au médecin que monsieur Roubaud a été quérir à Paris. En empêchant ma fille de continuer ses pénitences, peut-être la sauverait-on encore, quoique la main de la mort soit déjà sur sa tête. Voyez? Ah! il faut que je sois bien forte pour avoir résisté depuis onze ans à toutes ces choses!

Cette vieille femme prit la main de son pe-

tit-fils, la leva, se la passa sur le front, sur les joues, comme si cette main enfantine avait le pouvoir d'un baume réparateur; puis elle y mit un baiser plein d'une affection dont les grand'mères ont seules le secret après les mères.

En ce moment, Véronique était arrivée à quelques pas du banc en compagnie de Clousier, du curé, de Gérard. Éclairée par les lueurs douces du couchant, elle resplendissait d'une si horrible beauté. Son front jaune sillonné de longues rides amassées les unes au-dessus des autres, comme des nuages, révélaient une pensée fixe au milieu de troubles intérieurs. Sa figure, dénuée de toute couleur, entièrement blanche de la blancheur mate et olivâtre des plantes sans soleil, offrait alors des lignes maigres sans sécheresse, et portait les traces des grandes souffrances physiques que nécessitaient les douleurs morales. Elle combattait l'âme par le corps, et réciproquement. Elle

était si complètement détruite, qu'elle ne se ressemblait à elle-même que comme une vieille femme ressemble à son portrait de jeune fille. L'expression ardente de ses yeux annonçait l'empire despotique exercé par une volonté chrétienne sur le corps réduit à ce que la religion veut qu'il soit. Chez cette femme, l'âme entraînait la chair comme l'Achille de la poésie profane avait traîné Hector : elle la roulait victorieusement dans les chemins pierreux de la vie, elle l'avait fait tourner onze années autour de la Jérusalem céleste où elle espérait entrer, non par supercherie, mais au milieu d'acclamations triomphales. Jamais aucun des solitaires qui vécurent dans les secs et arides déserts africains ne fut plus maître de ses sens que ne l'était Véronique au milieu de ce magnifique château, dans ce pays opulent aux vues molles et voluptueuses, sous le manteau protecteur de cette immense forêt d'où la science, héritière du bâton de

Moïse, avait fait jaillir l'abondance, la prospérité, le bonheur de toute une contrée. Elle contemplait les résultats de neuf ans de patience, œuvre qui eût fait l'orgueil d'un grand homme, avec la douce modestie que le pinceau du Panormo a mise sur le sublime visage de sa Chasteté chrétienne, caressée par la céleste licorne. La religieuse châtelaine, dont les deux compagnons respectaient le silence en lui voyant les yeux arrêtés sur les immenses plaines autrefois arides et maintenant fécondes, allait les bras croisés, les yeux fixés à l'horizon sur la grande route. Tout à coup, elle s'arrêta à deux pas de sa mère qui la contemplait, comme la mère du Christ regardait son fils en croix, elle leva la main, et montra l'embranchement du chemin de Montégnac sur la grande route.

— Voyez-vous, dit-elle en souriant, cette calèche attelée de quatre chevaux de poste, voilà monsieur Roubaud qui revient. Nous

saurons bientôt combien il me reste d'heures à vivre.

— D'heures! dit Gérard.

— Ne vous ai-je pas dit que je faisais ma dernière promenade? répliqua-t-elle à Gérard. Ne suis-je pas venue pour contempler une dernière fois ce beau spectacle dans toute sa splendeur. Elle montra tour à tour le bourg, dont en ce moment la population entière était groupée sur la place de l'église, puis les belles prairies illuminées par les derniers rayons du soleil. — Ah! reprit-elle, laissez-moi voir une bénédiction de Dieu dans l'étrange disposition atmosphérique à laquelle nous avons dû la conservation de notre récolte. Autour de nous, les tempêtes, les pluies, la grêle, la foudre, ont frappé sans relâche ni pitié. Le peuple le pense, pourquoi ne le croirais-je pas? J'ai tant besoin d'y trouver un bon augure pour ce qui m'attend, quand j'aurai fermé les yeux.

L'enfant se leva, prit la main de sa mère et la mit sur ses cheveux. Véronique, attendrie par ce mouvement plein d'éloquence, saisit son fils, et avec une force surnaturelle l'enleva, l'assit sur son bras gauche comme s'il eût été encore à la mamelle, l'embrassa et lui dit : — Vois-tu cette terre, mon fils? continue, quand tu seras grand, les œuvres de ta mère.

— Il est un petit nombre d'êtres forts et privilégiés auxquels il est permis de contempler la mort face à face, d'avoir avec elle un long duel, et d'y déployer un courage, une habileté qui frappent d'admiration : vous nous offrez ce terrible spectacle, madame, dit le curé d'une voix grave; mais peut-être manquez-vous de pitié pour nous, laissez-nous au moins espérer que vous vous trompez. Dieu permettra que vous acheviez tout ce que vous avez commencé.

— Je n'ai rien fait que par vous, mes amis,

dit-elle. J'ai pu vous être utile, et je ne le suis plus. Tout est verd autour de nous, il n'y a plus rien ici de désolé que mon cœur. Vous le savez, je ne puis trouver la paix et le pardon que là...

Elle étendit la main sur le cimetière. Elle n'en avait jamais autant dit depuis le jour de son arrivée où elle s'était trouvée mal à cette place. Le curé contempla sa pénitente, et la longue habitude qu'il avait de la pénétrer, lui fit comprendre qu'il y avait dans cette simple parole un nouveau triomphe. Véronique avait dû prendre horriblement sur elle-même pour rompre après ces dix années le silence par un mot qui disait tant de choses. Aussi le curé joignit-il les mains par un geste plein d'onction qui lui était familier, et regarda-t-il avec une profonde émotion religieuse le groupe que formait cette famille dont tous les secrets avaient passé dans son cœur. Gérard, à qui les mots de paix et de pardon devaient paraître

étranges, demeura stupéfait. Monsieur Ruffin, les yeux attachés sur Véronique, était comme stupide. En ce moment la calèche, menée rapidement, fila d'arbre en arbre.

— Ils sont cinq ! dit le curé qui put y voir les voyageurs.

— Cinq, reprit monsieur Gérard. En sauront-ils plus à cinq qu'à deux !

— Ah ! s'écria madame Graslin qui se sentant chanceler s'appuya sur le bras du curé, le procureur-général y est ! Que vient-il faire ici?

— Et papa Grossetête aussi, s'écria le petit Graslin.

— Madame, dit le curé qui soutint madame Graslin en l'emmenant à quelques pas, ayez du courage, et soyez digne de vous-même!

— Que veut-il ? répondit-elle en allant s'accoter à la balustrade. Ma mère? La vieille Sauviat accourut avec une vivacité qui dé-

mentait toutes ses années. — Je le reverrai, dit-elle.

— S'il vient avec monsieur Grossetête, dit le curé, sans doute il n'a que de bonnes intentions.

— Ah! monsieur, ma fille va mourir, s'écria la Sauviat en voyant l'impression que ces paroles produisirent sur la physionomie de sa fille. Son cœur pourra-t-il supporter de si cruelles émotions. Monsieur Grossetête avait jusqu'à présent empêché cet homme de voir Véronique.

Madame Graslin avait le visage en feu.

— Vous le haïssez donc bien? dit le curé.

— Elle a quitté Limoges pour ne pas mettre tout Limoges dans ses secrets, dit la Sauviat épouvantée du rapide changement qui se faisait dans les traits déjà décomposés de madame Graslin.

— Ne voyez-vous pas qu'il empoisonnera les heures qui me restent, et pendant les-

quelles je ne dois penser qu'au ciel. Il me cloue à la terre, cria Véronique.

Le curé reprit le bras de madame Graslin et la contraignit à faire quelques pas avec lui. Quand ils furent seuls, il la contempla en lui jetant un de ces regards angéliques par lesquels il calmait les plus violens mouvemens de l'âme.

— S'il en est ainsi, lui dit-il, comme votre confesseur, je vous ordonne de le recevoir, d'être bonne et affectueuse pour lui, de quitter ce vêtement de colère, et de lui pardonner comme Dieu vous pardonnera. Il y a donc encore un reste de passion dans cette âme que je croyais purifiée. Brûlez ce dernier grain d'encens sur l'autel de la pénitence, ou tout serait mensonge en vous.

Des pleurs involontaires tombèrent des yeux de Véronique.

— Il y avait encore cet effort à faire, il est fait, dit-elle en s'essuyant les yeux. Le démon

habitait ce dernier pli de mon cœur, et Dieu, sans doute, a mis au cœur de monsieur de Grandville la pensée qui l'envoie ici. Combien de fois Dieu me frappera-t-il donc encore? s'écria-t-elle.

Elle s'arrêta comme pour faire une prière mentale, elle revint vers la Sauviat, et lui dit à voix basse : — Ma chère mère, soyez douce et bonne pour monsieur le procureur-général.

La vieille Auvergnate laissa échapper un frisson de fièvre.

—Il n'y a plus d'espoir, dit-elle en saisissant la main du curé.

En ce moment, la calèche annoncée par le fouet du postillon montait la rampe, la grille était ouverte, la voiture entra dans la cour, et les voyageurs vinrent aussitôt sur la terrasse. C'était l'illustre archevêque Dutheil, venu pour sacrer monseigneur Gabriel de Rastignac; le procureur-général, monsieur

Grossetête, et monsieur Roubaud qui donnait le bras à l'un des plus célèbres médecins de Paris, Horace Bianchon.

— Soyez les bien-venus, dit Véronique à ses hôtes. Et vous particulièrement, reprit-elle en tendant la main au procureur-général qui lui donna la sienne qu'elle serra.

L'étonnement de monsieur Grossetête, de l'archevêque et de la Sauviat, fut si grand qu'il l'emporta sur la profonde discrétion acquise qui distingue les vieillards. Tous trois s'entre-regardèrent.

—Je comptais sur l'intervention de monseigneur, répondit monsieur de Grandville, et sur celle de mon ami monsieur Grossetête, pour obtenir de vous un favorable accueil. C'eût été pour toute ma vie un chagrin que de ne pas vous avoir revue, je remercie celui qui les a prévenus.

— Je vous en ai voulu beaucoup pendant long-temps, mais j'ai reconnu l'injustice de

mes sentimens à votre égard, et vous saurez pourquoi, si vous demeurez jusqu'après demain à Montégnac. Monsieur, dit-elle en se tournant vers Horace Bianchon et le saluant, confirmera sans doute mes appréhensions. C'est Dieu qui vous envoie, monseigneur, dit-elle en s'inclinant devant l'archevêque. Vous ne refuserez pas à notre vieille amitié de m'assister dans mes derniers momens. Par quelle faveur ai-je autour de moi tous les êtres qui m'ont aimée et soutenue dans la vie !

Au mot *aimée*, elle se tourna par une gracieuse attention vers monsieur de Grandville, que cette marque d'affection toucha jusqu'aux larmes. Le silence le plus profond régnait dans cette assemblée. Les deux médecins se demandaient par quel sortilège cette femme se tenait debout en souffrant ce qu'elle devait souffrir. Les trois autres furent si effrayés des changemens que la maladie avait produits

en elle, qu'ils ne se communiquaient leurs pensées que par les yeux.

— Permettez, dit-elle avec sa grâce habituelle, que j'aille avec ces messieurs, l'affaire est urgente.

Elle salua tous ses hôtes, donna un bras à chaque médecin, se dirigea vers le château, en marchant avec une peine et une lenteur qui révélait une catastrophe prochaine.

— Monsieur Bonnet, dit l'archevêque en regardant le curé, vous avez opéré des prodiges.

— Non pas moi, mais Dieu, monseigneur ! répondit-il.

— On la disait mourante, s'écria monsieur Grossetête, mais elle est morte, il n'y a plus qu'un esprit....

— Une âme, dit monsieur Gérard.

— Elle est étonnante, s'écria douloureusement le procureur-général.

— Elle est stoïque à la manière des anciens du Portique, dit le précepteur.

Ils allèrent tous en silence le long de la balustrade, regardant le paysage où les feux du soleil couchant jetaient des clartés du plus beau rouge.

— Pour moi qui ai vu ce pays, il y a bientôt dix ans, dit l'archevêque en montrant les plaines fertiles, la vallée et la montagne de Montégnac, ce miracle est aussi extraordinaire que celui dont je viens d'être témoin ; car, comment laissez-vous madame Graslin debout? elle devrait être couchée.

— Elle l'était, dit la Sauviat. Après dix jours pendant lesquels elle n'a pas quitté le lit, elle a voulu se lever pour voir une dernière fois le pays.

— Je comprends qu'elle ait désiré faire ses adieux à sa création, dit monsieur de Grandville, mais elle risquait d'expirer sur cette terrasse.

— Monsieur Roubaud nous avait recommandé de ne pas la contrarier, dit la Sauviat.

— Quel prodige! s'écria l'archevêque dont les yeux ne se lassaient pas d'errer sur le paysage. Elle a ensemencé le désert! Mais nous savons, monsieur, ajouta-t-il en regardant Gérard, que votre science et vos travaux y sont pour beaucoup.

— Nous avons tous été ses ouvriers, répondit le maire.

La Sauviat quitta le groupe pour aller savoir la décision du médecin de Paris.

— Il nous faudra de l'héroïsme, dit le procureur-général à l'archevêque et au curé, pour être témoins de cette mort.

— Oui, dit monsieur Grossetête, mais on doit faire de grandes choses pour une telle amie.

Après quelques tours et retours, faits par ces personnes toutes en proie aux plus graves pensées, ils virent venir à eux deux fermiers

de madame Graslin, qui se dirent envoyés par tout le bourg, en proie à une douloureuse impatience de connaître la sentence prononcée par le médecin de Paris.

— On consulte, et nous ne savons rien encore, mes amis, leur répondit l'archevêque.

Monsieur Roubaud accourut alors, et son pas précipité fit hâter celui de chacun.

— Hé bien? lui dit le maire.

— Elle n'a pas quarante-huit heures à vivre, répondit monsieur Roubaud. En mon absence, le mal est arrivé à tout son développement, monsieur Bianchon ne comprend pas comment elle a pu marcher. Ces sortes de phénomènes sont rares, et sont toujours dus à une grande exaltation. Ainsi, messieurs, dit le médecin à l'archevêque et au curé, elle vous appartient, la science est inutile, et mon illustre confrère pense que vous avez à peine le temps nécessaire à vos cérémonies.

— Allons dire les prières de quarante heu-

res, dit le curé à ses paroissiens en se retirant. Sa Grandeur daignera sans doute conférer les derniers sacremens ?

L'archevêque inclina la tête : il ne put rien dire , ses yeux étaient pleins de larmes. Chacun s'assit, s'accouda, s'appuya sur la balustrade, et resta enseveli dans ses pensées. Les cloches de l'église envoyèrent quelques volées tristes. On entendit alors les pas de toute une population qui se précipitait vers le porche. Les lueurs des cierges allumés percèrent à travers les arbres du jardin de monsieur Bonnet, les chants détonnèrent. Il ne régna plus sur les campagnes que les rouges lueurs du crépuscule, tous les chants d'oiseaux avaient cessé. La rainette seule jetait sa note longue, claire et mélancolique.

— Allons faire mon devoir , dit l'archevêque qui marcha d'un pas lent et comme accablé.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

Les deux Cousultations.

La consultation avait eu lieu dans le grand salon du château. Cette immense pièce communiquait avec une chambre d'apparat meublée en damas rouge où le fastueux Graslin avait déployé la magnificence des financiers.

Véronique n'y était pas entrée six fois en neuf ans. Les grands appartemens lui étaient complètement inutiles, elle n'y avait jamais reçu; mais l'effort qu'elle venait de faire pour accomplir sa dernière obligation, et pour dompter sa dernière révolte, lui avait ôté ses forces, elle ne put monter chez elle. Quand l'illustre médecin lui eut pris la main et tâté le pouls, il regarda monsieur Roubaud en lui faisant un signe. A eux deux, ils prirent la malade et la portèrent sur le lit de cette chambre. Aline ouvrit brusquement les portes.

Comme touss le lits de parade, celui-ci n'avait pas de draps, les deux médecins déposèrent madame Graslin sur le couvre-pied de damas rouge et l'y étendirent. Roubaud ouvrit les fenêtres, poussa les persiennes, et appela. Les domestiques, la vieille Sauviat accoururent. On alluma les bougies jaunies des candélabres.

— Il est dit, s'écria la mourante en sou-

riant, que ma mort sera ce qu'elle doit être pour une âme chrétienne : une fête !

Pendant la consultation, elle dit encore: — Monsieur le procureur-général a fait son métier, je m'en allais, il m'a poussée...

La vieille mère regarda sa fille en se mettant un doigt sur les lèvres.

— Ma mère, je parlerai, lui répondit Véronique. Voyez ! le doigt de Dieu est en tout ceci : je vais expirer dans une chambre toute rouge.

La Sauviat sortit épouvantée de ce mot : — Aline, dit-elle, elle parle, elle parle !

— Ah! madame n'a plus son bon sens, s'écria la fidèle femme de chambre qui apportait des draps. Allez chercher monsieur le curé, madame.

— Il faut déshabiller votre maîtresse, dit Bianchon à la femme de chambre quand elle entra.

— Ce sera bien difficile, madame est enveloppée d'un cilice en crin.

—Comment, au dix-neuvième siècle, s'écria le grand médecin, il se pratique encore de semblables horreurs !

— Madame Graslin ne m'a jamais permis de lui palper l'estomac, dit monsieur Roubaud. Je n'ai rien pu savoir que par l'état du visage, par celui du pouls, et par des renseignemens que j'obtenais de sa mère et de sa femme de chambre.

On avait mis Véronique sur un canapé pendant qu'on lui arrangeait le lit de parade placé au fond de cette chambre. Les médecins causaient à voix basse. La Sauviat et Aline firent le lit. Le visage des deux Auvergnates était effrayant à voir, elles avaient le cœur percé par cette idée : Nous faisons son lit pour la dernière fois, elle va mourir là ! La consultation ne fut pas longue. Avant tout, Bianchon exigea qu'Aline et la Sauviat

coupassent d'autorité, malgré la malade, le cilice de crin et lui missent une chemise. Ils allèrent dans le salon pendant cette opération. Quand Aline passa, tenant ce terrible instrument de pénitence enveloppé d'une serviette, elle leur dit : — Le corps de madame n'est qu'une plaie.

Les deux docteurs rentrèrent.

— Votre volonté est plus forte que celle de Napoléon, madame, dit Bianchon après quelqus demandes auxquelles Véronique répondit avec clarté, vous conservez votre esprit et vos facultés dans la dernière période de la maladie où l'empereur avait perdu sa rayonnante intelligence. D'après ce que je sais de vous, je dois vous dire la vérité.

— Je vous la demande à mains jointes, dit-elle, vous avez le pouvoir de mesurer ce qu'il me reste de forces, et j'ai besoin de toute ma vie pour quelques heures.

— Ne pensez maintenant qu'à votre salut, dit Bianchon.

— Si Dieu me fait la grâce de me laisser mourir toute entière, répondit-elle avec un sourire céleste, croyez que cette faveur est utile à la gloire de son Église. Ma présence d'esprit est nécessaire pour accomplir mon salut, tandis que Napoléon avait accompli toute sa destinée.

Les deux médecins se regardaient avec étonnement, en écoutant ces paroles prononcées aussi aisément que si madame Graslin eût été dans son salon.

— Ah! voilà le médecin qui va me guérir, dit-elle en voyant entrer l'archevêque.

Elle rassembla ses forces pour se mettre sur son séant, pour saluer gracieusement monsieur Bianchon, et le prier d'accepter autre chose que de l'argent pour la bonne nouvelle qu'il venait de lui donner; elle dit quelques mots à l'oreille de sa mère qui emmena le mé-

decin; puis, elle ajourna l'archevêque jusqu'au moment où le curé viendrait, et manifesta la désir de prendre un peu de repos. Aline veilla sa maîtresse. A minuit, madame Graslin s'éveilla, demanda l'archevêque et le curé que sa femme de chambre lui montra priant pour elle. Elle fit un signe, pour renvoyer sa mère et la servante, et sur un nouveau signe, les deux prêtres vinrent à son chevet.

— Monseigneur, et vous, monsieur le curé, je ne vous apprendrai rien que vous ne sachiez. Vous le premier, monseigneur, vous avez jeté votre coup-d'œil dans ma conscience, vous y avez lu presque tout mon passé, et ce que vous y avez entrevu vous a suffi. Mon confesseur, cet ange que le ciel a mis près de moi, sait quelque chose de plus : j'ai dû lui tout avouer. Vous de qui l'intelligence est éclairée par l'esprit de l'Église, je veux vous consulter sur la manière dont, en vraie chrétienne, je dois quitter la vie. Vous, austères et saints

esprits, croyez-vous que si le ciel daigne pardonner au plus entier, au plus profond repentir qui jamais ait agité une âme coupable, pensez-vous que j'aie satisfait à tous mes devoirs, ici-bas?

— Oui, dit l'archevêque, oui ma fille.

— Non, mon père, non, dit-elle en se dressant et jetant des éclairs par les yeux. Il est, à quelques pas d'ici, une tombe où gît un malheureux qui porte le poids d'un horrible crime, il est dans cette somptueuse demeure une femme que couronne une renommée de bienfaisance et de vertu. Cette femme, on la bénit! Ce pauvre jeune homme est maudit! Il se trouve accablé de réprobation, et je jouis de l'estime générale. Je suis pour la plus grande partie dans le forfait, il est pour beaucoup dans le bien qui me vaut tant de gloire et de reconnaissance. Fourbe que je suis, j'ai les mérites! Martyr de sa discrétion, il est couvert de honte! Je mourrai dans quelques heures,

voyant tout un canton me pleurer, tout un département célébrer mes bienfaits, ma piété, mes vertus ; tandis qu'il est mort au milieu des injures, à la vue de toute une population accourue en haine des meurtriers ! Vous, mes juges, vous êtes indulgens ; mais j'entends en moi-même une voix impérieuse qui ne me laisse aucun repos. Ah ! la main de Dieu, moins douce que la vôtre, m'a frappée de jour en jour, comme pour m'avertir que tout n'était pas expié. Mes fautes ne seront rachetées que par un aveu public. Il est heureux, lui ! Criminel, il a donné sa vie avec ignominie à la face du ciel et de la terre. Et moi, je trompe encore le monde, comme j'ai trompé la justice humaine. Il n'est pas un hommage qui ne m'ait insultée, pas un éloge qui n'ait été brûlant pour mon cœur. Ne voyez-vous pas dans l'arrivée ici du procureur-général, un commandement du ciel d'accord avec la voix qui me crie : Avoue !

Les deux prêtres, le prince de l'Église comme l'humble curé, ces deux grandes lumières tenaient les yeux baissés et gardaient le silence. Les juges étaient trop émus par la grandeur et par la résignation du coupable, pour pouvoir prononcer un arrêt.

— Mon enfant, dit l'archevêque en relevant sa belle tête macérée par les coutumes de sa pieuse vie, vous allez au-delà des commandemens de l'Église. La gloire de l'Eglise est de faire concorder ses dogmes avec les mœurs de chaque temps : elle est destinée à traverser les siècles des siècles en compagnie de l'Humanité. La confession secrète a, selon ses décisions, remplacé la confession publique. Cette substitution a fait la loi nouvelle. Les souffrances que vous avez endurées suffisent. Mourez en paix : Dieu vous a bien entendue.

— Mais le vœu de la criminelle n'est-il pas conforme aux lois de la première église, qui a

enrichi le ciel d'autant de saints, de martyrs et de confesseurs qu'il y a d'étoiles au firmament? reprit-elle avec véhémence. Qui a écrit: *Confessez-vous les uns aux autres?* n'est-ce pas les disciples immédiats de notre Sauveur? Laissez-moi confesser publiquement ma honte, à genoux. Ce sera le redressement de mes torts envers le monde, envers une famille proscrite et presqu'éteinte par ma faute. Le monde doit apprendre que mes bienfaits ne sont pas une offrande, mais une dette. Si plus tard, après moi, quelque indice m'arrachait le voile menteur qui me couvre? Ah! cette idée avance pour moi l'heure suprême.

— Je vois en ceci des calculs, mon enfant, dit gravement l'archevêque. Il y a encore en vous des passions bien fortes : celle que je croyais éteinte et...

—Oh! je vous le jure, monseigneur, dit-elle en interrompant le prélat et lui montrant des yeux fixes d'horreur, mon cœur est aussi pu-

rifié que peut l'être celui d'une femme coupable et repentante : il n'y a plus en tout moi que la pensée de Dieu.

— Laissons, monseigneur, son cours à la justice céleste, dit le curé d'une voix attendrie! Voici quatre ans que je m'oppose à cette pensée, elle est la cause des seuls débats qui se soient élevés entre ma pénitente et moi. J'ai vu jusqu'au fond de cette âme, la terre n'y a plus aucun droit. Si les pleurs, les gémissemens, les contritions de onze années ont porté sur une faute commune à deux êtres, ne croyez pas qu'il y ait eu la moindre volupté dans ces longs et terribles remords. Le souvenir n'a point mêlé ses flammes à celles de la plus ardente pénitence. Oui, tant de larmes ont éteint un si grand feu. Je garantis, dit-il en étendant sa main sur la tête de madame Graslin et en laissant voir des yeux humides, je garantis la pureté de cette âme angélique. D'ailleurs, j'entrevois dans ce désir la pensée d'une répara-

tion envers une famille absente que Dieu semble avoir représentée ici par un de ces événements où sa Providence éclate.

Véronique prit cette main tremblante et la baisa.

—Vous m'avez été bien souvent rude, cher pasteur, mais en ce moment je découvre où vous renfermiez votre douceur apostolique! Vous, dit-elle en regardant l'archevêque, vous, le chef suprême de ce coin du royaume de Dieu, soyez en ce moment d'ignominie, mon soutien? Je m'inclinerai la dernière des femmes, vous me releverez pardonnée et, peut-être, l'égale de celles qui n'ont point failli.

L'archevêque demeura silencieux, occupé sans doute à peser toutes les considérations que son œil d'aigle apercevait.

— Monseigneur, dit alors le curé, la religion a reçu de fortes atteintes. Ce retour aux anciens usages, nécessité par la grandeur de la

faute et du repentir, ne sera-t-il pas un triomphe dont il nous sera tenu compte?

— On dira que nous sommes des fanatiques! Nous aurons exigé cette cruelle scène. Et il retomba dans ses méditations.

En ce moment, Horace Bianchon et Roubaud entrèrent après avoir frappé. Quand la porte s'ouvrit, Véronique aperçut sa mère, son fils et tous les gens de sa maison en prières. Les curés de deux paroisses voisines étaient venus assister monsieur Bonnet, et peut-être aussi saluer le grand prélat, que le clergé français portait unanimement aux honneurs du cardinalat, en espérant que la lumière de son intelligence, vraiment gallicane, éclairerait le sacré collége. Horace Bianchon repartait pour Paris, il venait dire adieu à la mourante, et la remercier de sa munificence. Il vint à pas lents, devinant à l'attitude des deux prêtres qu'il s'agissait de la plaie du cœur qui avait déterminé celle du corps. Il prit la

main de Véronique, la posa sur le lit et lui tâta le pouls. Ce fut une scène que le silence le plus profond, celui d'une nuit d'été dans la campagne, rendit solennelle. Le grand salon, dont la porte à deux battans restait ouverte, était illuminé pour éclairer la petite assemblée des gens qui priaient, tous à genoux, moins les deux prêtres assis et lisant leur bréviaire. De chaque côté de ce magnifique lit de parade, étaient le prélat dans son costume violet, le curé, puis les deux hommes de science.

— Elle est agitée jusque dans la mort ! dit Horace Bianchon qui, semblable à tous les hommes d'un immense talent, avait la parole souvent aussi grande que l'étaient les choses auxquelles il assistait.

L'archevêque se leva, comme poussé par un élan intérieur, il appela monsieur Bonnet en se dirigeant vers la porte, ils traversèrent la chambre, le salon, et sortirent sur la ter-

rasse où ils se promenèrent pendant quelques instants. Au moment où ils revinrent après avoir discuté ce cas de discipline ecclésiastique, Roubaud venait à leur rencontre.

— Monsieur Bianchon m'envoie vous dire de vous presser, madame Graslin se meurt dans une agitation étrangère aux douleurs excessives de la maladie.

L'archevêque hâta le pas et dit en entrant à madame Graslin qui le regardait avec anxiété: — Vous serez satisfaite!

Bianchon tenait toujours le pouls de la malade, il laissa échapper un mouvement de surprise, et jeta un coup-d'œil sur Roubaud et sur les deux prêtres.

—Monseigneur, ce corps n'est plus de notre domaine, votre parole a mis la vie là où il y avait la mort. Vous feriez croire à un miracle.

— Il y a long-temps que madame est tout âme! dit Roubaud que Véronique remercia par un regard.

En ce moment un sourire où se peignait le bonheur que lui causait la pensée d'une expiation complète rendit à sa figure l'air d'innocence qu'elle eut à dix-huit ans. Toutes les agitations inscrites en rides effrayantes, les couleurs sombres, les marques livides, tous les détails qui rendaient cette tête si horriblement belle naguères, quand elle exprimait seulement la douleur, enfin les altérations de tout genre disparurent, il semblait à tous que jusqu'alors Véronique avait porté un masque, et ce masque tombait. Pour la dernière fois, s'accomplissait l'admirable phénomène par lequel le visage de cette créature en expliquait la vie et les sentiments. Tout se purifia, s'éclaircit, et il y eut comme un reflet des flamboyantes épées des anges gardiens qui l'entouraient. Elle devint belle comme au jour où Limoges l'appelait la *belle madame Graslin*. L'amour de Dieu se montrait plus puissant encore que ne l'avait été l'amour coupable:

l'un mit jadis en relief les forces de la vie, l'autre écartait la mort. On entendit un cri étouffé, la Sauviat se montra, elle arriva comme par un bond au lit, en disant : — Je revois donc enfin mon enfant !

L'expression de cette vieille femme en prononçant ces deux mots *mon enfant* rappela si vivement tous les souvenirs de la première innocence des enfans, que les spectateurs de cette belle mort détournèrent tous la tête pour cacher leur émotion. L'illustre médecin prit la main de madame Graslin, la baisa, puis il partit. Le bruit de sa voiture retentit au milieu du silence de la campagne, en disant qu'il n'y avait aucune espérance de conserver l'âme de ce pays. L'archevêque, le curé, le médecin, tous ceux qui se sentirent fatigués allèrent prendre un peu de repos, quand madame Graslin s'endormit elle-même pour quelques heures.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

Les aveux au tombeau.

La mourante s'éveilla dès l'aube en demandant qu'on ouvrît ses fenêtres, elle voulait voir le lever de son dernier soleil.

A dix heures du matin, l'archevêque, revêtu de ses habits pontificaux, vint dans la chambre

de madame Graslin à laquelle il avait recommandé de se préparer à la sainte cérémonie. Le prélat eut, ainsi que monsieur Bonnet, une si grande confiance en cette femme, qu'ils ne lui firent aucune recommandation sur les limites entre lesquelles elle devait renfermer ses aveux.

Elle aperçut alors un clergé plus nombreux que ne le comportait l'église de Montégnac, car celui des communes voisines s'y était joint. Monseigneur allait être assisté par quatre curés. Les magnifiques ornements, offerts par madame Graslin à sa chère paroisse, donnaient un grand éclat à cette cérémonie. Huit enfans de chœur, dans leur costume rouge et blanc, se rangèrent sur deux files, à partir du lit jusque dans le salon, tenant tous un de ces énormes flambeaux de bronze doré qu'elle avait fait venir de Paris. La croix et la bannière de l'église étaient tenues de chaque côté de l'estrade par deux sacristains

en cheveux blancs. Grâce au dévoûment des gens, on avait placé près de la porte du salon, l'autel en bois pris dans la sacristie, orné, préparé pour que monseigneur pût y dire la messe.

Madame Graslin fut touchée de ces soins que l'église accorde seulement aux personnes royales. Les deux battants de la porte qui donnait sur la salle à manger étaient ouverts, elle put voir le rez-de-chaussée de son château rempli par une grande partie de la population. Les amis de cette femme avaient pourvu à tout. Le salon était exclusivement occupé par les gens de sa maison. En avant et groupés devant la porte de sa chambre, se trouvaient les amis et les personnes sur la discrétion desquelles on pouvait compter. Messieurs Grossetête, de Grandville, Roubaud, Gérard, Clousier, Ruffin se placèrent au premier rang. Tous devaient se lever et se tenir debout pour empêcher ainsi la voix de la

pénitente d'être écoutée par d'autres que par eux. Il y eut d'ailleurs une circonstance heureuse pour la mourante : les pleurs de ses amis étouffèrent ses aveux.

En tête de tous, deux personnes offraient un horrible spectacle. La première était Denise Tascheron. Ses vêtemens étrangers d'une simplicité quakerienne, la rendaient méconnaissable à ceux du village qui la pouvaient apercevoir ; mais elle était, pour l'autre personne, une vieille connaissance difficile à oublier, et dont l'apparition fut un horrible trait de lumière. Le procureur-général commençait à entrevoir la vérité. Le rôle qu'il avait joué auprès de madame Graslin, il le devina dans toute son étendue. Moins dominé que les autres par la question religieuse, en sa qualité d'enfant du dix-neuvième siècle, il eut au cœur une féroce épouvante : il put alors contempler le drame de la vie intérieure de cette femme à l'hôtel Graslin, pendant le procès de Jean-François

Tascheron. Cette tragique époque reparut tout entière à ses yeux, éclairée par les deux yeux de la vieille Sauviat, qui, allumés par la haine, tombaient sur lui comme deux jets de plomb fondu. Cette vieille, debout à dix pas de lui, ne lui pardonnait rien. Cet homme, qui représentait la Justice humaine, éprouvait des frissons. Pâle, atteint dans son cœur, il n'osait jeter les yeux sur le lit où la femme qu'il avait tant aimée, livide sous la main de la mort, tirait sa force, pour dompter l'agonie, de la grandeur même de sa faute. Ce profil sec, nettement dessiné en blanc sur le damas rouge, lui donna le vertige.

A onze heures, la messe commença. Quand l'épître eut été lue par le curé de Vizay, l'archevêque quitta sa dalmatique et se plaça au seuil de la porte.

— Chrétiens rassemblés ici pour assister à la cérémonie de l'Extrême-Onction que nous

allons conférer à la maîtresse de cette maison, dit-il, vous qui joignez vos prières à celles de l'Église afin d'intercéder pour elle auprès de Dieu et obtenir son salut éternel, apprenez qu'elle ne s'est pas trouvée digne, à cette heure suprême, de recevoir le saint-viatique sans avoir fait, pour l'édification de son prochain, la confession publique de la plus grande de ses fautes. Nous avons résisté à son pieux désir, quoique cet acte de contrition ait été pendant long-temps en usage dans les premiers jours du christianisme; mais comme cette pauvre femme nous a dit qu'il s'agissait en ceci de la réhabilitation d'un malheureux enfant de cette paroisse, nous la laissons libre de suivre les inspirations de son repentir.

Après ces paroles dites avec une onctueuse dignité pastorale, l'archevêque se retourna pour faire place à Véronique. Elle apparut soutenue par sa vieille mère et par le curé : deux grandes et vénérables images. Ne tenait-

elle pas son corps de la Maternité, son âme de sa mère spirituelle, l'Eglise? La mourante se mit à genoux sur un coussin, joignit les mains et se recueillit pendant quelques instants pour puiser en elle-même à quelque source épanchée du ciel la force de parler.

En ce moment, le silence eut je ne sais quoi d'effrayant. Nul n'osait regarder son voisin. Tous les yeux étaient baissés. Cependant le regard de Véronique, quand elle leva les yeux, rencontra celui du procureur-général, et l'expression de ce visage devenu blanc la fit rougir.

—Je ne serais pas morte en paix, dit Véronique d'une voix altérée , si j'avais laissé de moi la fausse image que chacun de vous qui m'écoutez, a pu s'en faire. Vous voyez en moi une grande criminelle qui se recommande à vos prières, et qui cherche à se rendre digne de pardon par l'aveu public de sa faute. Cette faute fut si grave, elle eut des suites si fatales

qu'aucune pénitence ne la rachètera peut-être. Mais plus j'aurai subi d'humiliations sur cette terre, moins j'aurai sans doute à redouter de colère dans le royaume céleste où j'aspire. Mon père, qui avait tant de confiance en moi, recommanda, voici bientôt quinze ans, à mes soins un enfant de cette paroisse, chez lequel il avait reconnu l'envie de se bien conduire, une aptitude à l'instruction et d'excellentes qualités. Cet enfant est le malheureux Jean-François Tascheron, qui s'attacha dès-lors à moi comme à sa bienfaitrice. Comment l'affection que je lui portais devint-elle coupable? C'est ce que je crois être dispensée d'expliquer. Peut-être verrait-on les sentimens les plus purs qui nous font agir ici-bas détournés insensiblement de leur pente par des sacrifices inouïs, par des raisons tirées de notre fragilité, par une foule de causes qui paraîtraient diminuer l'étendue de ma faute. Que les plus nobles affections aient été

mes complices, en suis-je moins coupable? J'aime mieux avouer que, moi qui par l'éducation, par ma situation dans le monde, pouvais me croire supérieure à l'enfant que me confiait mon père, et de qui je me trouvais séparée par la délicatesse naturelle à notre sexe, j'ai fatalement écouté la voix du démon. Je me suis bientôt trouvée beaucoup trop sa mère pour être insensible à sa muette et délicate admiration. Lui seul, le premier, m'appréciait à ma valeur. Peut-être ai-je moi-même été séduite par d'horribles calculs: j'ai songé combien serait discret un jeune homme qui me devait tout, et que le hasard avait placé si loin de moi, quoique nous fussions égaux par notre naissance. Enfin, j'ai trouvé dans ma renommée de bienfaisance et dans mes pieuses occupations un manteau pour protéger ma conduite. Hélas! et ceci sans doute est l'une de mes plus grandes fautes, j'ai caché ma passion à l'ombre des autels. Les plus vertueuses

actions, l'amour que j'ai pour ma mère, les actes d'une dévotion véritable et sincère au milieu de tant d'égaremens, j'ai tout fait servir au misérable triomphe d'une passion insensée, et ce fut autant de liens qui m'enchaînèrent. Ma pauvre mère adorée, qui m'entend, a été, sans en rien savoir pendant long-temps, l'innocente complice du mal. Quand elle a ouvert les yeux, il y avait trop de faits dangereux accomplis pour qu'elle ne cherchât pas dans son cœur de mère la force de se taire. Chez elle, le silence est ainsi devenu la plus haute des vertus. Son amour pour sa fille a triomphé de son amour pour Dieu. Ah! je la décharge solennellement du voile pesant qu'elle a porté. Elle achèvera ses derniers jours sans faire mentir ni ses yeux ni son front. Que sa maternité soit pure de blâme, que cette noble et sainte vieillesse, couronnée de vertus, brille de tout son éclat, et soit dégagée de cet anneau par lequel

elle touchait indirectement à tant d'infamie!

Ici, les pleurs coupèrent pendant un moment la parole à Véronique, Aline lui fit respirer des sels.

— Il n'y a pas jusqu'à la dévouée servante qui me rend ce dernier service qui n'ait été meilleure pour moi que je ne le méritais, et qui du moins a feint d'ignorer ce qu'elle savait; mais elle a été dans le secret des austérités par lesquelles j'ai brisé cette chair qui avait failli. Je demande donc pardon au monde de l'avoir trompé, entraînée par la terrible logique du monde. Jean-François Tascheron n'est pas aussi coupable que la société a pu le croire. Ah! vous tous qui m'écoutez, je vous en supplie? tenez lui compte de sa jeunesse et d'une ivresse excitée autant par les remords qui m'ont saisie que par d'involontaires séductions. Bien plus! ce fut la probité, mais une probité mal entendue qui causa le plus grand de tous les malheurs. Nous ne suppor-

tâmes ni l'un ni l'autre ces tromperies continuelles. Il en appelait, l'infortuné, à ma propre grandeur, et voulait rendre le moins blessant possible pour autrui ce fatal amour. J'ai donc été la cause de sa mauvaise action. Poussé par la nécessité, le malheureux, coupable de trop de dévoûment pour une idole, avait choisi dans tous les actes répréhensibles celui dont les dommages étaient réparables. Je n'ai rien su qu'au moment même. A l'exécution, la main de Dieu a renversé tout cet échafaudage de combinaisons fausses. Je suis rentrée ayant entendu des cris qui retentissent encore à mes oreilles, ayant deviné des luttes sanglantes qu'il n'a pas été en mon pouvoir d'arrêter, moi l'objet de cette folie. Il était devenu fou, je vous l'atteste.

Ici, Véronique regarda le procureur-général, et l'on entendit un profond soupir sorti de la poitrine de Denise.

— Il n'avait plus sa raison en voyant ce qu'il croyait être son bonheur détruit par des circonstances imprévues. Ce malheureux, égaré par son cœur, a marché fatalement d'un délit dans un crime, et d'un crime dans un double meurtre. Certes, il est parti de chez ma mère innocent, il y est revenu coupable. Moi, seule au monde, savais qu'il n'y eut ni préméditation, ni aucune des circonstances aggravantes qui lui ont valu son arrêt de mort. Cent fois j'ai voulu me livrer pour le sauver, et cent fois un horrible héroïsme, nécessaire et supérieur, a fait expirer la parole sur mes lèvres. Certes, ma présence à quelques pas a contribué peut-être à lui donner l'odieux, l'infâme, l'ignoble courage des assassins. Seul, il aurait fui. J'avais formé cette âme, élevé cet esprit, agrandi ce cœur, je le connaissais, il était incapable de lâcheté ni de bassesse. Rendez justice à ce bras innocent, rendez justice à celui que Dieu

dans sa clémence laisse dormir en paix dans le tombeau que vous avez arrosé de vos larmes, devinant sans doute la vérité ! Punissez, maudissez la coupable que voici? Épouvantée du crime, une fois commis, j'ai tout fait pour le cacher. J'avais été chargée par mon père, moi privée d'enfant, d'en conduire un à Dieu, je l'ai conduit à l'échafaud, ah ! versez sur moi tous les reproches, accablez-moi, voici l'heure.

En disant ces paroles, ses yeux étincelaient d'une fierté sauvage. L'archevêque debout derrière elle, et qui la protégeait de sa crosse pastorale, quitta son attitude impassible, il voila ses yeux de sa main droite. Un cri sourd se fit entendre, comme si quelqu'un se mourait. Deux personnes, Gérard et Roubaud reçurent dans leurs bras et emportèrent Denise Tascheron complètment évanouie. Ce spectacle éteignit un peu le feu des yeux de

Véronique, elle fut inquiète, mais sa sérénité de martyre reparut bientôt.

— Vous le savez maintenant, reprit-elle, je ne mérite ni louanges, ni bénédictions pour ma conduite ici. J'ai mené pour je ciel une vie secrète de pénitences aiguës que le ciel appréciera! Ma vie connue a été une immense réparation des maux que j'ai causés : j'ai marqué mon repentir en traits ineffaçables sur cette terre, il subsistera presqu'éternellement. Mes remords sont écrits dans les champs fertilisés, dans le bourg agrandi, dans les ruisseaux dirigés de la montagne dans cette plaine, autrefois inculte et sauvage, maintenant verte et productive. Il ne se coupera pas un arbre, d'ici à cent ans, que les gens de ce pays ne se disent à quels remords ils ont dû son ombrage, reprit-elle. Tout parlera de moi, Cette âme repentante et qui aurait animé une longue vie utile à ce pays respirera donc longtemps parmi vous. Ce que vous auriez dû à

ses talens, à une fortune dignement acquise, est accompli par l'héritière de son repentir, par celle qui causa le crime. Tout a été réparé de ce qui revient à la société, moi seule suis chargée de cette vie arrêtée dans sa fleur, et qui m'avait été confiée.

Là, les larmes éteignirent le feu de ses yeux. Elle fit une pause.

— Il est enfin parmi vous un homme qui, pour avoir strictement accompli son devoir, a été pour moi l'objet d'une haine que je croyais devoir être éternelle, reprit-elle. Il a été le premier instrument de mon supplice. J'étais trop près du fait, j'avais encore les pieds trop avant dans le crime pour ne pas le haïr. Tant que ce grain de colère troublerait mon cœur, j'ai compris qu'il y aurait un reste de passion condamnable. Je n'ai rien eu à pardonner, j'ai seulement purifié ce coin de mon cœur. Quelque pénible qu'ait été cette victoire, elle est complète.

Le procureur-général laissa voir à Véronique un visage plein de larmes. La justice humaine semblait avoir des remords. Quand la pénitente détourna la tête pour pouvoir continuer, elle rencontra la figure baignée de larmes d'un vieillard, de Grossetête, qui lui tendait des mains suppliantes, comme pour dire :— Assez !

En ce moment, cette femme sublime entendit un tel concert de larmes, qu'émue par tant de sympathies, et ne soutenant pas le baume de ce pardon général, elle fut prise d'une faiblesse. En la voyant atteinte dans les sources de sa force, sa mère retrouva les bras de sa jeunesse pour l'emporter.

—Chrétiens, dit l'archevêque, vous avez entendu la confession de cette pénitente, elle justifie la justice humaine et peut en calmer les scrupules ou les inquiétudes. Vous devez avoir trouvé en ceci de nouveaux motifs pour joindre nos prières à celles de l'église, qui offre

à Dieu le saint sacrifice de la messe, afin d'implorer son indulgence en faveur d'un si grand repentir.

L'office continua, Véronique le suivit d'un air qui peignait un tel contentement intérieur, qu'elle ne parut plus être la même femme à tous les yeux. Il y eut sur son visage une expression candide, digne de la jeune fille naïve et pure qu'elle avait été dans la vieille maison paternelle. L'aube de l'éternité blanchissait déjà son front, et dorait son visage de teintes célestes. Elle entendait sans doute de mystiques harmonies, et puisait la force de vivre dans son désir de s'unir une dernière fois à Dieu.

Le curé Bonnet vint auprès du lit, et lui donna l'absolution. L'archevêque lui administra les saintes huiles avec un sentiment paternel qui montrait à tous les assistans combien cette brebis égarée, mais revenue, lui était chère. Il ferma aux choses

de la terre, par une sainte onction, ces yeux qui avaient causé tant de mal, et mit le cachet de l'Église sur ces lèvres trop éloquentes. Les oreilles, par où les mauvaises inspirations avaient pénétré, furent à jamais closes. Tous les sens, amortis par la pénitence, furent ainsi sanctifiés, et l'esprit du mal dut être sans pouvoir sur cette âme. Jamais assistance ne comprit mieux la grandeur et la profondeur d'un sacrement que ceux qui voyaient les soins de l'Église justifiés par les aveux de cette femme mourante.

Ainsi préparée, Véronique reçut le corps de Jésus-Christ avec une expression d'espérance et de joie qui fondit les glaces de l'incrédulité contre laquelle le curé s'était tant de fois heurté. Roubaud, confondu, devint catholique en un moment! Ce spectacle fut touchant et terrible à la fois; mais il fut auguste et solennel par la disposition des choses, à un tel point que la peinture y aurait

trouvé peut-être le sujet d'un de ses chefs-d'œuvre.

Quand, après ce funèbre épisode, la mourante entendit commencer l'évangile de saint Jean, elle fit signe à sa mère de lui ramener son fils qui avait été emmené par son précepteur. Quandelle vit Francis agenouillé sur l'estrade, la mère pardonnée mit ses mains sur cette tête pour la bénir, et rendit le dernier soupir.

La vieille Sauviat était là, debout, toujours à son poste, comme depuis onze années. Cette femme, héroïque à sa manière, ferma les yeux de sa fille, qui avait tant souffert, et les baisa l'un après l'autre. Tous les prêtres suivis du clergé, entourèrent alors le lit. Aux clartés flamboyantes des cierges, ils entonnèrent le terrible chant du *de profundis* dont les clameurs apprirent à toute la population agenouillée devant le château, aux amis qui priaient dans les salles et à tous les

serviteurs, que la mère de ce canton venait de mourir. Cet hymne fut accompagné de gémissemens et de pleurs unanimes. La confession de cette grande femme n'avait pas dépassé le seuil du salon, et n'avait eu que des oreilles amies pour auditoire.

Quand les paysans des environs, mêlés à ceux de Montégnac, vinrent un à un, jeter à leur bienfaitrice, avec un rameau vert, un adieu suprême mêlé de prières, de larmes et d'eau bénite, ils virent un homme de la justice, accablé de douleur qui tenait froide la main de la femme que, sans le vouloir, il avait si cruellement, mais si justement frappée.

Deux jours après, le procureur-général, Grossetête, l'archevêque et le maire tenant les coins du drap noir, conduisaient le corps de madame Graslin à sa dernière demeure. Il fut posé dans sa fosse au milieu d'un profond silence. Il ne fut pas dit une parole, per-

sonne ne se trouvait la force de parler, tous les yeux étaient pleins de larmes.

— C'est une sainte! fut un mot dit par tous en s'en allant par les chemins semés dans le canton qu'elle avait enrichi, jetés à ses créations champêtres comme pour les animer.

Personne ne trouva étrange que madame Graslin fut ensevelie auprès du corps de Jean-François Tascheron. Elle ne l'avait pas demandé; mais la vieille mère, par un reste de tendre pitié, avait recommandé au sacristain de mettre ensemble ceux que la terre avait si violemment séparés et qu'un même repentir réunissait dans le ciel.

Le testament de madame Graslin réalisa tout ce qu'on en attendait. Elle fondait à Limoges des bourses au collége et des lits à l'hospice, uniquement destinés aux ouvriers. Elle assignait une somme considérable, trois cent mille francs en six ans, pour l'acquisition de la partie du village appelée les Tascherons, où

elle ordonnait de construire un hospice. Cet hospice destiné aux vieillards indigens du canton, à ses malades, aux femmes dénuées au moment de leurs couches et aux enfans-trouvés, devait porter le nom d'Hospice des Taschérons. Elle le voulait desservi par des Sœurs-Grises, et fixait à quatre mille francs les traitemens du chirurgien et du médicin. Elle priait Roubaud d'être le premier médecin de cet hospice, en le chargeant de choisir le chirurgien et de surveiller l'exécution sous le rapport sanitaire, conjointement avec Gérard qui serait l'architecte. Elle donnait en outre à la commune de Montégnac une étendue de prairies suffisante à payer les contributions. L'église, dotée d'un fonds de secours dont l'emploi était déterminé pour certains cas exceptionnels, devait surveiller les jeunes gens et rechercher le cas où un enfant de Montégnac, manifesterait des dispositions pour les arts, pour les sciences ou pour l'industrie. La

bienfaisante intelligence de la testatrice indiquait alors la somme nécessaire aux encouragemens.

La nouvelle de sa mort, reçue en tous lieux, comme une calamité, ne fut accompagnée d'aucun bruit injurieux pour sa mémoire. Cette discrétion fut un hommage rendu à ses vertus par cette population catholique et travailleuse qui recommence dans ce coin de la France les miracles des Lettres Édifiantes.

Gérard, nommé tuteur de Francis Graslin, et obligé par le testament d'habiter le château, y vint, mais il n'épousa que trois mois après la mort de Véronique, Denise Tascheron, en qui Francis trouva une seconde mère.

Paris, janvier 1839 — janvier 1841.

FIN.

TABLES.

TOME PREMIER.

TOME SECOND.



